

9.5€

LES
FLEURS DE PLEINE TERRE

COMPRENANT
LA DESCRIPTION ET LA CULTURE

DES
**FLEURS ANNUELLES, VIVACES ET BULBEUSES
DE PLEINE TERRE**

SUIVIES DE CLASSEMENTS DIVERS INDIQUANT L'EMPLOI DE CES PLANTES
ET L'ÉPOQUE DE LEUR FLORAISON

DE PLANS DE JARDINS

Avec des exemples de leur ornementation en divers genres, etc

PAR
VILMORIN-ANDRIEUX & Cie

TROISIÈME ÉDITION
Illustrée de près de 1300 gravures

PARIS
CHEZ **VILMORIN-ANDRIEUX ET C^{IE}**
MARCHANDS GRAINIERS
4, Quai de la Mégisserie (ancien 30)
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

1870

Tous droits réservés

Cures; un choix de plantes à feuilles panachées, etc. — Les dispositions des jardins en plates-bandes et en parterres nous paraissant beaucoup trop délaissées, nous avons pensé qu'on devrait y revenir plus souvent. C'est ce qui expliquera les développements dans lesquels nous sommes entrés sur cette question et les nombreux exemples (dont quelques-uns accompagnés de dessins) que nous avons donnés de ces genres d'ornementation.

Nous y avons ajouté aussi un chapitre spécial sur l'espacement à observer entre les sujets dans la composition et la plantation des massifs, corbeilles, plates-bandes, bordures, etc., et nous l'avons accompagné d'un tableau où les plantes sont divisées en plusieurs listes, suivant l'espacement usité dans leur plantation.

Afin d'épargner aux amateurs de longues recherches et de les guider dans leurs choix, nous avons ajouté des listes spéciales des meilleures plantes dans les différentes sections, et nous les avons fait suivre d'un calendrier indiquant mois par mois la floraison des principales espèces décrites dans l'ouvrage; nous avons aussi classé ces plantes en plusieurs catégories, d'après les couleurs de leurs fleurs ou de leur feuillage, ce qui facilitera leur application à la décoration des jardins et permettra d'en tirer le meilleur parti possible.

Nous avons cru devoir reproduire aussi la note pour la création et l'entretien des gazons, qui font aujourd'hui partie intégrante de tous les jardins, ainsi que les considérations sur la disposition des couleurs, qui se trouvent dans les *Instructions pour les semis de fleurs*. Enfin, nous avons terminé ce volume par un dictionnaire des mots techniques, que nous n'avons pu toujours éviter dans les descriptions des plantes, malgré notre aversion pour l'emploi, dans un ouvrage de ce genre; de mots dont la signification n'est pas généralement connue.

Nous nous plaisons à reconnaître la part importante que M. Verlot, jardinier en chef de l'école de botanique du Muséum d'histoire naturelle de Paris, a prise à ce travail. Nous lui devons particulièrement les descriptions botaniques, et une partie de la rédaction pour ce qui concerne la culture, notamment des plantes alpines, des Fougères, des plantes aquatiques, etc. Et si, contrairement à l'usage, nous avons signé cet ouvrage de notre *Raison commerciale*, au lieu de nommer les autres collaborateurs, c'est que chacun de nous y a contribué pour sa part,

en mettant en commun les fruits de sa propre expérience, accrue des renseignements qui lui ont été transmis par les traditions de *notre maison*.

En publiant cette *troisième édition*, nous devons d'abord remercier le public de l'accueil bienveillant qu'il a fait aux deux premières.

Nous avons utilisé les observations qui nous sont parvenues pour introduire des modifications, et nous croyons aussi, d'importantes améliorations dans cette -troisième édition, notamment le changement du *format*, et surtout *l'intercalation* des figures dans le texte, addition qui était demandée assez généralement.

Nous avons profité de nouvelles lectures et de l'expérience acquise dans certaines cultures pour faire des *changements* qui, pour n'être pas très-apparents, sont très-nombreux; nous avons également mis à profit les observations qui nous ont été fournies par des lecteurs bienveillants. Enfin, nous avons ajouté ou mentionné un chiffre assez abondant de plantes dont quelques-unes ont été introduites depuis l'apparition *de* la dernière édition ou que nous y avons omises, et d'autres que nous avons jugées assez intéressantes pour être mentionnées, en passant, à titre de renseignement.

Le *goût* des aquariums et des rocailles devenant chaque jour plus général, nous avons cru utile de donner plus de développement aux articles *Plantes aquatiques* et *Fougeraie*, en les accompagnant de listes plus étendues de plantes croissant à l'air libre dans l'eau ou les terrains mouillés et de *Fougères* de choix pour la pleine terre. Enfin, nous avons cru répondre au désir d'un grand nombre de personnes, en mentionnant dans une liste, spéciale les noms des principales *plantes de serre*, dont les *descriptions* et la culture n'ont pu entrer dans le cadre de cet ouvrage, et qui sont employées communément pour la décoration des squares et des principaux jardins. Nous avons cité aussi, dans la seconde partie *du* livre, un très-grand nombre d'exemples d'ornementation pour les parcs, les parterres, les jardins, combinés d'après la hauteur, le port des plantes et *le* contraste des couleurs de leurs fleurs ou de leurs feuilles.

Afin de rendre cette nouvelle édition plus intéressante, nous nous sommes préoccupés d'y réunir tous les renseignements qui nous ont paru avoir quelque utilité pour les personnes qui s'occupent des *jar-*

LES FLEURS DE PLEINE TERRE

SEMIS DES GRAINES DE FLEURS DE PLEINE TERRE

I. — PLANTES ANNUELLES.

Les **plantes** annuelles peuvent être semées, selon les espèces et suivant que l'on veut en avancer ou en retarder la floraison, de trois manières principales : — 1° en pépinière sur couche (soit à même la terre de la couche, soit en pots ou en terrines sur couche) ; — 2° en pépinière en pleine terre, à l'air libre (ou, si on le préfère, en pots, terrines ou caisses) (1) ; — et 3° sur place ou en place.

§ 1. — Semis sur couche.

On élève, dès les *premiers jours de mars*, à une exposition chaude, une couche pourvue de réchauds que l'on recouvre de coffres avec leurs châssis, et au fond des coffres on met de 15 à 20 centimètres de terreau ou de terre légère (fig. 1). Lorsque la couche a jeté son premier feu et qu'un thermomètre enfoncé dans le terreau ne marque plus que 25° à 30° centigrades, on tasse la terre de manière qu'elle ne soit pas creuse, pour qu'elle ne cède pas trop sous l'eau des arrosements, qui déplacerait les graines flues; on l'arrose si elle est sèche, et l'on procède au semis. Outre la recommandation que nous venons de faire sur l'état dans lequel doit se trouver la terre au moment du semis, nous ne saurions trop insister sur celle de *n'enterrer les graines que proportionnellement à leur volume.*

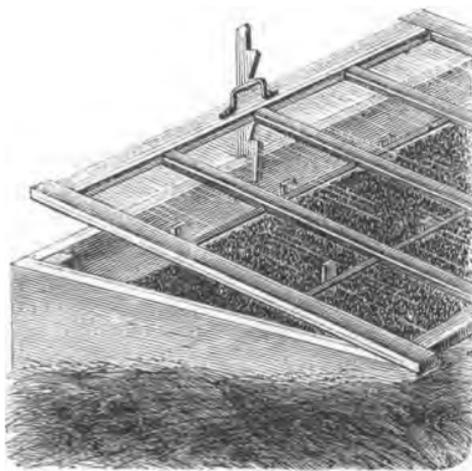


Fig. 1.

Les graines fines ne doivent être que très-peu recouvertes, soit de terre légère creuse (celle de bruyère par exemple), soit de terreau pur bien consommé

(1) Beaucoup de personnes qui redoutent pour leurs semis les ravages des insectes, tels que cour-
, etc., préfèrent, surtout lorsqu'il s'agit de petites quantités ou de graines rares, au lieu de
mer directement dans la terre de la couche, effectuer leurs semis dans des pots, des terrines ou

ou mélangé de terre sableuse que l'on passe au crible fin, ou bien elles sont tout simplement appuyées sur la terre avec la main @ u avec une planche disposée a cet usage, appelée *battoir* (fig. 2). Le semis fait, il est nécessaire d'arroser légèrement la terre avec un *arrosoir à long goulot* (fig. 3), à l'extrémité duquel on adapte une *pomme finement perçue* (fig. 3a), et l'on renouvelle

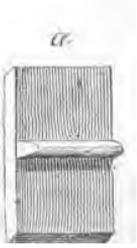


Fig. 2.

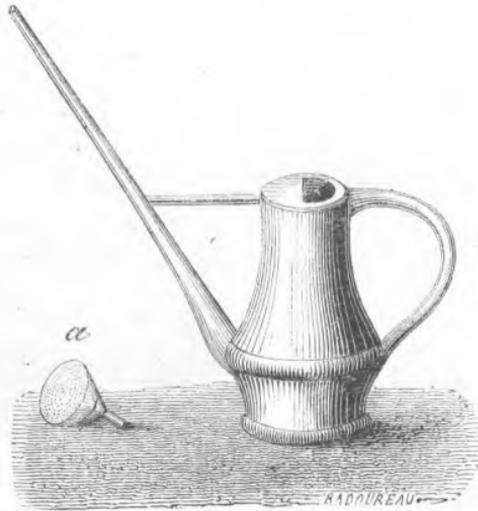


Fig. 3.



Fig. 4.

cette opération toutes fois que le besoin s'en fait sentir. Cependant il n'est pas toujours nécessaire d'arroser les semis faits sur couche chaude; car il arrive fréquemment que, par suite de la fermentation, il y a plutôt dans la couche et sous le vitrage, surabondance que manque d'humidité, en sorte que des arrosages donnés inconsidérément pourraient quelquefois devenir nuisibles.

Afin d'apporter tout l'ordre désirable dans l'opération des semis, on devra, aussitôt les graines semées, placer une étiquette portant le nom de la plante ou un numéro correspondant, son origine, s'il y a lieu, et surtout la date du semis. Le mode d'étiquetage le plus simple et le moins dispendieux consiste à prendre un morceau de sapin ou autre bois blanc et tendre, que l'on aplanit au moins d'un côté ou des deux côtés, en ne lui laissant qu'une épaisseur de 4. à 6 millimètres, et qu'on aiguise d'un bout (fig. 4); on choisit le côté le plus uni, et l'on y passe, soit avec une brosse, soit de préférence avec le doigt, une légère couche de peinture au blanc de céruse, et le crayon peut fonctionner aussitôt. Il est préférable de ne blanchir les étiquettes qu'au moment de s'en servir, les caractères ou les chiffres tracés pendant que la peinture est encore fraîche marquant mieux et restant lisibles plus longtemps.

Pendant la nuit on 'couvre les châssis avec des paillassons (fig. 5), et on les découvre le jour par le beau temps. Quelquefois il est d'usage de maintenir

des caisses dont on doit drainer le fond, et qu'on place sur la couche ou qu'on y enterre en partie. Pour les semis en plein air on préfère aussi, lorsqu'il s'agit d'espèces un peu délicates et qui ont besoin d'être repiquées, de les semer dans des pots, des terrines (sortes de pots plats) ou des caisses; c'est surtout le cas lorsque la qualité de la terre est peu favorable aux semis ou que les ravages des insectes sont à craindre. En outre, la facilité qu'on a ainsi de pouvoir changer au besoin ces semis de place, et de les transporter commodément et sans danger où l'on vent, fait souvent donner la préférence au semis en pots, terrines ou caisses.

les paillassons jusqu'à ce que les graines commencent à germer, et de ne les enlever que lorsque la germination s'est effectuée. Il est bien entendu que cet enlèvement de paillassons ne doit avoir lieu que par un temps couvert, ou être fait graduellement, pour habituer peu à peu les jeunes plantes à la lumière; on ferait même bien, dans beaucoup de cas, de remplacer pendant quelques jours les paillassons par des toiles à larges mailles, dites à ombrer. On maintient, autant que possible, sous le châssis, une température de 12° à 15° pendant la nuit, et de 18° à 20° pendant le jour; pour cela, il est souvent nécessaire de remonter ou de renouveler les réchauds de fumier. Dès que les graines sont germées, on doit soulever le châssis par derrière ou partie la plus élevée, pour donner de l'air toutes les fois que le temps le permet, afin que les plantes ne s'étiolent pas, et surtout quand il fait soleil, afin d'évi-

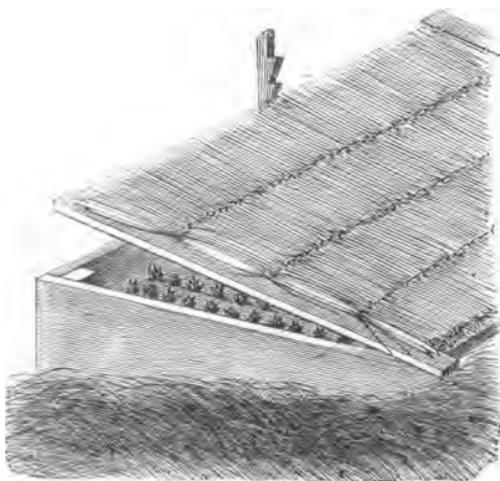


Fig. 5.

ter sous le châssis la concentration d'une trop grande chaleur. A cet effet, on se sert d'un pot, ou mieux d'une petite planche appelée *crémaillère* (fig. 1 a et 5 a), qui peut maintenir le panneau ou châssis soulevé au-dessus du coffre à des hauteurs déterminées. En outre, on répand de la litière sur le verre des panneaux, on y étend une toile à larges mailles, des clayons à jour, ou bien on barbouille le vitrage avec du blanc d'Espagne ou un peu de vert délayé dans de l'eau, pour protéger les plantes encore tendres contre les rayons du soleil. Quelques personnes emploient aussi, pour couvrir leurs semis, au lieu des panneaux vitrés ordinaires, des panneaux où le verre est remplacé par du papier huilé. Dès que les plants se sont suffisamment développés, c'est-à-dire, dès qu'ils ont quelques feuilles, on doit, selon les espèces et les soins particuliers qu'elles exigent, ou les *éclaircir*, ou les *repiquer sur couche*.

L'éclaircissage doit avoir lieu lorsque les plants sont très-serrés, qu'on en a trop, ou qu'il s'agit d'espèces pivotantes dont le repiquage n'aurait aucune chance de succès, et qui doivent pour cette raison rester à la même place (1).

Le repiquage est au contraire de la plus haute importance pour la grande majorité des plantes : on peut le faire, soit sur la couche même, soit en pots qu'on laisse sur couche jusqu'à la plantation à demeure. Le repiquage sur la couche même devra être adopté de préférence pour toutes les espèces à racines fibreuses qui, trop tendres encore par suite du mode de culture qu'elles ont subi, ne pourraient supporter la plantation à demeure. Le repiquage en pots n'est guère usité que pour les espèces à racines pivotantes, ou pour celles qui, plus tard, souffriraient beaucoup de la transplantation. On peut repiquer plusieurs pieds dans un même pot, et lorsqu'ils ont acquis un certain développement qui leur permet de supporter la mise en place, on les dépote, c'est-à-dire qu'on renverse simplement le vase pour en faire

(1) Toutes les plantes pourraient, à la rigueur, être repiquées; c'est une question d'âge et surtout de soins qui ne sont pas toujours d'une pratique facile et qui ne peuvent être donnés que par un petit nombre de jardiniers très-expérimentés, possédant l'outillage et tous les éléments nécessaires.

sortir le contenu, et l'on divise la potée en autant de parties qu'il y a de pieds, en leur conservant une bonne motte. Si l'on opère sur des plantes dont la reprise est très-difficile, on en repique une seule par pot, ou bien on sème clair en pots ou en terrines sur couche; on éclaircit au besoin; on supprime les plants qui sont de trop, et l'on plante plus tard à demeure, en dépotant sans diviser la motte.

Lorsque les semis sont faits en pots, on emploie généralement des pots dits de 4 pouces; on les enterre jusqu'au niveau du sol, et lorsqu'on est certain qu'ils ont été posés d'aplomb, ce dont il est facile de s'assurer en plaçant une règle sur toute la rangée, on met un tesson au fond de chacun d'eux; on les emplit ensuite de terreau ou de terre légère mélangée, analogue à celle qu'on aurait employée dans le cas précédent. — On foule et l'on nivelle (égalise) la terre avec un battoir de même forme que l'ouverture des pots, mais cependant un peu moins large, et l'on procède ensuite au semis; on recouvre les graines comme il a été dit plus haut; en un mot, on renouvelle les mêmes opérations. Il est cependant plus facile et plus convenable d'emplier de terre les pots et d'y semer les graines avant de les enterrer dans la couche : on est ainsi moins exposé à faire des mélanges; on sème et l'on couvre plus également les graines, et le travail se fait plus facilement et plus régulièrement.

Les graines très-fines, comme celles de

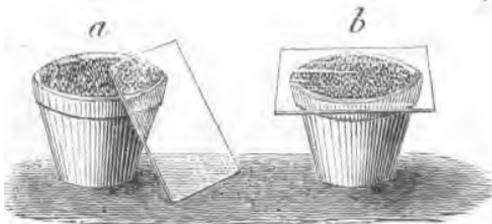


Fig 6

Clintonia, de *Lobelia*, de *Calcéolaires*, etc., qui demandent à être couvertes à peine, et qu'il suffit même de répandre et d'appliquer sur la terre peuvent avec avantage être semées en pots; pour éviter que les arrosements ne déplacent les graines, on mouille la terre à fond avant le semis, et une fois celui-ci opéré, on recouvre le pot avec une feuille de verre (fig. 6). D'une part, l'é-

vaporation étant plus lente, la terre sèche moins vite, et, d'autre part, la condensation qui s'établit sur les parois du verre, entretient une humidité suffisante. On peut aussi, pour éviter d'arroser, plonger pendant quelques minutes la base du pot dans un bassin ou vase rempli d'eau, que la force de capillarité appelle jusqu'à la surface de la terre.

Les couches du commencement de mars, ou exceptionnellement celles de janvier-février, sont destinées à certaines plantes délicates ou à celles qu'on veut avancer; mais, dans la grande majorité des cas, les semis faits à la fin de mars ou dans le courant d'avril suffisent (2), au moins pour le climat de Paris.

La conduite des couches et des semis faits à la fin de mars est la même que pour les semis du commencement de ce mois : les plants reçoivent les mêmes traitements, c'est-à-dire qu'on les repique de même sur la couche

(1) Quelques graines très-fines peuvent être semées sur du *Sphagnum* foulé (sorte de mousse des tourbières), ou bien sur du sable maigre ou du fin gravier, quelquefois sur de petites mottes de terre de bruyère, le tout tenu à l'abri du grand air et au chaud, et entretenu humide par capillarité; mais ce sont des procédés que nous ne faisons qu'indiquer en passant, car ils ne sont pas d'une pratique générale et facile.

(2) Il est quelquefois désirable d'obtenir de certaines plantes la floraison ou le développement plus tôt que d'habitude; dans ce cas, il convient parfois de semer dès janvier et surtout dès février, sur couche. Les plants repiqués, soit à même la couche, ou ce qui vaut mieux, en pots sur couche, y demeurent jusqu'à ce que leur développement ou la température permette de les en sortir: c'est le cas pour la *Pervenche de Madagascar*, le *Cobœa*, plusieurs *Solanum* et quelques autres espèces; mais ce procédé demande des soins et un outillage qui ne se rencontrent que chez les horticulteurs de profession et un petit nombre d'amateurs.

ou en pots, ou bien on effectue le semis en pots ou en terrines en mars, et même jusqu'en avril ; seulement la température commençant à devenir plus douce à cette époque, des cloches (fig. 7) peuvent alors parfaitement suppléer les châssis. Il est également indispensable d'aérer les semis faits sous cloche toutes les fois que le besoin s'en fait sentir (fig. 8), principalement lorsque le soleil donne, et de répandre alors sur le verre de la cloche, soit de la paille ou de petits clayons, soit une toile à ombrer, une feuille de papier, de la fougère, etc., pour atténuer les effets d'une insolation trop considérable; quelques personnes se contentent, pour ombrer, de barbouiller en dedans le verre de la cloche avec de la terre, de la bouse de vache, du blanc d'Espagne, etc., délayés dans de l'eau. L'aération peut se faire pour les cloches comme pour les châssis, en les soulevant, soit au moyen d'un pot ou d'une pierre, soit, de préférence, au moyen d'une crémaillère taillée en pointe à la base (fig. 9 et 8 a), ce qui permet de l'enfoncer facilement en terre.

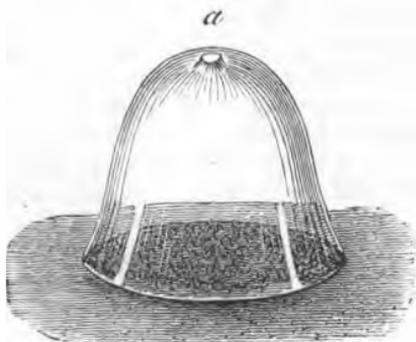


Fig. 7.

Du reste, aussi, les couches destinées à la culture des primeurs telles que Melons, Pois, etc., peuvent parfois servir simultanément ou successivement aux primeurs et aux semis ou aux repiquages des fleurs, et remplacer sans inconvénient pour beaucoup d'espèces celles que l'on construit dans le but spécial d'y élever des fleurs.

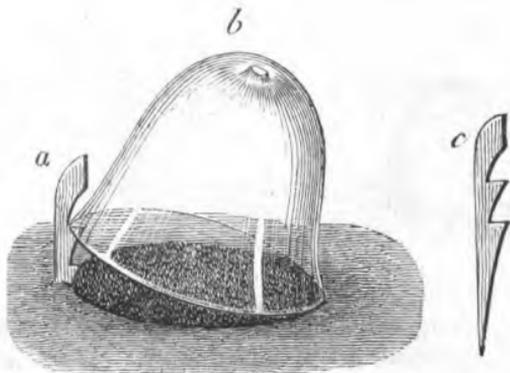


Fig. 8.



Fig. 9.

Les graines semées d'après les divers procédés que nous venons d'énumérer, germent d'ordinaire assez promptement, et généralement d'une manière plus régulière que les semis faits à l'air libre; en outre, la chaleur des couches excitant la végétation, il en résulte que les jeunes plants ne tardent pas à devenir trop épais et à se gêner : aussi ne saurions-nous assez recommander d'éviter de semer trop dru. On ne devra pas négliger en outre d'aérer toutes les fois que le temps le permettra, et d'éclaircir les jeunes plants une et même deux fois, si cela est nécessaire, en conservant et en repiquant, si l'on en avait besoin, les plants provenant de ces éclaircissements. Avec les précautions que nous avons indiquées, on obtiendra des plants qui, au lieu d'être étiolés, trop tendres et exposés à périr lors du repiquage, seront trapus, vigoureux, et supporteront sans danger la transplantation en plein air.

§ 2. — Semis en pleine terre.

1° SEMIS EN PÉPINIÈRE.

Les semis en pleine terre et en plein air des plantes annuelles se font, suivant les espèces, la température, la nature du terrain, le climat, etc., à

des époques très-variables, mais le plus souvent sous le climat de Paris, de mars en mai.

Lorsqu'on veut établir une pépinière dans le but spécial d'y semer des

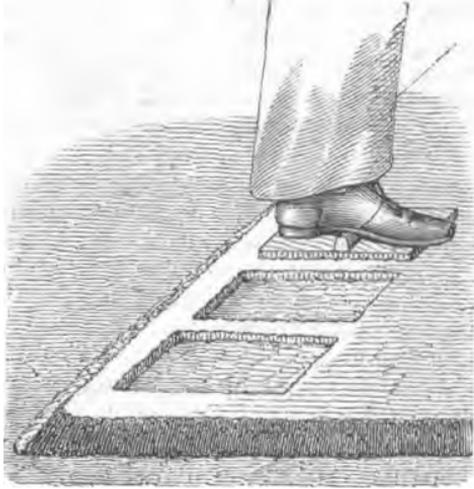


Fig. 10.

fleurs annuelles, on doit choisir préalablement une terre saine, légère, meuble, à une exposition chaude et abritée, de préférence une plate-bande



Fig. 11.

inclinée au midi (4), que l'on recouvre de terreau ou autre terre légère.

(1) Il est des cas cependant où l'on doit donner la préférence à une exposition ombragée ou au nord ; c'est surtout ce qui a lieu pour la plupart des plantes des montagnes, des bois, ou pour celles dont les graines ne lèvent guère que l'année qui suit celle du semis ou ont besoin de stratifier long-

Après y avoir dessiné des compartiments avec le *balloir* (fig. 10), ou des rayons avec une simple baguette (ainsi que nous avons essayé de l'indiquer dans la figure 11, qui représente une plate-bande en ados ou *costière* abritée par un mur), ou bien de petits bassins ronds faits à la main, on sème avec les soins indiqués pour les semis sur couche ; si la terre était par trop sèche, il conviendrait, avant de semer, d'arroser comme nous l'avons déjà indiqué pour les semis faits en pots sur couche. Cependant, comme ici les semis sont souvent considérables et qu'on est davantage exposé aux courants d'air, on pourra, pour semer plus régulièrement, mêler les graines fines avec du sable ou de la cendre lessivée, et les graines aigrettées, plumeuses, que le vent enlève facilement, avec de la terre. Si le temps est sec et aride, on pourra couvrir les semis avec du paillis ou fumier pailleux, du terreau de feuilles consommé et très-réduit, ou bien encore de la mousse finement hachée, répandue en couche légère sur la terre. Nous ne saurions trop recommander ce système, qui a le double avantage d'empêcher le sol d'être battu par l'eau des arrosements et des averses, tout en y maintenant la fraîcheur, et de garantir le pied des jeunes plantes contre les rayons trop vifs du soleil. Toutefois il est bon de signaler que la mousse employée en plein air se dessèche facilement, en sorte que le vent l'entraîne, la roule et la rassemble parfois en petits tas qui peuvent occasionner la perte des jeunes germinations : c'est pourquoi quelques personnes ne l'emploient que pour les semis faits sous verre ou pour ceux que l'on peut abriter, et lui préfèrent, pour le plein air, des brins de paille longue, placés régulièrement et parallèlement, presque à se toucher sur la partie du sol ensemencée, où ils sont maintenus ou fixés au moyen de tringles ou morceaux de bois couchés dessus en travers et disposés en conséquence de distance en distance. — On peut encore dessiner en cercle les compartiments ensemencer, et les couvrir pendant la nuit avec des cloches ou des pots renversés qui protégeront les semis contre le froid et l'invasion des insectes (fig. 12 et 8) ; il sera même plus avantageux de laisser les cloches ou les pots sur les semis jour et nuit, jusqu'au moment de la levée des graines. S'il est nécessaire ensuite de laisser ces cloches ou ces pots sur les semis durant le jour, on pourra au besoin donner de l'air en les soulevant d'un côté et comme il est indiqué (fig. 8 et 12). Lorsque les plants se sont suffisamment développés, on les repique sur une plate-bande voisine, ou bien on les éclaircit sur place ; enfin on les plante à demeure quand ils sont de force à se défendre.

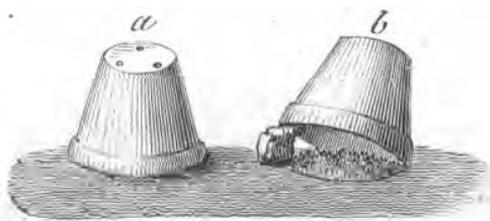


Fig. 42.

2° SEMIS SUR PLACE OU EN PLACE.

Les semis en place se font, suivant les espèces, la température, la nature du terrain ou le climat, à des époques variables comme dans le chapitre précédent, mais le plus ordinairement de mars en juin. Pourtant on peut encore semer en place en juillet et parfois jusqu'en août quelques espèces annuelles à végétation très-rapide, dont on désire obtenir une floraison au-

temps. Enfin, il peut arriver qu'on n'ait pas le choix, et qu'on ne puisse semer que dans un terrain froid, compacte, trop lourd ou humide. Dans ces circonstances, si l'on ne peut l'alléger ou l'assainir, mieux vaudrait faire les semis en pots, terrines ou caisses,

tomnale. On peut aussi semer en place en juillet et parfois en août quelques espèces annuelles rustiques dont on cherche à se procurer la floraison de bonne heure au printemps. (Voyez, à ce sujet, l'article suivant, SEMIS D'AUTOMNE.)

On peut aussi quelquefois semer en place à la fin de l'automne ou dès février, si le temps est doux, la terre saine et légère, quelques espèces telles que *Pavots*, *Coquelicots*, *Bleuets*, *Pied-d'alouette*, *Thlaspi*, *Campanule miroir de Vénus*, *Julienne de Maison*, etc., qui gagnent à être semées dès cette époque, et qui fournissent ainsi des plantes plus vigoureuses et plus florifères.

Les plantes annuelles qu'on sème sur place sont : — 1° celles qui n'exigent que peu de soins pendant leur premier âge; — 2° celles qui ne supportent pas ou supportent mal et difficilement la transplantation (1); — 3° celles dont on veut faire des semis considérables pour en former, soit de grandes masses, soit des corbeilles, des bordures ou de grandes lignes (2). Les plantes comme les *Lupins*, les *Ricins*, les *Mais*, les *Soleils*, etc., qui demandent à être isolées pour acquérir tout leur développement, ou celles qui prennent rapidement de grandes dimensions, doivent être semées comme s'il s'agissait de Pois ou de Haricots, c'est-à-dire dans de petites fosses, où l'on place plusieurs graines; plus tard on ne laisse que le plant le plus vigoureux.

On pourrait aussi semer sur place des plantes plus délicates, que l'on est dans l'habitude de semer en pépinière; mais il faudrait alors se rapprocher des soins indiqués pour les semis en pépinière dans le chapitre précédent, en ayant la précaution de garantir les semis par du paillis, de la mousse, de la litière, des paillassons ou nattes, etc.; si, par la suite, les plantes étaient trop rapprochées, on les éclaircirait.

Si la terre dans laquelle on opère est lourde et compacte, il est indispensable de l'ameublir, de l'alléger, de la drainer si elle est trop humide, et de secourir les graines avec du terreau ou de la terre légère.

3. — Semis d'automne.

La plupart des plantes annuelles répandent leurs graines à la fin de l'été ou en automne. Ces graines (suivant les espèces) passent l'hiver dans la terre sans germer, ou bien elles germent dès l'automne, se développent peu de temps après, et les plantes encore jeunes, surprises par les froids, attendent que le printemps vienne ranimer leur végétation. On fera bien d'imiter la nature pour les espèces de notre climat qui ne souffrent pas de l'hiver, et pour celles qui, n'étant pas indigènes, peuvent aussi le supporter. Ces plantes seront plus vigoureuses, plus belles, leurs fleurs plus grandes et de couleurs plus vives. La *Campanule miroir de Vénus*, le *Colomia coccinea*, les *Crepis rose* et *blanc*, la *Cynoglosse à feuilles de Lin*, l'*Erysimum Petrowskianum*, les *Eschscholtzia*, les *Nemophila*, les *Thlaspi*, le *Pied-d'alouette*, le *Myosotis des Alpes*, les *Clarkia*, les *Collinsia*, les *Gilia*, les *Pensées*, le *Silene pendula*, la *Julienne de Maison*, et beaucoup d'autres

(1) Ainsi que nous l'avons déjà dit, presque toutes les plantes peuvent être repiquées; mais quelques-unes exigeant, pour réussir, des soins trop minutieux et qui sont le plus souvent d'une pratique difficile, on préfère d'ordinaire les semer en place.

(2) Il est un certain nombre de plantes annuelles dont on peut obtenir de très-jolies potées fleuries, en les semant à même les pots et en éclaircissant plus tard les semis, pour ne laisser que le nombre de plantes nécessaires. Les *Résédas*, les *Nemophila*, les *Collinsia*, les *Leptosiphon*, les *Godetia*, les *Clarkia*, les *Aira*, les *Agrostis*, la *Julienne de Malien*, l'*Oxalis rose*, le *Lin rouge*, les *Campanula pentagonia*, *Loreyi* et *speculum*, le *Gypsophile elegans* et plusieurs autres espèces, sont au nombre des plantes se prêtant le mieux à cette culture, laquelle peut offrir parfois de l'intérêt et n'est d'ailleurs qu'un des modes du sentis en place.

(que l'on trouvera mentionnées dans une liste spéciale placée dans la seconde partie de cet ouvrage), sont dans ce cas. C'est, de plus un moyen d'obtenir de bonne heure la floraison des plantes qui peuvent se soumettre à cette culture, et par des semis répétés au printemps, de se procurer une succession presque non interrompue, et souvent très-désirable, de ces fleurs (1). Ces semis doivent pas être faits trop tôt, car si les plantes étaient déjà fortes quand l'hiver survient, elles seraient beaucoup plus exposées à périr : ils se font pour le mieux, suivant les espèces, de la fin d'août au commencement d'octobre, mais plus généralement dans le courant de septembre, *sur place*, et se pratiquent du reste comme ceux du printemps. On peut semer les mêmes plantes en pépinière à la même époque, et les repiquer à environ 10 centimètres en pépinière en plein air, où elles passent l'hiver (fig. 13). Au mois de mars, on les repique

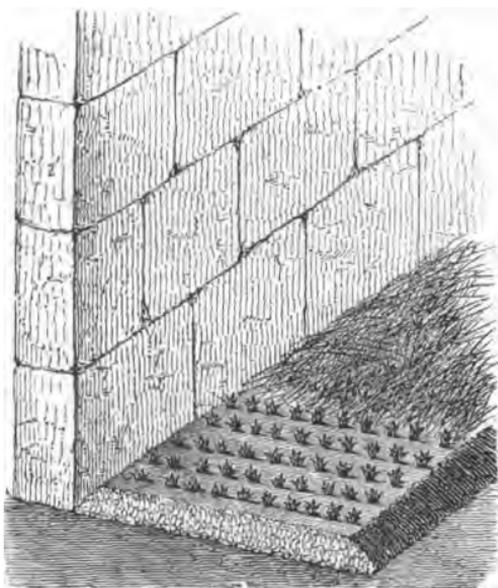


Fig. 13.

de nouveau en les espaçant, suivant les espèces, de 15 à 20 centimètres en tout sens ; en avril on les lève en motte au moyen d'une houlette (fig. 14), et on les plante à demeure.

Quelques plantes plus délicates, qu'on sème également en automne, demandent à être repiquées en pépinière près d'un abri (voy. fig. 15). Il est nécessaire de les recouvrir d'un peu de litière, de grande fougère, de paille, de nattes ou panneaux, par les gelées continues de 3° à 4°.



Fig. 14.

On peut aussi semer en pépinière en automne (septembre), et hiverner en pépinière sous châssis, un certain nombre de plantes qui ne supporteraient pas, sans cet abri, les rigueurs



Fig. 15.

(1) Les semis d'automne sont avantageux, en outre, pour beaucoup d'espèces qui, semées au printemps, réussissent rarement ou mal, et particulièrement pour celles qui, comme les Crucifères, les Onagariées, semées après l'hiver, sont ordinairement dévorées par les insectes. Ces semis d'automne sont indispensables aussi pour les espèces dont les graines ont besoin d'être stratifiées, et de passer plusieurs mois en terre pour devenir aptes à germer au printemps.

de l'hiver. A cet effet, on choisit encore de préférence une place abritée et au midi ; on pose *sur le sol* un ou plusieurs coffres qu'on emplit de terre douce jusqu'à environ 12 à 15 centimètres du bord, en ayant soin que cette terre soit assez foulée pour *n'être pas creuse*; on y repique les jeunes plants (1) dans le courant d'octobre, à 8 ou 10 centimètres les uns des

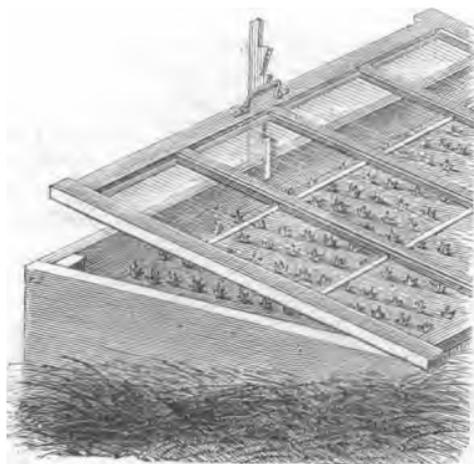


Fig. 16.

autres, et s'il survient des froids, de la neige ou des pluies abondantes, on les couvre avec des panneaux vitrés (fig. 16). Il est indispensable que la gelée ne pénètre pas sous le châssis, et l'on y pourvoit en amoncelant autour des coffres, soit de la terre, soit de la litière, de la mousse, des bourres, ou bien des feuilles, et en couvrant les panneaux avec des paillassons. L'humidité est aussi en hiver un ennemi dont on doit combattre les fâcheux effets : on obtient ce résultat en modérant les arrosements, en donnant de l'air le plus possible et toutes les fois que le temps le permet. Vers les mois d'avril ou de mai, on lève les plants en motte et on les met en place.

La conduite d'un châssis de repiquage demande une surveillance active, continue et des soins entendus. L'excès d'humidité produisant toujours, sur les plants de la majorité des espèces, des effets pernicieux, on devra le combattre par tous les moyens possibles; les arrosements surtout devront être faits avec beaucoup de discernement et de prudence, et s'il s'agissait de plantes à feuilles un peu épaisses, charnues ou très-velues, mieux vaudrait même s'abstenir de tout arrosement, surtout sur les feuilles, alors que le temps est couvert ou par les gelées continues. L'étiollement est aussi pour les plantes cultivées sous châssis un mal fréquent, que l'on atténuera en donnant le plus d'air et de lumière que les circonstances le permettront, et en pinçant, s'il y a lieu, l'extrémité des rameaux qui auraient une trop grande tendance à s'allonger. Il conviendra en outre d'éviter soigneusement que les plantes ne soient brûlées par le soleil : on y parviendra en ombrant, en aérant sous les châssis chaque fois que cela sera nécessaire. Enfin, on ne saurait faire une chasse trop suivie aux vers, aux limaces et limaçons, aux courtilières, aux cloportes et autres insectes nuisibles, qui occasionnent parfois tant de dégâts dans les cultures, surtout sous les châssis et parfois dans les jeunes semis. C'est pour cette raison que beaucoup de personnes préfèrent encore faire tous leurs semis en pots, en terrines ou bien en caisses, étant ainsi plus assurées du résultat que lorsque les semis sont faits en pleine terre ou à même la couche, où ils sont exposés à une foule de dangers (2).

(1) Ce repiquage des plantes qu'on veut faire hiverner sous châssis peut être fait, si on le préfère, en pots ou en terrines à fond-drainé, on bien tout simplement dans des plates-bandes de jardin sur lesquelles on posera, en hiver, des coffres munis de chassie ; ces coffres pourraient être entourés, au besoin, de réchauds, et traités enfin comme les châssis d'hivernage ordinaire.

(2) Nous rappellerons, en terminant le chapitre relatif aux plantes annuelles, que l'on peut faire de plusieurs d'entre elles de très jolies potées, précieuses parfois pour décorer les appartements, garnir les gradins, et d'autres fois pour faire des remplacements et des regarçonnages dans les plates-bandes et les massifs, etc.

II. — PLANTES BISANNUELLES.

Semis et culture.

La plupart de ces plantes peuvent être semées le plus souvent en mai et juin, parfois jusqu'en juillet, en pépinière à l'air libre, et à l'ombre ou à demi-ombre (1) : les plus délicates en pots, pour être plantées en septembre à demeure ou dans la pépinière d'attente (voy. page 13); en les semant plus tôt, on Serait exposé à leur voir prendre un trop grand développement, ou donner tardivement à la fin de la première année des fleurs médiocres, qui fatigueraient le pied et l'exposeraient à périr pendant l'hiver. Quelques

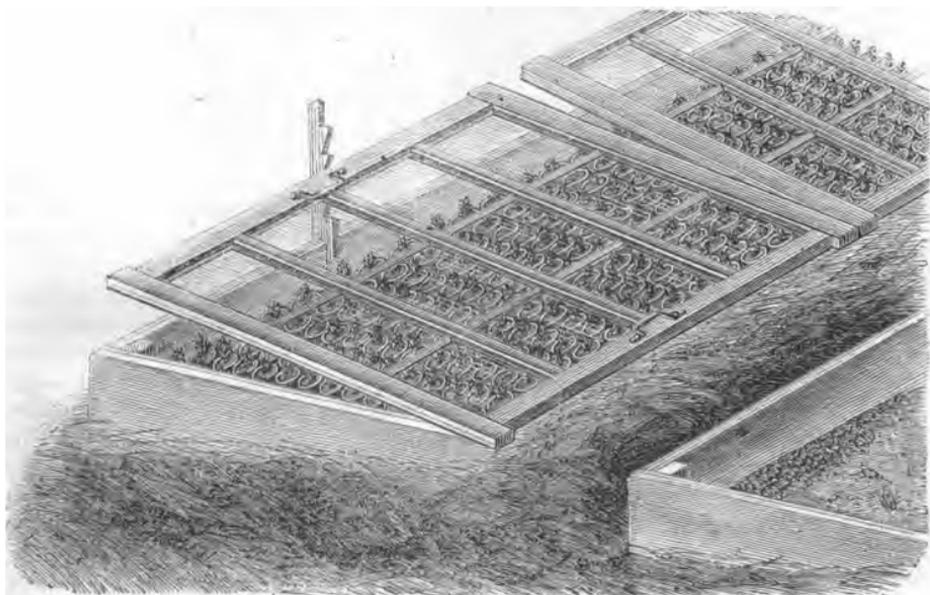


Fig. 17.

autres, d'une végétation plus lente, ne fleuriraient pas la seconde année sous notre climat, si on ne les avait semées dès avril-mai de l'année précédente. Enfin il en est quelques-unes à croissance très-rapide qui demandent à être semées tard, soit en août, en pépinière en planche ou en pots, soit même jusqu'en septembre-octobre, si l'on veut les voir arriver à bien l'année suivante; pour celles-là la culture indiquée dans le chapitre précédent pour les semis d'automne des plantes annuelles pourra parfaitement

(1) Par ombre nous n'entendons pas, dans ce cas, le couvert, et encore moins le couvert complet, qui sont presque toujours nuisibles aux semis et aux cultures, mais seulement l'ombre projetée, soit par un mur ou autre abri vertical qui n'intercepte pas le rayonnement céleste, c'est-à-dire, les relations directes entre le sol et les régions supérieures de l'atmosphère. Il peut se présenter au contraire des circonstances on l'on cherche à atténuer et même à empêcher complètement les effets de ce rayonnement : c'est surtout le cas lorsque, de bonne heure au printemps, en automne ou en hiver, les nuits sont froides et que l'on peut craindre la gelée ; le couvert devient alors un excellent préservatif, et c'est ce qui explique l'emploi des clayons, des toiles et autres abris qu'on dispose horizontalement ou obliquement au-dessus des plantes à muer certaine hauteur, de façon à intercepter le rayonnement, tout en laissant l'air circuler librement en dessous.

leur être appliquée. Les soins qu'exige le semis des plantes bisannuelles sont les mêmes que pour les plantes annuelles ; cependant la conservation pendant l'hiver des plantes un peu délicates ou de celles qui seraient vivaces en serre, nécessite quelques précautions particulières. On les repique, ou bien on les plante en pots pour les hiverner sous verre (1). Un coffre pourvu de châssis (fig. 17) plus élevé que d'ordinaire, placé à bonne exposition à la surface du sol, et entouré de litière pour empêcher le froid d'y pénétrer, ou, pour le mieux, enlerré dans le sol (ce qui dispense avec avantage du soin d'avoir des réchauds), sera un abri très-convenable pour ces plantes. Des paillassons (fig. 18), ou défaut de paillassons, de la litière, des nattes,

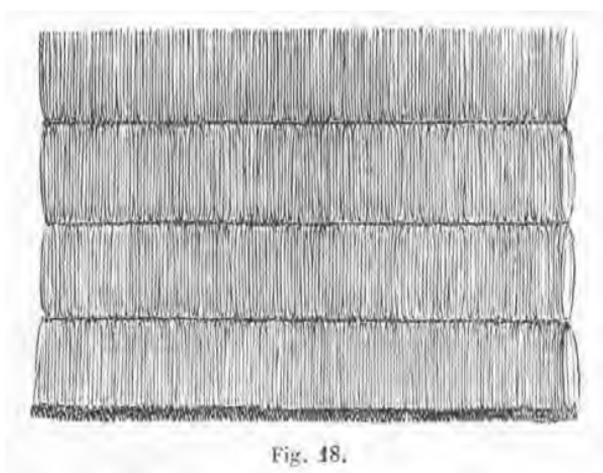


Fig. 18.

des feuilles sèches, de la mousse, des planches, seront placées sur les panneaux pendant la nuit et par les temps rigoureux. Pendant l'hiver on veillera assidûment à ce que l'humidité, fort à craindre alors, n'amène la pourriture, et par cela même la perte des plantes. Des arrosements modérés et une aération parfaitement comprise sont les conditions essentielles pour assurer la conservation de ces végétaux. Avant de disposer les pots sous le châssis, il est nécessaire d'établir une couche de 6 h 8 centimètres de gros gravier, ou plutôt d'escarbilles, sur laquelle les pots seront placés : ce procédé a l'immense avantage d'éviter une humidité surabondante et d'empêcher les vers ou lombrics de pénétrer à l'intérieur des pots; cependant, quoique excellent dans quelques circonstances, ce procédé n'est pas indispensable, et le plus souvent les semis réussissent et les plantes en pots se conservent bien sans cette précaution. Au printemps, les plantes seront dépotées et placées en motte à leur destination, à moins qu'on ne préfère les laisser fleurir en pots. Dans ce dernier cas, il y aurait lieu parfois de donner à certaines espèces un rempotage à la fin de l'hiver, opération qui

(1) Pour quelques espèces, il suffit parfois, pour les conserver, de les couvrir tout simplement de coffres munis de leurs châssis. Certaines personnes qui font leurs repiquages et leurs cultures en pots, se contentent, pour diverses espèces, d'hiverner telles quelles les potées sous châssis, pour ne planter à demeure qu'au printemps; mais cela ne peut se faire que pour des plantes végétation peu active et peu encombrante, qui peuvent s'accommoder sans inconvénient de ce mode de culture et d'hivernation.

Enfin on peut aussi conserver en hiver quelques plantes bisannuelles, en les élevant en pots bien drainés, et en les entretenant en bon état par des arrosements très-modérés; on place ces pots sur des tablettes adossées contre un mur surmonté d'un auvent ou chaperon, au nord, au levant, au sud-est, à l'ouest ou au midi, suivant le climat et les espèces. Dans la plupart des cas, les expositions du sud-est et du levant sont les meilleures.

deviendrait indispensable pour les espèces qu'on aurait hivernées dans des pots trop petits pour qu'elles y pussent prendre un développement normal. Une serre froide ou tempérée, une orangerie, une chambre au midi, un hangar, etc., pourront souvent remplacer les châssis; mais, en règle générale, une des conditions les plus importantes à observer, si l'on veut que des plantes conservées l'hiver (soit sous châssis ou autrement) ne s'étiolent pas, mais restent au contraire bien vertes, trapues et vigoureuses, c'est, outre les soins déjà indiqués et une aération fréquente, de ne les point entasser en trop grand nombre dans un petit espace, et de les tenir aussi rapprochées de la lumière et du verre que possible, en évitant qu'elles ne touchent ce dernier et ne soient froissées par les panneaux.

III. — PÉPINIÈRE D'ATTENTE.

C'est une plate-bande dans un endroit écarté du jardin, soit dans le potager, le fleuriste ou la réserve, destinée à recevoir : —1° Les plantes annuelles dont les racines sont abondantes et composées de fibres déliées, comme dans les *Reines-Marguerites*, les *Balsamines*, les *Œillets d'Inde*, etc., qu'on peut lever facilement en motte, ou qui supportent la transplantation jusqu'au moment où elles vont fleurir. Au lieu de les planter à demeure au sortir de la couche ou de la pépinière où le semis a eu lieu, sur des plates-bandes, ou à des places qu'elles occuperaient longtemps sans les orner, elles sont provisoirement repiquées et élevées dans la pépinière d'attente, et plus tard transplantées en motte avec soin à la place qu'elles doivent définitivement décorer.—2° On repique, aussi dans la pépinière d'attente les plantes bisannuelles, qui souvent ne pourraient être plantées à l'automne dans les plates-bandes ou les massifs qu'elles trouveraient encore occupés : elles sont alors placées dans la pépinière d'attente, et transplantées à demeure au printemps. —3° Enfin on élève aussi dans la pépinière d'attente les plantes vivaces qui se trouveraient dans le même cas que les bisannuelles, et en un mot toutes celles qui font attendre longtemps leur floraison. Dans cette dernière catégorie, il s'en trouve qui, arrivées à l'âge de fleurir, ne pourraient plus supporter la transplantation : l'usage est, pour ces espèces, de repiquer leurs plants très-jeunes dans des pots ou des paniers, que l'on change plus tard par de plus grands, s'il y a lieu, et que l'on enterre dans la pépinière d'attente, où ils seront contreplantés chaque année, et d'où ils seront facilement enlevés lors de la plantation à demeure.

IV. — PLANTES VIVACES.

§ 1. — Sentie et culture.

La plupart des plantes vivaces se sèment de juin en juillet (1), mais plutôt en juin, à l'ombre ou à demi-ombre (2), en pépinière en planche ou

(1) Le semis de juillet est trop tardif pour beaucoup d'espèces qui germent ou se développent lentement, et dont on voudrait avoir la floraison l'année suivante, car on est exposé parfois, avec ces semis tardifs, à n'obtenir la floraison de certaines plantes que la troisième année. Par contre, il faut semer tard les plantes vivaces qui ont une tendance à fleurir dès la première année du semis et qu'on ne tient à voir fleurir que l'année suivante, ou bien celles qui, ayant l'habitude de prendre un trop grand développement avant l'hiver, sont exposées à en souffrir.

(2) Beaucoup d'espèces peuvent être semées en plein jardin et au plein soleil; mais, dans la plupart des cas, il vaut mieux les garantir contre l'ardeur du soleil par des abris. Le paillage des semis est en outre utile dans la plupart des cas,

en pots, ou bien en terrines ou en caisses, pour être mises en place à l'automne ou au printemps, ou dans la pépinière d'attente.

On sème en outre d'avril en mai, en pépinière en planché ou en pots, celles dont le développement est lent, et aussi celles qui, semées dès cette époque, peuvent fleurir dans la même année comme de véritables plantes annuelles : c'est le cas pour les *Delphinium vivaces hybrides* et *formosum*, le *Gaura Lindheimeri*, la *Commeline*, le *Pyrèthre* ou *Chrysanthème rose*, le *Lychnis Croix de Jérusalem*, les *Stévies*, la *Polémoine*, le *Tagetes lucida*, etc. D'autres exigent, pour bien fleurir l'année même du semis, d'être semées sur couche, les unes en mars-avril, les autres un peu plus tôt et dès février; elles sont alors repiquées sur couche ou élevées en pots sur couche, jusqu'à ce que la température permette leur plantation à l'air libre.

D'autres, semées en été ou en automne, même au printemps, ne lèvent qu'au printemps suivant et ne fleurissent guère que la troisième ou la quatrième année : telles sont les *Pivoines*, la *Fraxinelle*, etc. Celles-là surtout doivent être placées dans la pépinière d'attente, et y rester jusqu'à ce que leur force fasse pressentir une floraison prochaine et permette de les utiliser à la décoration des parterres. Quant à leurs graines, elles devront être semées aussitôt mûres, et d'ordinaire de juillet-août en septembre-octobre en pépinière, soit en planche ou bien en terrines ou en pots, que l'on pourra abriter au besoin en hiver, si l'on a affaire à des espèces délicates.

Enfin, il est des plantes vivaces qui réussissent parfois mieux semées en plein air vers la fin de l'hiver et dès février-mars, en pépinière en planche ou en pots, que si on les semait plus tard. D'autres, comme les *Violettes*, l'*Eranthis hiemalis*, etc., ont absolument besoin d'être semées avant l'hiver ou d'être stratifiées, si l'on veut les voir germer au printemps, sans quoi on est exposé à ce qu'elles restent un ou deux ans en terre avant de pousser. Pour les graines à germination lente, il est important de ne point les déranger tant que la levée n'a pas eu lieu, et d'entretenir la place ensemencée dans un état parfait de propreté, en arrachant les mauvaises herbes et les plantes étrangères, et surtout en couvrant le semis d'un paillis (lui dispensera des arrosements, plus nuisibles qu'utiles en pareil cas. Les semis d'espèces délicates pourraient, suivant le cas, recevoir une couche de feuilles ou autre abri pendant l'hiver. Parmi les plantes qui produisent des racines charnues, des rhizomes, des tubercules ou des bulbes, il en est qui périraient en hiver, ou d'autres qui réussiraient mal, si on les laissait en pleine terre toute l'année sous notre climat; l'usage est d'arracher ces espèces à l'époque qui convient à chacune d'elles, et de les conserver dans une serre, un cellier, etc.

A part les exceptions que nous avons indiquées, les soins qu'exigent les semis des plantes vivaces sont les mêmes que ceux indiqués pour les espèces annuelles ou bisannuelles.

Après complet développement des plantes, et dans l'intérêt de leur conservation, on a soin de couper les tiges florales dès que les fleurs sont passées, et de diviser les touffes quand elles deviennent trop fortes, ou qu'elles commencent à se dégarnir au centre. Cette opération doit s'effectuer à des époques qui varient beaucoup et que l'on trouvera indiquées après la description de chaque espèce; cependant c'est d'ordinaire au printemps, avant la reprise de la végétation, ou bien après la floraison, au moment où les plantes entrent dans la période de repos, c'est-à-dire le plus souvent à la fin de l'été et au commencement de l'automne, que se fait cette division des touffes. Il est bon pourtant d'observer que, chez certaines espèces, la reprise est bien plus assurée lorsqu'on n'opère la division des touffes et leur transplantation qu'au moment où les plantes commencent à

entrer en végétation ; c'est même ce dernier mode qu'on devra préférer, chaque fois qu'on ne craindra pas de nuire à la prochaine floraison.

La division des touffes et le semis ne sont pas les seuls modes de multiplication employés pour la propagation des plantes vivaces : un grand nombre de variétés, et particulièrement celles à fleurs doubles, et pleines, qui ne donnent pas de graines, ou celles qui ne se reproduisent pas franchement par la voie du semis, peuvent aussi se multiplier par boutures, ou bien encore par couchage ou marcottes (voy. ci-après les articles BOUTURAGE et MARCOTTAGE). Il en est d'autres, comme les *Dahlia*s, les *Balisi*ers, etc., dont les racines, arrachées à l'automne, se conservent pendant l'hiver dans une cave, un cellier ou dans tout autre endroit sain à l'abri de la gelée, pour être replantées au printemps suivant, après les avoir traitées ainsi qu'il est indiqué à leur article spécial.

§ 2. — Bouturage.

Pour faire une bouture, on prend, on enlève ou l'on sépare d'une autre plante un jeune rameau, que l'on peut, suivant le cas, conserver entier, ou diviser en un ou plusieurs morceaux ; on en rafraîchit la base par une coupe bien nette et faite immédiatement au-dessous de la naissance d'une feuille ou d'un bourgeon; on supprime les feuilles du bas sans endommager l'œil ou les yeux qui se trouvent à leur aisselle, et si celles du haut sont trop grandes, on les raccourcit d'environ moitié à un tiers. Le plus souvent la bouture est un rameau ou une jeune pousse que l'on coupe juste au ras de la tige qui lui a donné naissance, et à laquelle on conserve autant que possible l'emplacement ou talon qui se trouve à sa base, c'est-à-dire à son point d'insertion. On procède ensuite à la plantation, en ayant soin de laisser hors de terre l'extrémité de la bouture, et de bien fouler la terre autour de sa base, afin qu'elle soit en contact avec la terre et ne vacille pas.

La longueur des boutures peut varier selon l'espacement des feuilles ou des yeux (ce qui est la même chose, puisqu'il est convenu qu'à l'aisselle de chaque feuille il se trouve un bourgeon, qu'il soit ou non visible). En général, on ne conserve que quelques yeux. La profondeur à laquelle les boutures doivent être enterrées est variable et subordonnée à la longueur des mérithalles ou entre-nœuds (distance comprise entre deux feuilles) : lorsque ces mérithalles sont courts et rapprochés, on peut enterrer plusieurs yeux ; lorsqu'au contraire ils sont plus longs et plus espacés, il suffit quelquefois de n'en enterrer qu'un seul. Suivant la consistance des rameaux ou la rusticité des plantes, les boutures devront être faites, tantôt en pleine terre, à l'air libre ou sous cloche; tantôt en pots ou en terrines, sur couche, sous cloche ou sous châssis, et dans tous les cas toujours ou presque toujours ombrées.

C'est ordinairement au printemps que se font la plupart des boutures, surtout celles de plantes herbacées, et, dans ce cas, un abri et la chaleur d'une couche ou d'une serre sont parfois nécessaires. Les plantes annuelles qui seraient vivaces si on les conservait en serre, telles que certains *Pentstemon*, les *Pétunias*, les *Verveines*, les *Maurandia*, les *Lobelia Erinus*, les *Capucines hybrides de Lobb*, les *Cuphea platycentra*, etc., et en général toutes les plantes à tiges un peu ligneuses, doivent être bouturées de juillet en septembre, en choisissant les jeunes pousses et les rameaux les plus tendres ; on peut aussi parfaitement les bouturer au printemps, au moyen de jeunes rameaux herbacés pris sur de vieux pieds conservés l'hiver sous châssis ou en serre, et qui développent promptement des racines, si on les soumet à l'action d'une chaleur humide, à l'abri du grand air et du soleil.

Comme règle générale, nous ajouterons qu'on doit préférer, pour les boutures, les rameaux qui n'ont pas de boutons à fleurs; cependant, s'ils en avaient, il conviendrait de les supprimer. Les boutures seront plantées, soit isolément, soit en pépinière, plusieurs dans le même vase; la terre employée devra être légère, bien tamisée et riche en humus, quoique, pour certaines espèces, elles réussiraient tout aussi bien, faites à l'étouffée dans du sable, du petit gravier ou même du charbon mouillé. Dès que les boutures sont faites, il faut les arroser et maintenir ensuite la terre dans un état constant de fraîcheur. A la base de la bouture, il se forme souvent un bourrelet d'où naissent les racines; alors la bouture est reprise.

Les soins à donner aux boutures enracinées consistent à les replanter avec leur motte, et sans briser leurs racines, soit en pots, soit en pleine terre, en procédant de la même façon qu'il a été dit pour les plants de semis. On devra en outre observer que toute plante repiquée pendant sa végétation doit être arrosée immédiatement, et préservée, durant les premiers jours qui suivent l'opération, de l'action directe du soleil et quelquefois du grand air. On fera même bien, pour procéder aux transplantations, de choisir un temps couvert ou pluvieux, ou bien d'attendre le déclin du soleil.

Pour les boutures à conserver l'hiver et qui doivent être préservées du froid, il conviendra de les placer sous châssis et le plus près possible du verre; on les repotera, on les séparera et on les pincera si le besoin s'en fait sentir, c'est-à-dire si les plantes se gênent ou si elles ont des rameaux trop longs, étiolés, ou si l'on veut obtenir qu'elles se ramifient; enfin, au printemps, et dès que le temps le permettra, on les livrera à la pleine terre ou en plein air.

Nous n'avons parlé ici que de la manière la plus pratique et la plus usitée de faire les boutures pour les plantes qui nous occupent: il existe un grand nombre d'autres procédés, mais on les trouvera décrits dans les ouvrages spéciaux.

§ 3. — Marcottage.

Le marcottage diffère du bouturage en ce que la partie de la plante à laquelle on veut faire prendre racine n'est pas séparée du sujet mère. Le plus souvent le marcottage consiste à abaisser et à courber un rameau ou une tige, de façon à pouvoir en enterrer une certaine partie que l'on fixe à quelques centimètres sous terre, et dont l'extrémité est redressée et reste libre au dehors. La partie enterrée est maintenue dans cette position jusqu'à ce que des racines s'y soient développées; on détache alors la partie marcottée du pied principal; en la coupant du côté qui est resté adhérent à la mère (ce qui s'appelle sevrer une marcotte), et on la transplante comme il a été dit pour les boutures. Pour certaines plantes, il est indispensable, afin de hâter ou de provoquer sur les marcottes le développement des racines, d'opérer, sur la partie qui doit être enterrée, une légère torsion ou bien un étranglement au moyen d'une ligature serrée; d'autres fois on pratique une incision partielle en dessous de la marcotte, ou bien une incision en anneau ou circulaire, pénétrant jusque sous l'écorce: ces incisions doivent toujours être faites immédiatement en dessous de la naissance d'une feuille ou d'un bourgeon. Enfin, comme cela a lieu pour les *Œillets*, le marcottage s'effectue en pratiquant dans le milieu d'un des *nœuds* du rameau une incision qui pénètre verticalement jusque vers la moitié de son épaisseur et que l'on prolonge ensuite horizontalement au centre de la tige, en la partageant en deux sur une étendue de 1-2 ou 3 centimètres. Il conviendra de tenir autour de la marcotte la terre constamment humectée et couverte

d'un léger paillis pendant toute la durée du marcottage. Voyez aussi l'article Culture de *l'Œillet des fleuristes*.

V. - PLANTES BULBEUSES DE PLEINE TERRE.

Culture.

Le mode de multiplication le plus généralement usité pour les plantes bulbeuses n'est point le semis, mais bien la séparation des caëux et des bulbilles, qui s'effectue surtout à la maturité des **bulbes**, soit lors de leur arrachage ou bien à l'époque de leur replantation, ainsi qu'on le trouvera indiqué plus loin. Ce procédé est non-seulement celui qui donne les résultats les plus prompts, mais c'est aussi (avec le bouturage des écailles chez quelques genres) le plus certain pour fixer et perpétuer les variétés horticoles obtenues soit accidentellement, soit par la voie du semis.

Le semis est peu usité pour la majorité des plantes bulbeuses, qui font parfois attendre leur floraison plusieurs années; cependant quelques espèces ne pouvant guère être multipliées autrement, et, d'un autre côté, ce procédé étant employé par les personnes qui cherchent à obtenir des variétés nouvelles, nous allons en dire quelques mots.

Les graines de la plupart des espèces peuvent et doivent même être semées aussitôt récoltées, le plus souvent en pots ou en terrines, quelquefois en pépinière en planche; il en est pourtant qui réussissent parfaitement semées au printemps. Quelle que soit la méthode suivie, on doit choisir de préférence une terre légère et sableuse (celle de bruyère, par exemple), et si l'on sème en pots ou en terrines, il est indispensable d'y établir un bon drainage. Le semis fait, on arrose légèrement, et l'on renouvelle cette opération toutes les fois que le besoin s'en fait sentir, mais toujours avec la plus grande modération, surtout lorsque les graines ne sont pas encore levées; plus tard les **arrosements** devront, au contraire, diminuer peu à peu à mesure que la végétation se ralentira, puis être supprimés **complètement** à la maturité. Pour opérer le repiquage des jeunes plantes bulbeuses de semis, il est préférable d'attendre que leurs feuilles se soient desséchées (1). Ce repiquage se fait en pots ou mieux en pépinière, où le plant doit demeurer jusqu'à ce que la grosseur des bulbes fasse pressentir une floraison prochaine. Les espèces qui ne supportent pas l'hiver sous notre climat, surtout étant jeunes, se sèment en pots, en terrines ou en pépinière sous châssis; pour celles-là, il est indispensable, si ondes repique pendant la belle saison en pépinière à l'air libre, d'arracher chaque année les jeunes bulbes après arrêt de leur végétation, de les conserver au sec et à l'abri du froid, et de les replanter au printemps ou à l'époque convenable pour chaque espèce (2). On renouvelle cette opération tant que les oignons

(1) Quelques personnes préfèrent ne point déranger les jeunes plantes bulbeuses dont les semis sont laissés tels quels jusqu'au moment où les jeunes bulbes se remettent en végétation; d'autres préfèrent les arracher et les conserver, soit en stratification, soit au sec pendant la période du repos; enfin, il y a des semeurs qui repiquent au contraire les jeunes germinations dès les premières feuilles, tantôt en pépinière en planche, tantôt en terrines ou en pots, parfois sous **châssis**, suivant que les circonstances l'exigent.

(2) Pour les espèces qui craignent le froid, mieux vaut les semer en pots, en terrines ou sous verre, les repiquer également en pots ou en terrines, que l'on peut facilement déplacer ou abriter à volonté; s'il s'agit de grandes quantités, on pourra les **repiquer** en pleine terre sous hache, ou bien en plate-bande, sur laquelle on posera des coffres munis de panneaux que l'on couvrira de **paillasse** dans les temps froids, et autour desquels on disposera, si besoin en est, des réchauds de fumier, de feuilles, etc.

ne sont pas de force à fleurir; cette époque venue, ils sont soumis au même traitement que les bulbes adultes.

En général, les plantes bulbeuses aiment un sol argilo-siliceux, et toutes les expositions, sauf le nord dans quelques cas, leur sont favorables; quelques-unes, notamment certains *Lis*, *Amaryllis*, *Tigridia*, préfèrent la terre de bruyère ou sableuse; d'autres au contraire, comme la *Fritillaire Méléagre*, réclament un sol un peu tourbeux et humide ou une terre ordinaire de jardin.

Quant à la plantation des plantes bulbeuses, il est assez difficile d'indiquer une époque qui puisse convenir à la fois à un grand nombre d'entre elles; pourtant le meilleur moment pour celles qui résistent à nos hivers est d'août en novembre. Les *Safrans* (*Crocus*), les *Seilles*, les *Narcisses* et les *Jonquilles*, les *Fritillaires*, les *Galanthus* (*Perce-neige*), les *Muscari*, les *Tulipes*, les *Jacinthes*, etc., sont dans ce cas. D'autres, comme le *Safran d'automne*, les *Cyclamens d'Europe*, les *Colchiques* et l'*Amaryllis lutea*, dont la floraison n lieu en automne, doivent nécessairement être replantées plus tôt, et d'ordinaire aussitôt que leurs feuilles se sont desséchées. Les *Renoncules* et les *Anémones*, qui réussissent sous les climats tempérés, dans les terrains sains et bien exposés, plantées d'automne, ne doivent être plantées au contraire qu'au printemps, février-mars, dans les terres fortes, froides ou humides et dans le Nord. Enfin, les espèces qui craignent le froid; telles que la plupart des *Glaïeuls*, la *Tubéreuse*, les *Tigridia*, certains *Lis*, etc., ne devront être plantées qu'au printemps, vers la fin de mars ou le commencement d'avril, et parfois jusqu'en mai.

Lors de la plantation, et quelquefois lors de l'arrachage des plantes bulbeuses, on doit procéder à la division des caïeux ou des bulbilles qui se développent chaque année sur la tige et autour de l'oignon mère ou adulte et le fatiguent souvent: on comprend que cette opération est nécessaire pour la propagation; elle permet en même temps d'obtenir des fleurs plus belles. Ces bulbilles ou ces caïeux ne doivent pas être mis dans les plates-bandes ornées, mais bien en pépinière d'attente, où ils demeurent jusqu'à ce qu'ils soient de force à fleurir. Quelques personnes conseillent de les arracher et de les replanter chaque année: cette précaution est toujours indispensable pour les espèces qui souffrent de nos hivers.

Outre la multiplication par le semis, par les bulbilles et les caïeux, les plantes bulbeuses peuvent être multipliées, tantôt par la séparation et le bouturage de leurs écailles, tantôt en fractionnant ou en partageant les bulbes de diverses manières; mais ces procédés exigeant des soins qui les rendent d'une pratique difficile, nous ne nous y arrêterons pas.

Un certain nombre de plantes bulbeuses peuvent rester en place pendant plusieurs années, et gagnent même en beauté à n'être pas dérangées souvent: tel est le cas pour la *Couronne impériale*, certaines *Scilles*, plusieurs *Muscari*, etc. D'autres, au contraire, doivent être relevées tous les ans: c'est particulièrement le cas pour toutes les espèces qui craignent le froid ou l'humidité de nos hivers, ainsi que pour la plupart des variétés horticoles, qui perdent rapidement leurs caractères, et qui dégénèrent si on ne les replante chaque année.

La profondeur à laquelle les bulbes peuvent être enterrés est surbordonnée à leur volume, à leur mode de végétation et aussi à la nature du sol qui doit les recevoir. Si l'on devait planter dans une terre sableuse et légère, on pourrait sans inconvénient recouvrir plus que si l'on opérait dans une terre forte, compacte ou humide.

Le moment le plus propice pour l'arrachage des bulbes est celui où les plantes, après avoir fleuri et parfois fructifié, se fanent, se flétrissent, et

rentrent dans cet état de repos qui leur est nécessaire et qu'elles ne quittent qu'à une époque déterminée : c'est alors qu'on dit que les oignons sont **mûrs**. L'extraction des oignons doit se faire par un beau temps; on les laisse exposés à l'air (non au soleil ardent) jusqu'à ce qu'ils se soient resséchés; on les transporte ensuite sur des tablettes dans un lieu sain, à l'abri de l'humidité, du grand air, de la grande lumière, de la chaleur, et aussi de la gelée et des animaux rongeurs. Ils doivent demeurer ainsi jusqu'à l'époque de leur plantation. Placés dans de telles conditions, les oignons, rhizomes, tubercules, griffes et pattes peuvent se conserver pendant cinq ou six mois; les *Anémones* et les *Renoncules* se conservent même pendant un an ou deux.

Certains oignons qui ont une tendance à se flétrir, à se dessécher lorsqu'on les laisse exposés à l'air, doivent être conservés ou stratifiés dans du sable, de la terre ou même de la mousse. Une cave saine sera nécessaire pour quelques espèces.

Les plantes bulbeuses sont non-seulement un des plus beaux ornements de nos parterres, mais elles peuvent encore concourir puissamment à la décoration des serres et des appartements pendant l'hiver : parmi les espèces qui se prêtent le mieux à cette culture, il faut citer les *Jacinthes*, les *Tulipes hâtives*, les *Narcisses à bouquets*, les *Crocus* ou *Safrans*, les *Iris de Perse*, etc. Ces mêmes espèces et quelques autres, telles que la *Scille du Pérou*, l'*Aletris Capensis*, réussissent très-bien cultivées sur carafes remplies d'eau, ou bien encore sur des assiettes ou des soucoupes, dans de la mousse humide. Ces différentes cultures, aussi curieuses qu'agréables, exigent des soins que nous indiquerons à la suite des descriptions des différentes espèces, et particulièrement à l'article JACINTHE, auquel nous renvoyons les lecteurs.

VI. - PLANTES AQUATIQUES.

Culture et semis.

Avant de donner quelques indications sur la culture et l'emploi de ces végétaux dans les jardins, nous les diviserons d'abord en quatre groupes relativement à leur manière de végéter. — 1° Les **plantes submergées**, qui vivent constamment sous l'eau, et dont tous les organes sont **complètement** submergés ou à peu près. Ces plantes sont d'ordinaire peu ornementales, et n'ont qu'un emploi horticole très-limité; cependant elles sont précieuses quelquefois, en ce qu'elles entretiennent l'eau dans un certain état de salubrité et de pureté qui la rend plus favorable à la vie, au développement des animaux et des autres plantes qu'on élève dans les aquariums, lacs, pièces d'eau, bassins et rivières. Tels sont la *Vallisnérie*, le *Stratiotes aloïdes*, et quelques autres espèces propres seulement à la culture des aquariums, et que l'on trouvera mentionnées dans une liste spéciale de plantes aquatiques, dans la seconde partie de l'ouvrage. — 2° Les **plantes flottantes** ou **nageantes** seront celles qui, comme les *Nénuphars*, l'*Aponogeton distachyum*, la *Macre*, le *Villarsia*, etc., traversent l'épaisseur des eaux, développent leurs feuilles et ouvrent leurs fleurs en nageant à sa surface. — 3° Les **plantes émergées** seront celles ayant le pied dans l'eau, et dont les tiges, les feuilles et les fleurs s'élèvent au dehors, à une certaine hauteur, comme les *Massettes*, le *Jonc fleuri*, le *Plantain d'eau*, etc. — 4° Sous le nom de **plantes amphibies**, nous désignerons toutes celles qui se développent indistinctement, tantôt le pied dans l'eau, tantôt dans la terre imbibée d'eau

ou simplement humide. Comme exemples de ce quatrième groupe nous citerons l'*Arundo Donax*, le *Caltha des marais*, la *Lysimaque*, la *Salicaire*, le *Ranunculus lingua*, l'*Iris Pseudacorus*, etc. Une partie des plantes du groupe précédent se trouvent souvent dans le même cas.

Il est nécessaire de remarquer qu'il peut arriver quelquefois, et surtout lorsque la couche d'eau recouvrant les plantes est trop épaisse, ou que le courant est fort, que quelques espèces flottantes ou émergées restent submergées, et n'offrent plus alors qu'une végétation toute spéciale et peu ornementale. On ne peut donc espérer de succès dans la décoration des bassins, lacs, mares et rivières, que lorsque l'eau est peu profonde, peu courante, et, bien entendu, qu'elle n'est pas corrompue.

Les plantes aquatiques aiment en général un sol argileux, mélangé de sable fin et de terre tourbeuse; le mieux sera, lorsqu'on le pourra, de les planter dans du limon de rivière ou dans de la terre franche siliceuse ou terre à blé, qui est celle qui se décompose le moins dans l'eau.

Les plantes aquatiques peuvent être multipliées : soit par la séparation, la division ou le fractionnement des touffes, souches, coulants, rhizomes, tubercules ou bulbilles, soit par le semis des graines que donnent quelques espèces.

Leur multiplication par la division des touffes ou par le fractionnement des rhizomes, tubercules, coulants, etc., se fait ordinairement et pour le mieux au moment où les plantes entrent en végétation, ce qui a lieu, pour notre climat, en avril et mai, et les divisions ou multiplications sont aussitôt placées dans des conditions identiques avec celles où se trouvaient les pieds mères.

Leur semis exige des soins particuliers. Lorsqu'on veut faire un semis de plantes aquatiques, on prend un pot, ou plutôt une terrine percée qu'on emplit de terre franche ou argilo-sableuse ; on répand les graines sur la surface en les recouvrant selon leur grosseur; on dispose ensuite par-dessus une faible couche de sable fin (2 ou 3 millimètres environ), et l'on arrose. Le semis fait, on transporte la terrine dans une autre terrine plus grande, qui doit contenir de l'eau en quantité variable, selon qu'on opère sur une espèce flottante, émergée ou amphibie. Eu général, les graines des plantes submergées et des plantes flottantes doivent être semées aussitôt mûres (t), et placées dès ce moment à 2 ou 3 centimètres au-dessous du niveau de l'eau; tandis que celles des plantes émergées peuvent être maintenues à plusieurs centimètres au-dessus du niveau, de manière qu'il n'y ait que la base seule de la terrine qui soit baignée.

Une grande partie des espèces amphibies peuvent être semées comme dans le cas précédent, et notamment comme celles des plantes émergées; d'autres réussissent étant simplement semées en pépinière, enterrée fraîche à l'ombre. Du reste certaines espèces émergées peuvent aussi être semées en pépinière et traitées comme des plantes terrestres. Ces détails se trouvent indiqués dans le corps de cet ouvrage, à la suite des descriptions de chaque espèce.

Les soins à donner aux plants des végétaux aquatiques sont, à part la question d'eau, les mêmes que pour les autres plantes. Lorsque les plants se sont suffisamment développés, on les repique en pots, en bacs ou en paniers, qu'on place, suivant leur nature, ou complètement sous l'eau, ou seulement le pied plongeant dans l'eau, en se conformant aux observations qui ont été relatées plus haut.

(I) Si l'on ne pouvait les semer tout de suite, il conviendrait de les conserver à l'abri du froid, dans de l'eau additionnée de charbon de bois calciné et pilé, dans de l'argile ou glaise à poterie, dans du sable, du petit gravier ou du poussier de charbon entretenus mouillés, en lieu obscur et frais de préférence.

Les plantations des pièces d'eau ou des bassins autour desquels on peut circuler est simple et facile. Si la profondeur était par trop considérable, il faudrait placer de distance en distance de grands pots, des paniers, des baquets ou des tonneaux, qu'on élèverait au besoin sur des trépieds, etc., et on les emplirait de terre de même nature que celle dont nous avons parlé ci-dessus; on procéderait ensuite à la plantation en disposant les espèces d'après leur grandeur respective et suivant le but à atteindre. Ainsi, le milieu du réservoir pourrait recevoir des *Massettes*, puis viendraient successivement, et toujours par rang de taille (détails qui accompagnent les descriptions de chaque espèce), du centre à la circonférence, les autres plantes, soit émergées, soit amphibies, entre lesquelles on placerait des espèces flottantes. Les rivières et les grandes pièces d'eau, dont on ne décore habituellement que les bords, peuvent être plantées facilement; les parties profondes où l'on n'a pu établir de trépieds ou des élévations pour recevoir les plantes, peuvent, jusqu'à un certain point, être garnies avec des espèces choisies, surtout parmi les sortes traçantes, plantées ou semées dans des paniers que l'on jette de distance en distance, ou que l'on soutient au moyen de flotteurs de liège, bois ou d'autre nature, et dont quelques-unes arrivent toujours à se développer.

La culture des aquariums d'appartement ne diffère pas d'une manière notable de celle des pièces d'eau ordinaires; toutefois les petites dimensions de ces appareils ne permettent guère d'y cultiver que des plantes de dimensions restreintes; en outre, la place qu'on affecte habituellement aux aquariums les exposant à être vus aussi bien par-dessus que par les côtés, il y a lieu d'employer de préférence, pour leur ornementation, des plantes submergées, qui font ainsi un très joli effet. Il faut d'ordinaire peu de nourriture pour l'entretien de ces cultures en miniature : une couche de quelques centimètres de terre franche (argilo-sableuse), de limon ou de vase de rivière, à laquelle on mélange du poussier de charbon, et que l'on recouvre de sable ou de gravier, est suffisante. Lorsque l'on construit dans ces appareils de petits rochers, on y ménage souvent des cavités qu'on emplit de la terre mentionnée plus haut, et dans lesquelles on place à demeure quelques jolies espèces submergées, flottantes ou émergées; on orne aussi provisoirement ces aquariums en y apportant, dans les places réservées ou disposées *ad hoc*, des plantes élevées en pots et qu'on y laisse tant qu'elles se maintiennent en bon état.

Un des inconvénients de la culture des aquariums est la qualité de l'eau employée, qui est parfois envahie par les Conferves (sortes de Mousses d'eau), ou qui forme souvent sur les plantes ou sur les parois du verre des dépôts calcaires ou autres d'un aspect désagréable. On obvie jusqu'à un certain point à cet inconvénient en employant de préférence de l'eau de pluie; ou, si l'on était obligé de se servir d'eau ordinaire, il conviendrait de la faire passer dans un filtre au fond duquel on mettrait une forte couche de charbon pulvérisé, puis une couche de limaille de fer qui ferait précipiter la chaux, et par-dessus une seconde couche de charbon. L'obscurité est en outre peu favorable au développement des Conferves: on devra donc couvrir l'eau, ou les côtés les plus éclairés, au moyen d'un canevas qui tamisera et adoucira l'intensité de la lumière. Enfin, des coquillages ou mollusques d'eau douce, tels que *Limnées*, *Planorbis*, *Anodontes*, etc., placés vivant dans l'eau, et même quelques petits poissons, contribueront à maintenir l'eau en bon état.

VII. — PLANTES ALPINES.

Semis et culture.

Les conditions dans lesquelles nous pouvons placer ces végétaux sont si différentes de celles où ils croissent naturellement, que nous sommes souvent obligés d'employer des moyens particuliers pour assurer la conservation de certains d'entre eux.

Les plantes alpines peuvent se diviser en deux séries : 4⁰ celles de talus ou de rocailles, c'est-à-dire les espèces des parties basses des montagnes et qui descendent presque dans la plaine; 2^e celles de rochers proprement dites, originaires des zones plus élevées avoisinant la région des neiges.

Toutes les espèces que nous comprenons dans la première série peuvent être traitées comme les plantes vivaces ordinaires; on les sème de même en pépinière, on les repique aussi en pépinière, et on les met en place dès qu'elles sont de force à fleurir. Plus délicates que les précédentes, les plantes de rochers ont besoin d'être semées en pots ou en terrines fortement drainés, à l'exposition du nord ou du levant de préférence, en terre de bruyère, soit pure, soit mélangée d'un peu de terreau de feuilles, de charbon de bois ou d'ardoise pilée, ou d'un peu de terre franche sableuse; on repique les plants dans les mêmes conditions, et on les met en place aussitôt qu'ils ont pris un développement suffisant (1).

Pour garnir et orner les rocailles, les tertres, les talus ou les glacis, on doit choisir de préférence des espèces s'élevant peu ou traçant beaucoup, telles que *l'Arabette des Alpes*, *la Corbeille d'or*, *l'Aubriétie deltoïde*, les *Céraistes*, quelques *Saxifrages*, bon nombre de *Sedum* ou *Orpins*, etc., etc.; ou bien encore des espèces qui, comme la *Fumeterre jaune*, se ressemment naturellement et se perpétuent indéfiniment à la même place.

Pour l'ornementation des rochers factices, au contraire, il ne faut employer que des espèces véritablement alpines ou des plantes gazonnantes de préférence aux traçantes, car l'espace disponible est souvent fort limité; et comme on a tout intérêt à multiplier le plus possible le nombre des variétés, et conséquemment à les rapprocher les unes des autres, si l'on employait indifféremment et des plantes traçantes et des plantes gazonnantes, comme les premières sont très-voraces et envahissantes, elles arriveraient promptement à anéantir les secondes : ce qu'il faut éviter. Certaines Fougères, quelques jolies espèces annuelles ou vivaces, prises en dehors des plantes alpines, peuvent également se cultiver sur les rochers, et concourir agréablement à leur ornementation : nous citerons, entre autres, la *Saponaire de Calabre*, les *Lobelia Erinus*, etc.

Lorsqu'on veut construire un rocher dans le but spécial d'y cultiver des fleurs, on doit choisir un emplacement convenable et exposé de telle façon qu'on puisse donner à ce rocher deux pentes principales : l'une au levant, l'autre au couchant, ces deux expositions (la première surtout) étant les plus favorables à la culture des plantes alpines; on peut cependant, dans certains

(1) Les véritables plantes alpines, c'est-à-dire celles des liantes régions, supportent difficilement le grand air et le plein soleil, ainsi que les brusques variations de température; c'est pourquoi on doit les placer en été dans une partie du jardin abritée des grands courants d'air et du plein soleil par des murailles, des rideaux d'arbres ou des abris artificiels, sur des pentes au nord et à l'est. Pendant l'hiver, on devra, pour conserver la plupart des espèces, les tenir à froid sous châssis, très-près du verre, au nord ou à l'est de préférence, en leur donnant le plus d'air possible et ne les arrosant que tout juste ce qu'il faudra pour les entretenir vivantes.

cas, et surtout lorsque l'emplacement est abrité contre le plein soleil, adopter pour les pentes les expositions du midi et du nord. L'emplacement étant trouvé, on élèvera une butte de terre, au-dessous de laquelle on aura mis des cailloux, des escarbilles ou du gros sable, qui feront l'effet d'un drainage et faciliteront l'écoulement des eaux; on appliquera ensuite sur ce monticule, en les y disposant en lignes circulaires et concentriques, superposées en gradins, des portions de roc, de pierre meulière, de tuf calcaire ou volcanique, etc., en donnant la préférence aux morceaux qui, par leur conformation, seront le plus appropriés à ce genre de construction et de culture. Si l'on tient au pittoresque, on pourra l'obtenir facilement au moyen d'accidents de terrains, en variant la disposition du monticule, ainsi que celle des pierres et leurs dimensions.

Quelques établissements publics possèdent d'assez jolis exemples de ces rochers ou petites montagnes artificielles: dans le jardin botanique de Grenoble, entre autres, il existe un rocher qui nous paraît d'autant plus mériter d'être décrit, qu'il a été disposé spécialement pour la culture des plantes qui nous occupent.

Ce rocher est construit avec du tuf, sorte de pierre très-poreuse, et présente deux pentes principales. Sa longueur est d'environ 20 mètres, et sa largeur ou diamètre à la base est de 2^m,30; la hauteur dans l'axe est de 1 mètre. Il est formé de huit rangées ou couches de tuf, disposées parallèlement en lignes circulaires, concentriques; quatre de ces rangées de pierres sont superposées en gradins du côté nord, et les quatre autres le sont au midi; une neuvième ligne placée au sommet forme le couronnement des deux versants, c'est-à-dire la crête du rocher. C'est dans des anfractuosités ou excavations naturelles de ces pierres, ou bien dans les parties réservées *ad hoc* entre les morceaux de tuf, et garnies de terre de bruyère ou de terre composée, que les plantes sont placées.

Un rocher construit d'après cette idée peut donc recevoir, d'une part : les plantes des hautes régions, qui ne réussissent bien qu'au levant ou au nord; les espèces des coteaux secs et arides, telles que les *Joubarbes*, les *Sedum*, certaines *Saxifrages*, etc., qui pourraient en occuper la partie supérieure ou crête; et enfin les plantes des bois élevés, et surtout celles des lieux frais et humides, qui réussissent mieux au couchant ou au midi. Pour ces dernières, on pourrait faire arriver au sommet du rocher un petit tuyau finement percé, d'où l'eau tomberait goutte à goutte sur une étendue déterminée du côté exposé au couchant ou au midi, et spécialement réservée à la culture des plantes qui aiment à vivre dans ces conditions : telles sont la *Soldanelle*, la *Primevère farineuse*, certaines *Fougères*, etc.

L'exposition, la nature du sol, le mode de multiplication et de conservation qui conviennent à chaque espèce alpine se trouvent indiqués à la suite de leur description, et la connaissance de tous ces détails est indispensable pour arriver à de bons résultats. La question des arrosements est aussi d'une grande importance pour la conservation des plantes cultivées sur les rochers; ils devront être renouvelés fréquemment en été, et alors de préférence le soir, ou bien le matin avant le lever du soleil; on pourrait même parer aux inconvénients de la sécheresse et atténuer les effets de l'évaporation, en plaçant sur la terre ou sur les pierres, autour de chacune de ces plantes, une petite couche de mousse (ou de la sciure de bois, du tan, des bourres, etc.) qui assurerait leur conservation. Lorsqu'on opère sur des plantes rares et délicates, il est bon de les laisser en pots qu'on place dans le rocher et qu'on dissimule avec de la mousse; à l'automne, on les enlève et on les place sous des châssis froids où elles doivent passer l'hiver.

Les plantes alpines cultivées redoutent moins le froid que l'excès d'hu-

humidité, et surtout les brusques variations de température; on devra donc tâcher de les soustraire à ces influences fâcheuses, et suppléer à la couche de neige qui les recouvre à l'état sauvage, soit en répandant sur le rocher une couche assez épaisse de longue paille ou de mousse sèche, qui empêchera les effets désastreux d'un dégel trop prompt. Toutefois, comme cette couverture est d'un aspect assez disgracieux et malpropre, il serait bien préférable, si la chose était praticable, de couvrir en hiver la surface entière du rocher au moyen d'une légère charpente sur laquelle s'adaptent, à 5 ou 6 pieds de hauteur, des panneaux vitrés mobiles, des nattes, des paillasons, ou même tout simplement des planches dépassant les bords inférieurs du rocher, et qui, tout en laissant librement circuler l'air de tous côtés, formeraient une toiture qui soustrairait les plantes à l'action des pluies, du rayonnement, et atténuerait l'effet des transitions brusques et fréquentes de la température.

VIII. - FOUGÈRES.

Culture.

Les Fougères ne produisent ni feuilles, ni fleurs, ni graines, telles qu'on les entend généralement. Ce que l'on appelle vulgairement feuilles dans les *Fougères* sont des sortes de rameaux foliacés auxquels on a donné le nom de *frondes*, qui ont la particularité d'être roulées en crosse avant leur entier développement. D'ordinaire, c'est sur la face inférieure ou verso de ces feuilles-frondes, et parfois sur des épis ou frondes fertiles spéciales, de formes très-variables, que sont disposés de différentes manières des organes particuliers, remplaçant les fleurs, des sortes de pustules ou capsules nommées *sporanges*, qui contiennent les organes reproducteurs (l'analogue des graines) nommés *spores*, qui se présentent sous la forme de poussière presque impalpable, d'une couleur tantôt brune ou noire, tantôt jaune, orangée ou rousse. Ces spores sont ordinairement disposées par petits groupes qu'on désigne sous le nom de *souffles*, et qui sont parfois recouverts d'une sorte d'enveloppe pelliculaire protectrice ou membrane, appelée *indusie*. Les différents genres qui composent la famille des Fougères ont été établis d'après la forme, le groupement, la disposition des *souffles*, la présence ou l'absence de l'*indusie*, la conformation des *sporanges*, etc., etc. Ces détails, qui sortent un peu du cadre de cet ouvrage, n'ont d'autre but que celui de montrer que chez les Fougères les fleurs et les semences ne sont point organisées comme on est accoutumé de les voir dans les plantes ordinairement cultivées pour l'ornement des jardins.

La multiplication des Fougères par le semis de leurs spores présente dans la pratique des difficultés telles, exige des connaissances spéciales et des soins tellement minutieux, qu'il ne peut en être question ici. Nous nous abstiendrons donc d'en parler, d'autant plus que le mode le plus usité pour la multiplication des Fougères comprises dans cet ouvrage est la division des touffes, la séparation des rhizomes et le bouturage des *propagules* ou bourgeons *bulbifères* ou foliacés que l'on observe sur les frondes de certaines espèces; opérations qui doivent s'effectuer de préférence au printemps, ainsi qu'on le trouvera indiqué à l'article qui concerne chaque espèce.

La culture des Fougères se rapprochant beaucoup de celles des plantes alpines, on construit aussi quelquefois pour elles comme pour ces dernières des rocailles ou rochers où l'on peut en réunir des collections variées et étendues. Ces rochers, auxquels on donne le nom de *fougeraies*, peuvent

être construits et conduits comme il est indiqué dans le chapitre précédent. Cependant on trouvera dans la seconde partie de cet ouvrage, à l'article *Choir de Fougères de pleine terre*, la description d'un rocher construit spécialement dans le but d'y cultiver des Fougères.

IX. — PLANTES PITTORESQUES ET DE HAUT ORNEMENT

POUR LES PELOUSES ET LES MASSIFS DES JARDINS PAYSAGERS, SQUARES, ETC.

La mode adoptée depuis quelques années d'employer pendant la belle saison, pour la décoration des jardins, des plantes pittoresques à grande végétation et à beau feuillage, a rendu obligatoire l'introduction, dans les cultures de pleine terre en été, d'un certain nombre de plantes de serre. Parmi ces plantes, dont on trouvera dans la seconde partie de cet ouvrage des listes spéciales, plusieurs, semées de bonne heure au printemps, étant susceptibles de prendre, dans le courant de l'année même, un assez grand développement, qui permet de les utiliser avantageusement dans l'ornementation des jardins, et d'en obtenir les effets décoratifs les plus désirables, nous avons cru pouvoir assimiler la culture de plusieurs d'entre elles à celle des plantes annuelles, et devoir les comprendre dans ce recueil, ainsi que quelques autres plantes de serre qui, semées d'automne ou de printemps, fleurissent l'été suivant, et peuvent conséquemment être traitées comme beaucoup de fleurs annuelles ou bisannuelles de nos jardins.

Pour quelques-unes de ces plantes, comme les *Canna*, le *Melanthus major*, les *Tabacs glauque* et à feuilles de *Wigandia*, plusieurs *Solanum*, les *Wigandia*, etc., dont il y a intérêt à obtenir le plus promptement possible un très-grand développement, le mieux, lorsqu'on est convenablement outillé, sera de commencer à semer en pots ou en terrines bien drainés, soit en bonne terre, soit sur couche chaude, dès la fin de janvier, ou mieux en février et mars; on repiquera les plants, et on les repotera successivement et de plus en plus largement dans des pots qu'on replacera dans les mêmes conditions de température, jusqu'à ce qu'on puisse les livrer à la pleine terre, ce qui ne peut guère se faire, sous le climat de Paris, qu'à partir du 15 mai. On pourra traiter de la même manière, les *Héliotropes*, les *Cobœa*, les *Pervenches de Madagascar*, les *Dahlias* de semis, les *Verveines hybrides*, les *Chrysanthèmes frutescents*, etc., qui sont, pour cette raison, compris également dans cet ouvrage, où l'on trouvera, à la suite de chacun des articles spéciaux consacrés à ces espèces, la culture qu'il convient de leur appliquer. Les personnes qui possèdent des serres convenables et un emplacement suffisant, pourront faire relever de la pleine terre en automne, et empoter des pieds de quelques-unes de ces plantes pour les abriter et les conserver en hiver; mais ce mode étant peu pratique et ne produisant pas toujours de bons résultats, le mieux sera, pour les espèces dont on aura des graines, de recommencer les semis tous les ans, ou, si l'on veut avoir de vieux pieds, de repiquer chaque année des plants de semis dans des pots où ils seront élevés et maintenus, puis hivernés à chaud, jusqu'à la mise en pleine terre au printemps suivant.

DESCRIPTION,

DES FLEURS DE PLEINE TERRE ⁽¹⁾

ABOBRA. ABOBRA, NDN.

Étymologie. — Nom par lequel les Brésiliens désignent la plupart des Cucurbitacées médicinales.

Fam. des *Cucurbitacées*.

Abobra a fleurs verdâtres. — A. VIRIDIFLORA,

Amér. mérid. — *Vivace.* — Du collet d'une racine pivotante, charnue, blanchâtre, ayant de l'analogie avec celle d'une Carotte, simple ou fourchue, et s'enfonçant dans le sol jusqu'à environ 50 centimètres de profondeur, naissent des tiges grêles, rampantes ou grimpantes à l'aide de vrilles, anguleuses, très-ramifiées, et qui atteignent en peu de temps 8 à 10 mètres de longueur. Ces tiges portent des feuilles diversement et très-élegamment découpées, exhalant, quand on les froisse, une odeur assez désagréable. Ces feuilles, palmatilobées sur les jeunes rameaux, sont très-divisées et comme déchiquetées sur les tiges adultes. Fleurs dioïques, solitaires à l'aisselle des feuilles, pendantes et portées sur des pédicelles grêles; toutes sont d'un vert pâle et exhalent une agréable odeur de prune de reine-Claude. Les pièces du calice sont très-petites mais celles de la corolle, parfaitement étalées, sont ovales-lancéolées aiguës, et munies extérieurement de nombreux poils cotonneux, blanchâtres. Aux fleurs femelles, qui sont excessivement nombreuses, succèdent des fruits petits, ovoïdes, d'abord verdâtres et se colorant en carmin écarlate à la maturité.



Abobra à fleurs verdâtres.

L'*Abobra viridiflora* commence à fleurir la seconde année du semis, vers la fin de juin, et sa floraison ne s'arrête, pour ainsi dire, qu'à l'approche des gelées. Par la rapidité de sa croissance, la forme bizarre et gracieuse de son

(1) Les indications que nous donnons dans cet ouvrage sur l'espacement à donner aux plantes sont assez arbitraires et ne peuvent être qu'approximatives; car on conçoit que le distancement des plantes devra varier suivant le climat, la nature du terrain, l'exposition, la saison, la culture, suivant aussi le but que l'on se proposera, et enfin selon l'époque et le mode de semis. En général, les plantes semées d'automne sont plus vigoureuses que celles semées de printemps; celles que l'on plante seulement au moment de la floraison, pour produire un effet momentané, doivent être plus rapprochées que celles que l'on plante jeunes et qui devront se développer à la place on elles seront repiquées. Il en est de même des dimensions, ainsi que des époques de floraison, pour lesquelles nous avons indiqué la moyenne ordinaire prise sur des sujets adultes ayant atteint leur complet développement. Ces renseignements, recueillis sous le climat de Paris, ne peuvent donc être que relatifs; cependant ils pourront être consultés avec fruit et servir de guide d'une manière assez exacte.

feuillage, et surtout par l'élégance des innombrables petits fruits rouges dont se couvrent les pieds femelles, cette plante grimpante mérite une place dans les jardins d'agrément pour orner les murailles, les treillages, etc.

Cette Cucurbitacée étant dioïque, il est indispensable, pour la voir fructifier, de cultiver côte à côte les deux sexes. Bien qu'originale d'un climat beaucoup plus chaud que le nôtre, l'*Abobra viridiflora*, planté le long d'un mur au midi, et protégé pendant les fortes gelées, soit par un amas de terre, soit par une couche de feuilles ou de litière, résiste au froid sous le climat de Paris; néanmoins ce n'est que dans les jardins du Midi qu'on en obtiendra le développement normal.

Sa multiplication se fait pour ainsi dire sans difficulté, soit par le sectionnement des tiges, qui s'enracinent très-facilement dans le sol lorsqu'elles rampent à sa surface, ce qui permettra de bouturer à volonté des sujets des deux sexes, soit en semant les graines au printemps (mars-avril) en pots et sur couche; on repique le plant en pots qu'on maintient encore quelque temps sur couche, puis on plante à demeure en mai. Les individus qu'on aura obtenus de boutures devront être maintenus en pots sur les tablettes d'une orangerie ou même sous châssis froid et sec, jusqu'à la mise en place en mai.

ABRONIE. — ABRONIA, JUSS.

Étymol. — De ἀβρός, élégant : de l'élégance des fleurs.

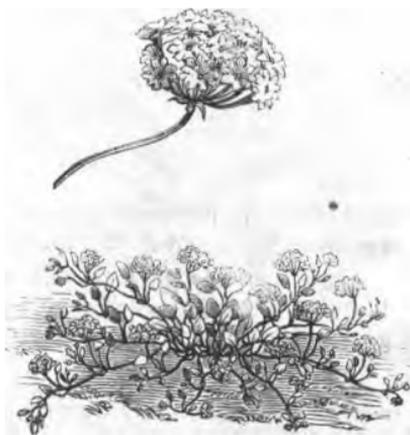
Fam. des *Nyctaginées*.

Abronie à fleurs en ombelle. — A. UMBELLATA, Lamk.

(Alb. Vilmorin, no 9, 1859.)

Syn. lat. — *Tricratus admirabilis*, L'Hérit.

Californie. — Annuelle, vivace en serre. — Plante rameuse, à ramifications étalées sur le sol, ou grimpantes, striées ou lavées de rougeâtre, atteignant environ 1^m,50 de longueur. Feuilles opposées, longuement pétiolées, à limbe ovale-lancéolé oblique, un peu épais. Fleurs à odeur suave, réunies en bouquets au sommet de pédoncules axillaires longs de 8 à 12 centimètres, qui naissent alternativement à l'aisselle d'une seule des deux feuilles de chaque nœud. Chaque bouquet rappelle un peu par sa disposition l'inflorescence de certaines Primevères, et se compose de 10 à 15 fleurs réunies, avant l'épanouissement, dans une enveloppe formée par cinq ou six petites feuilles squamiformes. La corolle, d'une belle couleur rose lilacé, avec une petite tache plus claire à la gorge, est tubuleuse, plus longue que l'involucre; son limbe, large de 5 à 6 millimètres, est étalé et offre 5 lobes échancrés en cœur; les étamines sont incluses et au nombre de 5. La graine est enveloppée par les écailles qui accompagnent chaque fleur, et qui s'accroissent en forme d'ailes, après la floraison.



Abronie à fleurs en ombelle.

Cette charmante plante est assez rustique, cependant elle aime un sol léger,

une exposition chaude, et se plaît particulièrement au pied d'une muraille au midi. Ses rameaux, qui se couvrent de fleurs de juillet en octobre, sont allongés, flexibles, traînants, presque grimpants, et peuvent, étant dirigés, servir à orner des treillages, des murs ou des berceaux. Palissée horizontalement sur des treillages à quelques centimètres au-dessus du sol, l'*Abronie* formerait d'élégantes bordures. Les graines doivent être semées en août, en pépinière ; on repique les jeunes plants en pots que l'on hiverne sous châssis, et on les met en place vers la fin de mai, en les espaçant d'environ 50 centimètres s'il s'agit de former un massif, et 60 centimètres si l'on doit les palisser.

La rusticité de cette plante permettra peut-être, alors qu'elle sera mieux connue, de l'utiliser à l'ornementation des balcons, des fenêtres, des terrasses, en l'y associant aux Ipomées, aux Haricots d'Espagne, au *Cobée*, etc. Dans le midi de la France, et depuis plusieurs années chez nous-mêmes, les graines, qui se répandent naturellement en automne, passent l'hiver dehors et germent au printemps suivant.

ACANTHE. — ACANTHUS, TOURN.

Étymol. — De *ἄκανθα*, épine : allusion aux feuilles épineuses de plusieurs espèces d'Acanthes.

Fam. des *Acanthacées*.

1. **Acanthe à feuilles molles.** — *A. mollis*, Lin.

Syn. /rang. — Grande Berce, *Branc-ursine*, *Patte-d'ours*.

Europe Mérid. — *Vivace.* — Racines profondes et traçantes. Feuilles radicales largement lobées, pennatifides, sinuées-lyrées, longues de 0^m,40 à

0^m,50 et plus, larges de 20 à 30 centimètres; les caulinaires plus petites et plus lobées. Tiges droites, simples ou parfois un peu rameuses, s'élevant à environ 80 centimètres, un peu pubescentes au sommet. Fleurs sessiles, naissant chacune à l'aisselle d'une bractée ovale acuminée, profondément dentée, épineuse, fortement nervée, et parfois à épine terminale arquée en dessous. Ces fleurs, d'une configuration toute particulière, sont nombreuses, et leur ensemble forme un remarquable épi dressé de 40 centimètres et plus de longueur. Calice à 4 parties inégales : la division supérieure est très-développée, voûtée, oblongue, lavée de rougeâtre, très-veinée extérieurement, surtout au sommet, qui est parfois denticulé ; cette division supérieure abrite les étamines et tient lieu de la lèvre supérieure de la corolle; la division inférieure du calice est aussi oblongue, mais concave, plus petite, moins colorée et appliquée sous la corolle ; elle se termine par 2 lobes arrondis et peu saillants, quelquefois un peu dentelés; enfin les deux divisions latérales sont plus extérieures et linéaires-subulées, épineuses. Corolle à une seule lèvre ou unilabiée, très-courtement tubuleuse inférieurement, à lèvre très-développée, blanche, rosée ou lilacée, veinée, auriculée et membraneuse sur les côtés à sa base, étroite vers son milieu et très-



Acanthe à feuilles molles.

culé ; cette division supérieure abrite les étamines et tient lieu de la lèvre supérieure de la corolle; la division inférieure du calice est aussi oblongue, mais concave, plus petite, moins colorée et appliquée sous la corolle ; elle se termine par 2 lobes arrondis et peu saillants, quelquefois un peu dentelés; enfin les deux divisions latérales sont plus extérieures et linéaires-subulées, épineuses. Corolle à une seule lèvre ou unilabiée, très-courtement tubuleuse inférieurement, à lèvre très-développée, blanche, rosée ou lilacée, veinée, auriculée et membraneuse sur les côtés à sa base, étroite vers son milieu et très-

élargie, trifide ou trilobée au sommet, à lobes arrondis, le médian plus allongé, plissé ; en outre, la base de cette division est ceinte d'une couronne de poils soyeux qui se répandent assez loin sur la partie inférieure et interne de son pli médian. Les étamines, au nombre de 4, sont opposées 2 à 2, et insérées par paire des niveaux différents sur le tube rudimentaire de la corolle : leurs filets sont gros, tordus, à peu près de même hauteur, mais les plus internes sont infléchis; les anthères, très-développées, sont dressées, fortement poilues, à poils soyeux disposés en brosse sur les bords de la loge, surtout sur l'un des côtés ; elles sont dépassées par un style filiforme, bifide, qui surmonte un ovaire glabre à 2 loges. Fruit capsulaire, s'ouvrant avec élasticité et détonation, pour laisser échapper des graines assez grosses, dépourvues d'albumen. — Culture et emploi des espèces nos 3 et 4.

Acanthe larges feuille». — *A. mollis*, *Lin.*, var. *latifolius*, *Hort.*

Syn. lot. — *Acanthus Lusitanicus*, *Hort.*; *A. latifolius*, *Hort.*

Syn. franç. — Acanthe de Portugal.

Vivace. — Cette plante, qui n'est sans doute qu'une variété de la précédente, s'en distingue par un développement plus considérable dans toutes ses parties. Ses feuilles sont nombreuses, amples, s'élèvent jusqu'à 60 centimètres, et forment, chez les pieds adultes, des touffes en rosace de plus d'un mètre de diamètre. Ses liges robustes atteignent parfois jusqu'à 1^m,50 et même 2 mètres de hauteur ; elles sont simples ou un peu rameuses, et se terminent par un long épi de grandes fleurs d'une coloration un peu plus intense que dans l'Acanthe molle ordinaire.

Une des particularités de cette plante est de végéter, pour ainsi dire, toute l'année : plantée en pleine terre au printemps, elle ne tarde pas à pousser vigoureusement, et ses fleurs se succèdent de juin-juillet en août; relevée l'automne et mise dans de grands pots ou en paniers, ses feuilles restent vertes tout l'hiver et il s'en développe même de nouvelles, ce qui rend



Acanthe à larges feuilles.

cette Acanthe très-précieuse pour l'ornement des jardinières, des appartements et des jardins d'hiver. Elle est un peu délicate sous le climat de Paris ; toutefois, en la plantant à une exposition chaude et abritée, elle peut résister aux gelées. Pour plus de sécurité, on pourra la couvrir d'une cloche autour de laquelle on mettra un bon lit de feuilles sèches, comme nous l'avons indiqué pour la conservation des *Tritoma*. Sa multiplication s'opère comme celle des espèces n^o 3 et 4. Les grandes dimensions de cette Acanthe indiquent qu'il lui faut une terre substantielle et profonde, mais meuble, et plutôt un peu fraîche que trop humide. C'est une des plus belles plantes que l'on puisse recommander pour la décoration des pelouses et des parties mouvementées des jardins pittoresques.

3. Acanthe épineuse. — *A. SPINOSUS*, Lin.

Europe mérid., Dalmatie. — *Vivace.* — Feuilles plus découpées que celles de l'espèce n^o 1, à divisions presque triangulaires, munies de dents courtes et épineuses. Les fleurs, de même couleur et disposées en épi serré plus petit et un peu velu, sont placées à l'aisselle de larges bractées ovales-aiguës, droites, à bords épineux.



Acanthe épineuse.

Il nous a paru que l'Acanthe épineuse était plus franchement rustique et plus régulièrement florifère que les autres.

Cette Acanthe, comme aussi les trois autres espèces décrites ici, peut être multipliée par boutures de racines qu'on peut faire pour ainsi dire en toutes saisons, dans des pots ou des terrines à fond drainé, en terre de bruyère ou autre légère et sablonneuse, que l'on expose selon la saison dans laquelle on opère, soit sous cloche, à l'air libre, soit sous châssis ou en serre près des jours. Dès que ces tronçons de racines ont émis des bourgeons feuillés, on les plante un à un dans des pots, où on les laisse jusqu'à ce que leur force permette de les planter en pleine terre. Pour les autres modes de culture, voyez après le n^o 4.

4. Acanthe très-épineuse. — *A. SPINOSISSIMUS*, Desf.

Europe mérid. — *Vivace.* — Du milieu d'une touffe de feuilles pennatiparalites, coriaces, presque glabres, excessivement épineuses de tous côtés, et à divisions profondément pennatifides, s'élève à environ 1 mètre une tige robuste, glabre, simple ou peu rameuse, portant à son sommet, sur une longueur de 30 à 40 centimètres, de nombreuses fleurs sessiles, d'un rose carné, disposées en un très-bel épi; ces fleurs sont accompagnées de bractées ovales-lancéolées aiguës, recourbées et très-épineuses.

La floraison des Acanthes a lieu d'ordinaire de la fin de juin ou du commencement de juillet en août. Ce sont des plantes de haut ornement, d'un port tout à fait pittoresque, qui les rend particulièrement propres à la décoration des jardins paysagers : on les emploie avantageusement pour orner les bords des massifs d'arbustes ; mais c'est surtout placées isolément sur les pelouses, qu'elles produisent le plus bel effet. Ce qui fait la valeur des Acanthes, ce n'est point tant leurs fleurs, qui ne sont pourtant pas sans mérite, et qui, par la manière dont elles sont disposées, donnent à ces

plantes un cachet d'originalité tout spécial ; mais leurs feuilles, qui sont groupées en large touffe retombante, et qui imitent le *chapiteau corinthien*, dont il paraît, d'ailleurs, qu'elles auraient inspiré l'idée au sculpteur Callimaque, s'il faut en croire la légende de Vitruve.

Ces plantes réclament un sol argileux ou *argilo-siliceux* et profond, au midi, et elles ont besoin, dans les départements du Nord, d'être garanties l'hiver avec des feuilles sèches. On les multiplie par semis qu'on fait de mai en juillet en pépinière; on repique les plants en pleine terre ou en pots enterrés en pépinière bien exposée, et on les met à demeure en mars. On multiplie également et plus fréquemment les Acanthes par boutures de tronçons de racine, comme il est dit au n° 3, ou bien encore au moyen de leurs drageons, et par éclats ou division des pieds, qui doivent être faits de préférence au printemps : dans ce cas, les éclats ou les drageons sont placés sous cloche ou sur une couche tiède, en terre légère sablonneuse, et leur reprise s'opère promptement, à la condition de n'arroser que *très-modérément*. Dès que ces multiplications sont suffisamment enracinées, on les plante à demeure en les espaçant d'environ 70 centimètres à 4 mètre. Jusqu'au moment de la reprise, les *arrosements* devront être très-modérés.

Aceranthus diphyllus. — V. ÉPIMÉDE A DEUX FEUILLES.

%chillea. — V. ACHILLÉE.

ACHILLÉE. — ACHILLEA, LIN.

Étymol. — Dédié à Achille, qui, dit-on, employa l'espèce commune pour cicatriser des plaies.

Fam. *des Composées.*

SECTION A. — FLEURS BLANCHES.

1. Achillée de Clavenne. — A. CLAVENNÆ, Lin.

Syn. let. — *Parmica Clavennæ*, DC.

Europe. — *Vivace.* — Plante couverte d'un duvet soyeux argenté. Tiges peu rameuses, élevées d'environ 30 centimètres. Feuilles alternes, *pennatifides*, à divisions oblongues ou lancéolées-linéaires, entières ou peu dentées. Fleurs en capitules disposés en corymbe presque régulier; involucre formé d'écaillés brunâtres ; demi-fleurons d'un *blanc pur*, égalant l'involucre; fleurons d'un *blanc jaunâtre*.

Cette *Achillée* produit assez d'effet dans les rochers factices ou sur les talus rocailloux. Son feuillage blanchâtre contraste avec celui des autres espèces et des plantes voisines. Elle fleurit en juin-juillet. L'exposition du nord et la terre de bruyère lui sont nécessaires, à moins qu'on ne puisse la planter en terrain graveleux, dont elle s'accommode fort bien. Sa multiplication s'opère par éclats ou division des pieds à la fin de l'été ou au printemps.



2. Achillée feuilles serrées ou dentées en scie. — A. SERRATA, Retz.

Syn. lat. — *Ptarmica serrata*, DC., *A. serratifolia*, Hort.

Patrie incertaine. — *Vivace.* — Plante recouverte d'une pubescence velue blanchâtre, à souche horizontale ou oblique, rameuse, d'où naissent des tiges ascendantes de 20 à 30 centimètres de hauteur, rameuses au sommet. Feuilles linéaires-lancéolées, pennatifides, à segments oblongs, obtus ou aigus, entiers ou dentés en scie. Capitules floraux nombreux, ressemblant à ceux de la Millefeuille ordinaire et groupés en un corymbe étalé; involucre campanulé à écailles tomenteuses finement bordées de noirâtre; ligules au nombre de 7-8, obovales, entières ou à peine tridentées. — Fleurit en juillet. — Culture et emploi de l'espèce précédente.

3. * Achillée grandes feuilles. — A. MACROPHYLLA, LM.

Syn. lat. — *Ptarmica macrophylla*, DC.

Alpes. — *Vivace.* — Tiges élevées de plus de 60 centimètres. Feuilles alternes, vertes, glabres, pennatifides, à segments ovales-lancéolés, le supérieur confluent, tous inégalement dentés. Fleurs blanches disposées en corymbe composé.

Plante peu rustique, fleurissant de juillet en août, et quelquefois en mai-juin. Même emploi et même culture que le n° 1. On peut aussi la semer de mai en juin, en pépinière à l'ombre; on repique le plant en pépinière et on le met en place en automne ou au printemps.

Les feuilles sont astringentes et vulnérables; les montagnards les substituent souvent à celles de la Millefeuille.

4. Achillée Ptarmique fleurs doubles. — A. PTARMICA, Lin., var. FLOR. PLEN.

Syn. lat. — *Ptarmica vulgaris*, DC., var. *multiplex*, Hort.

Syn. franç. — Achillée commune à fleurs doubles, Bouton-d'argent, Herbe à éternuer.



Achillée Ptarmique à fleurs doubles.

Indigène. — *Vivace.* — Plante glabre, à tiges élevées de 70 centimètres à 1 mètre, rameuses, touffues. Feuilles alternes, lancéolées-linéaires, dentées. Fleurs blanches, très-doubles, en corymbe composé, paniculé. Dans ces fleurs, tous les fleurons se sont transformés en demi-fleurons d'un blanc satiné. Il n'y a point de graines.

La Ptarmique fleurs doubles est une plante très-rustique; elle croit indifféremment à toutes les expositions et dans tous les terrains, pourvu qu'ils soient un peu frais. Ses fleurs, qui se succèdent de juillet en août, sont fréquemment employées pour la confection des couronnes funéraires et des bouquets. Cette plante est très-usitée pour décorer les plates-bandes, le bord des massifs d'arbustes, et pour former des groupes

autour des arbres isolés sur les pelouses. Les pieds doivent être espacés d'environ 40. à 50 centimètres. On multiplie aisément cette espèce par la séparation des touffes, en septembre-octobre ou en février-mars.

SECTION B. — FLEURS JAUNES.

5. **Achillée à touilles de Filipendule.** — A. FILIPENDULINA, Lamk.

Orient. — *Vivace.* — Plante *subtomentuse*, à odeur *pénétrante*. Tiges roides, peu rameuses, atteignant 1m,20. Feuilles alternes, *pennatiséquées*, à 18-25 segments de chaque côté, presque égaux et irrégulièrement dentés. Fleurs d'un *jaune d'or*, en corymbe vaste et régulier, large de plus de 15 centimètres. Dans cette espèce et dans celles qui suivent, les demi-fleurons sont plus courts que l'involucre.

Par sa taille élevée, et surtout par l'ampleur de ses corymbes de fleurs d'une rouleur très-vive, cette espèce convient parfaitement pour l'ornementation des plates-bandes et des massifs, où elle forme *des* touffes d'un très-bel effet; on peut aussi s'en servir avantageusement pour la décoration des grands jardins paysagers. Sa floraison a lieu de juin-juillet en août. Bien que cette espèce croisse à peu près en tout terrain, elle préfère cependant ceux qui sont sains et une exposition chaude et aérée. On doit la semer : — 1° de mai en juillet, en pépinière; on repique en pépinière et l'on plante à demeure en octobre ou en mars; — 2° en mars, sur couche, et l'on repique en place dès que le plant s'est suffisamment développé : ce dernier semis a l'avantage de donner parfois une floraison dès l'automne de la même année; enfin on peut encore la multiplier d'éclats en automne ou au printemps. Les pieds doivent être espacés de 60 à 70 centimètres.



Achillée à feuilles de Filipendule.

6. **Achillée d'Égypte.** — A. Aegyptiaca, Lin.

Syn. lat. — *Achillea Tournefortii*, DC.

Orient. — *Vivace.* — Plante couverte d'un duvet cotonneux, argenté. Tiges s'élevant à 50 centimètres, roides et peu rameuses. Fleurs en corymbe large et serré, d'un *jaune pâle*.

L'Achillée d'Égypte fleurit de juillet en septembre; elle aime un sol léger, très-sain, et une exposition chaude. On doit la planter de préférence sur les rocailles, ou bien dans les plates-bandes, en espaçant les pieds de 50 centimètres. Sa multiplication a lieu au printemps par la division des touffes.

Achillée tomenteuse. — A. tomentosa, Lin.

Syn. franç. — Achillée cotonneuse.

Europe mérid. — *Vivace.* — *Herbe* gazonnante, couverte d'un duvet *cotonneux*, serré et abondant. Tiges roides, dépassant rarement 15 à 20 centi-

mètres. Feuilles petites, élégamment découpées en nombreuses lanières.

Fleurs en corymbe serré, d'un *jaune* assez *vif* et d'un assez bon effet en touffe.



Achillée tomentense.

Cette espèce aime les lieux secs et rocailloux au midi; on peut la cultiver en bordures, dans les terrains secs et graveleux, en l'espaçant de 25 à 30 centimètres, ou la placer sur les rochers factices. Ses fleurs durent de juin en août. Étant cueillies et desséchées la tête en bas en lieu abrité, elles conservent assez bien leur forme et leur couleur, et peuvent ainsi être utilisées à la confection de bouquets perpétuels. Les fleurs de la plupart des autres espèces d'Achillée pourraient être utilisées de la même façon.

Multiplication identique avec celle de l'espèce précédente.

SECTION C. — FLEURS ROSES.

S. Achillée à fleurs roses. — A. ROSEA, Hort.

Syn. lat. — *Achillea Millefolium*, Lin., var. *flor. roseis*, Hort.

Syn. franç. — Herbe à la coupure, Herbe aux charpentiers, Millefeuille, Saigne-nez.

Indigène. — *Vivace.* — Tiges roides, parfois rameuses, buissonnantes, atteignant 60 à 80 centimètres. Feuilles alternes, bipennatiséquées, d'un-vert intense, à 18-25 segments presque égaux, divisés en lanières linéaires-aiguës. Fleurs en corymbe serré; demi-fleurons *rose foncé*, fleurons *rose pâle*.



Achillée fleurs roses.

Cette espèce est traçante, très-rustique, et se multiplie aisément d'éclats en automne ou au printemps. Ses fleurs, qui s'épanouissent de la fin de juin en juillet, produisent assez d'effet dans les massifs et les plates-bandes, où l'on doit placer les pieds à environ 30 à 35 centimètres les uns des autres. C'est une bonne plante pour les terrains secs et pour les jardins que l'on ne peut guère soigner • elle réussit même très-bien dans les jardins aux bords de, la mer et sur le sable des dunes. On peut en outre en créer, dans les terrains secs, maigres et sablonneux, de très-jolis tapis et même des pelouses d'une certaine étendue, d'une rusticité à toute épreuve, qui con-

serve sa fraîcheur même en été, la condition d'empêcher les tiges florales de se développer, travail très-facile et qui peut se faire rapidement avec la faux ou la tondeuse de gazons. Toutefois, lorsqu'il s'agira de

pelouses d'une grande étendue, le mieux sera d'employer de préférence la *Villefeuille* ordinaire à fleurs blanches, dont on trouve à se procurer abondamment de la graine dans le commerce, que l'on sèmera d'août en octobre, ou de mars en mai, à raison de 6 à 10 kilogr. à l'hectare. On répandra la graine aussi uniformément que possible sur le sol, et, pour la couvrir, on se contentera d'un simple coup de rouleau. Ses fleurs, coupées, conviennent pour la confection des bouquets.

Achillea Millefolium. — V. ACHILLÉE A FLEURS ROSES.

Achillea Tournefortii. — V. ACHILLÉE D'ÉGYPTE.

Aenida cannabina. — Grande plante vivace verte, assez pittoresque, ayant l'aspect du Chanvre, mais en touffe. On devra la cultiver et l'utiliser comme la *Kitaibélie* à feuilles de Vigne.

ACONIT. — ACONITUM, TOURN.

Étymol. — En grec, *Ακόνιτον*, de *ἀκόνη*, pierre : parce que ces plantes croissent dans les lieux pierreux; ou de *Aconi*, ville de Bithynie.

Fam. des *Renonculacées*.

SECTION A. — FLEURS BLEUES.

1. Aconit Napel. — A. NAPELLUS, Lin.

Syn. franç. — Aconit casque, Capuce de moine, Capuchon, Casque de Jupiter, Char de Vénus, Fleur en masque, Madriette, Napel.

Indigène. — Vivace. — *Souches* souterraines, renflées, napiformes, noirâtres, d'où s'élèvent à environ 1^m,20 des tiges feuillées, droites et assez élégantes, quoique roides. Les feuilles sont pétiolées, alternes, glabres, luisantes et d'un beau vert, palmatiséquées, à segments divisés en 2 ou 3 parties incisées dentées. Les fleurs, d'une couleur bleue assez intense, et réunies en épi long et serré au sommet de la tige, sont très-irrégulières et curieuses. Elles sont composées de 5 sépales pétaloïdes, dont le supérieur, ayant la forme d'un casque courbé en faucille, imite un bonnet phrygien; les pétales, également au nombre de 5, sont irréguliers; les 2 supérieurs, inclinés horizontalement sur leur onglet, se prolongent inférieurement en cornet; les 3 inférieurs sont réduits à de simples petites languettes. Les fruits, d'abord divariqués, penchés et duveteux étant jeunes, se redressent plus tard contre l'axe de l'épi et sont glabres à la maturité. Souvent à la base de l'épi principal naissent des ramifications qui forment alors des grappes en panicules d'un assez bel effet lors de la floraison, qui s'opère de mai en juillet et jusqu'en août.



Aconit Napel.

Le nom de Char de Vénus donné à cette plante provient de la forme de la partie supérieure de la fleur. Si l'on soulève cette partie, qui simule jusqu'à

un certain point un casque, et qu'on la rejette en arrière, on en voit subitement sortir deux organes que l'on a comparés à deux petites tourterelles qui paraissent comme attelées à un char : ce sont tout simplement les deux pétales supérieurs qui étaient renfermés et retenus sous ce casque, et qui, se trouvant libres, se distendent rapidement.

Var. fleurs blanches. — *A. NAPELLUS* var. *FLOR. ALB.*, *Hort.*

Syn. lat. — *Aconitum albiflorum*, *Hort.*

Cette variété est assez intéressante, bien que les fleurs n'en soient pas d'un blanc pur. — Voyez, pour la culture, après le n° 7; on doit surtout multiplier cette variété par la division des touffes.

2. Aconit à fleurs paniculées. — *A. PANICULATUM* *Lamk.*

Syn. lat. — *Aconitum Cammarum*, *Vill.*

Syn. franç. — Aconit à grandes fleurs.

Indigène. — *Vivace.* — Plante glabre, à tiges élevées d'environ 1 mètre, rameuses, à ramifications étalées, tortueuses, disposées en panicules. Feuilles alternes, glabres. Fleurs d'un bleu clair, bleu verdâtre à l'extrémité du casque, qui est terminé en pointe; éperon court et recourbé.

Cette belle espèce, encore assez rare dans les jardins fleurit de juin en septembre. — Culture du no 7, mais préférant la terre de bruyère.

3. Aconit bicolor. — *A. VARIEGATUM*, *Lin.*

Syn. lat. — *Aconitum hebegynum*, *DC.*

Syn. franç. — Aconit fleurs panachées.

Europe. — *Vivace.* — Souche courte, napiforme, ramifiée et comme digitée, noirâtre. Tiges roides et dressées, cassantes, atteignant environ 1^m,20. Feuilles alternes, luisantes, palmées, profondément divisées. Fleurs grandes, très-serrées, en fausses panicules, d'un bleu céleste varié de blanc.



Aconit bicolor.

Cette espèce est une des plus jolies du genre ; outre qu'elle peut être employée pour l'ornement des plates-bandes et des massifs, elle paraît se prêter assez bien

la culture forcée. Sa floraison à l'air libre se prolonge de juillet à la fin d'août. — Culture du n° 7, en tenant compte que cette espèce a particulièrement besoin d'être cultivée en forte touffe pour produire tout l'effet dont elle est susceptible ; il conviendra donc de ne la rajeunir que tous les quatre ou cinq ans, en replantant plusieurs souches ensemble.

A. Aconit d'automne. — *A. AUTUMNALE*, *Lindl.*

Vivace. — Diffère de l'espèce suivante par ses tiges plus élevées et par ses fleurs d'un bleu pille lavé de Mus. — Comme elle, sa floraison a lieu d'août-septembre jusque'en octobre-novembre. — Culture du no 7.

S. **Aconit du Japon.** — *A. JAPONICUM*, *Thunb.*

Japon. — *Vivace.* — Tiges ordinairement simples, robustes, roides, s'élevant à 80 centimètres ou 1 mètre. Feuilles alternes, un peu épaisses, d'un vert pâle en dessous. Fleurs grandes, réunies en épi dense rarement ramifié, d'un *bleu foncé* ou *azuré*, parfois *lilacé*; casque *mucroné*; pétales supérieurs à tube ventru, ample; éperon épais, incliné, presque enroulé.

La floraison de cette remarquable espèce est automnale; elle commence en août-septembre et se prolonge jusqu'en octobre-novembre. — Culture du n° 7, mais préférant la terre de bruyère.

SECTION B. — FLEURS ROUGEÂTRES.

6. **Aconit rubicond.** — *A. RUBICUNDUM*, *Fisch.*

Sibérie. — *Vivace.* — Tiges rameuses, pouvant atteindre 1 mètre. Feuilles alternes, d'un vert intense. Fleurs d'une couleur *lie de vin* mélangée de *jaunâtre*, disposées en épis lâches et allongés formant une fausse panicule.

La floraison de cet Aconit s'effectue de juillet en août. — Culture du n° 7, mais exigeant la terre de bruyère.

L'Aconitum septentrionale, *Kœl.*, de Russie, est une autre belle espèce, haute d'environ 80 centimètres à 1 mètre, produisant en juillet-août des fleurs d'un lilas rougeâtre ou vineux, disposées en grappes paniculées au *sommet* des tiges et des rameaux. —

Elle se rapproche *beaucoup* de l'Aconit rubicond, et se cultive comme le n° 7, de préférence en terre de bruyère.

SECTION C. — FLEURS JAUNES.

7. **Aconit tue-loup.** — *A. LYCOCTONUM*, *Lin.*

Syn. franç. — Étrangle-loup, Herbe au loup:

Indigène. — *Vivace.* — Tiges anguleuses, élevées d'environ 1 mètre à 1,50, rameuses et *pubescentes* au sommet. Feuilles alternes, les radicales longuement pétiolées. Fleurs d'un *jaune-soufre*, en épis ou grappes lâches et allongées. Capsules lisses. — Fleurit de juillet en août.

Cette espèce et la suivante préfèrent la terre de bruyère.

Les Aconits sont des plantes du premier mérite pour l'ornementation des parterres, des parcs, des clairières des bosquets et des massifs d'arbustes : ils ont un port assez pittoresque; leurs tiges, qui forment de beaux buissons, garnis d'un feuillage élégamment découpé, sont terminées par des fleurs de forme originale et d'une assez grande beauté. En général, ils *réclament* un sol frais et léger et une exposition demi-ombragée. Les espèces nos 4, 5, 6, 7 et 8 ont besoin de terre de bruyère et d'un peu plus de *fraicheur* et d'ombre.

Toutes ces plantes se multiplient aisément par la division des touffes, *en* automne, ou ce qui vaut mieux, au printemps, février, mars et *avril*. Les espèces n° 1, 2 et 7, qui fructifient facilement, peuvent aussi se *multiplier* par semis : dans ce cas, les *graines* doivent être semées d'avril-mai juillet, en pots ou en pépinière en planche, en terre de bruyère mélangée sable, et de préférence à une exposition demi-ombragée; le plus souvent, *les* graines ne lèvent qu'au printemps suivant. Dès que les plants seront *suffisamment* développés, on les repiquera en pépinière, ou bien on les plantera à demeure, soit en automne, soit au printemps, ce qui est préférable.

On rencontre aussi quelquefois dans les jardins, où ils sont cultivés de la même manière que les autres Aconits: l'*Aconitum Pyrenaicum*, Lamk, belle espèce à fleurs jaunes, plus abondantes et plus poilues que chez les espèces nos 7 et 8; les feuilles en sont également plus grandes et plus découpées; — et l'*Aconitum barbatum*, Patr., de Sibérie, autre espèce à fleurs jaune-soufre nombreuses, disposées en grappe paniculée; les feuilles en sont palmées, à divisions profondes et étroites.

Les Aconits possèdent des propriétés excessivement énergiques et même dangereuses : on devra donc les tenir hors de portée de la main des enfants. Leur action paraît se porter spécialement sur le système nerveux; cependant on dit que la médecine les emploie dans le traitement des affections cancéreuses, des aliénations mentales, et qu'ils ont été parfois utilisés d'une manière efficace dans les cas d'hydropisie. Toutes les parties de la plante, surtout les racines, fournissent la substance appelée *aconitine*.

S. Aconit Anthora. — A. ANTHORA, Lin.

Syn. franç. — Maclou.

Indigène. — Vivace. — Racines tuberculeuses et fusiformes, noirâtres.



Aconit Anthora.

Tiges velues, simples ou peu rameuses, hautes d'environ 60 centimètres. Feuilles alternes, profondément divisées en lanières filiformes. Fleurs d'un jaune pille, en grappe serrée, à divisions pubescente extérieurement: Capsules velues. — Fleurit de juillet en août.

Culture et emplois du n° 7.

Lorsque cette espèce est cultivée en bonne terre saine et ordinaire de jardin, dans des endroits un peu abrités des grands courants d'air, à l'exposition du nord, par exemple, elle forme des touffes très-élégantes, et qui seront d'autant plus belles qu'on les remuera moins souvent, c'est-à-dire seulement tous les quatre ou cinq ans au plus tôt.

Aconitum Cammarum. — V. ACONIT A GRANDES FLEURS.

Aconitum hebegynum. — V. ACONIT BICOLORE.

ACORE. — ACORUS, LIN.

tymoi. — De ἀκορον, nom sous lequel les Grecs désignaient cette plante, à cause de ses propriétés antiophthalmiques : de α augmentatif, et κόρη, prunelle.

Fam. des *Aroïdées*.

1. Acore odorant ou aromatique. — A. CAMES, Lin.

Syn. lat. — *Acorus aromaticus*, Gilib., *A. odoratus*, Lamk.

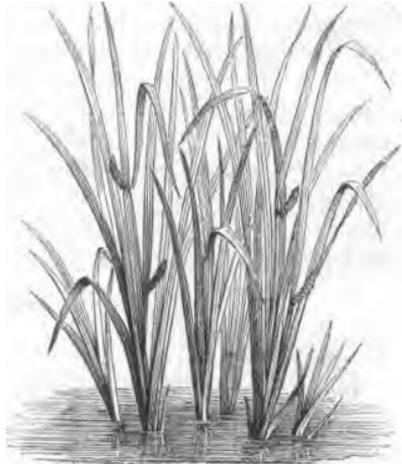
Syn. /rang. — Galanga des marais, Roseau aromatique, Roseau odorant.

Origine douteuse : de l'Inde, selon toute apparence; aujourd'hui naturalisé en France. — Vivace, aquatique. — Souche cylindrique et rhizomateuse,

roussâtre, cannelée et *très-odorante*, d'où s'élèvent perpendiculairement des feuilles en forme de glaive, striées, longues d'environ 1 mètre, et des hampes un peu plus courtes, terminées chacune par une spathe foliacée et comprimée, de laquelle sort un spadice cylindrique, grêle, long de 10 à 15 centimètres, un peu arqué, et portant des fleurs très-serrées, sessiles, hermaphrodites, d'un *jaune verdâtre*. Chacune de ces fleurs offre 6 divisions ; 6 étamines insérées à leur base ; un ovaire trigone, surmonté d'un stigmate sessile, auquel succède une baie globuleuse *rouge*.

L'Acore est très-rustique, et se plaît particulièrement dans les terres un peu fortes et humides. On doit le planter, soit sur les bords des pièces d'eau, soit même dans des parties où l'eau est plus profonde ; mais, dans ce dernier cas, il est nécessaire de le placer dans de grands pots qu'on maintient au niveau de l'eau. La multiplication de l'*Acorus Calames* s'opère facilement, comme chez les Iris, par la *division* des touffes et des *rhizomes*, de *préférence* en février-mars. Ses fleurs, assez insignifiantes, apparaissent en mai-juin.

On cultive en terre de bruyère tourbeuse, entretenue fraîche et en serre froide, un *Acorus Japonicus foliis aureo-striatis*, qui paraît n'être qu'une variété du précédent à feuilles panachées et rubanées, en long, de blanc jaunâtre.



Acore odorant ou aromatique.

e. Acore à feuilles de Graminée. — A. GRAMINEUS, Ait.

Chine, Japon. — *Vivace*. — Plante à souche grêle, rampante, pourvue de nombreuses feuilles étroites et linéaires. Hampe grêle, atteignant presque la longueur des feuilles (10-15 centimètres) ; spathe peu allongée, dépassant à peine le spadice, qui porte un nombre considérable de petites fleurs sessiles, d'un *jaune pâle*.

Var, à feuilles rubanées de blanc. — A. GRAMINEUS VARIEGATUS, (tort.)

Syn. lat. — *Acorus gramineus fol. luteo marginatis*, Mort.

Cette petite espèce n'est pas réellement aquatique ; néanmoins elle exige un sol frais et même humide. Plus délicate que la précédente, elle ne vient bien qu'en terre de bruyère un peu tourbeuse. La variété panachée ne peut résister aux hivers rigoureux du climat de Paris ; il sera donc bon de la protéger avec des feuilles sèches ; mieux vaudra même l'hiverner sous châssis ou en serre froide.

L'*Acore* : *gramineus* et sa variété panachée se multiplient également d'éclats. On peut les employer pour la formation des bordures aux expositions du nord ou demi-ombragées, mais non couvertes. On en fait aussi de jolies bordures dans les jardins d'hiver.

ACROCLINIUM. — ACROCLINIUM, Hook.

Étymol. — De *ἄκρος*, sommet; *κλίνω*, j'incline : tous les capitules floraux qui terminent les ramifications sont penchés avant leur épanouissement.

Fam. des *Composées*.

Acroclinium rose. — A. ROSEUM, Hook.

(Alb. *Vilmorin*, n0 8, 1858.)

Texas. Annuel. — *Plante* glabre, très-rameuse dès la base, ramifications étalées, puis ascendantes, grêles, fermes, atteignant environ 30 à 40 centimètres. Feuilles alternes, sessiles, lancéolées ou linéaires, glauques. Fleurs en capitules terminaux, d'abord penchés, puis dressés, ayant beaucoup d'analogie avec ceux du *Rhodanthe de Mangles*; involucre formé d'un grand nombre d'écaillés scarieuses, d'un joli *rose satiné* l'intérieur, qui blanchissent et deviennent grises en vieillissant, et qui entourent un disque plat d'un *jaune d'or*, puis *grisâtre*. Ces capitules floraux mesurent parfois plus de 2 centimètres de diamètre.



Acroclinium rose.

On en cultive une variété à fleurs blanches, c'est-à-dire chez laquelle les écaillés de l'involucre, au lieu d'être roses, sont blanches, tandis que les fleurons du disque sont jaunes, puis grisâtres, comme dans le type.

Cette charmante plante, d'introduction récente, se multiplie par ses graines, qui doivent être semées : — 1° En septembre, en pépinière : le plant, repiqué en pots, est hiverné sous châssis, puis placé le plus près possible de la lumière, afin de le préserver de l'étiollement et de l'excès d'humidité ; il peut être ensuite mis en place en avril, en l'espaçant d'environ

30 centimètres. — 2° En mars-avril, sur couche; on repique sur couche ou en pots, et l'on plante à demeure en mai. — 3° On peut aussi semer en avril sur place, en terre légère, au midi. Dans le premier cas, la floraison a lieu de la fin d'avril ou de mai en juin; dans le second cas, les fleurs se succèdent de juin en juillet, et dans le troisième, en juillet et août.

L'*Acroclinium rose* demande une terre saine, légère, à une exposition chaude et aérée; il forme des bordures ou des corbeilles assez gracieuses, quoique un peu maigres. Ses fleurs, coupées jeunes avant leur entier épanouissement, et desséchées rapidement et la tête en bas, à l'abri du soleil et du grand air, conservent leur forme et leur couleur, comme cela a lieu pour les diverses sortes d'*Immortelles*.

Actæa racemosa, Lin. (*Macrotys racemosa*, Raf.). — Sous ce nom on commence à cultiver dans les jardins une espèce du même genre que celle qui suit, mais beaucoup plus belle et plus ample dans toutes ses parties, s'en distinguant surtout par ses fleurs excessivement nombreuses, petites, d'un blanc pur, disposées au sommet de la tige et des ramifications en grappes cylindriques et spiciformes, pouvant atteindre jusqu'à 50 et même 60 cent. de longueur. La floraison a lieu de juin en juillet, et la culture est la même que celle de l'*Actée à épi*, décrite ci-après.

ACTÉE. — ACTÆA, LIN.

Étymol. — De *Ακτίς* ou *Ακταία*, sureau : allusion aux fruits, qui ressemblent h ceux du Sureau.

Fam. des *Renonculacées*.

Actée à épi. — *A. SPICATA, Lin.*

Syn. franç. — Chasse-punaises, *Christophorine*, Herbe sans couture, Herbe de Saint-Christophe.

Indigène. — *Vivace.* — *Racines* fibreuses, noirâtres. Tiges élevées d'environ 50 centimètres, accompagnées de feuilles alternes deux ou trois fois pennaliséquées, à folioles pétiolulées, ovales -oblongues, dentées ou lobées. Fleurs petites, blanches, réunies en épi ovale assez serré; calice composé de 4 sépales caducs; corolle à 4 pétales; les étamines, qui sont la partie la plus ornementale de ces fleurs, y figurent en nombre indéterminé et entourent un seul style. Fruits (baies) d'un noir luisant, ressemblant à ceux du Sureau.

L'Actée produit assez d'effet dans les lieux rocaillieux et dans ceux qui sont ombragés et même humides. Cette plante aime la terre de bruyère un peu tourbeuse ou un sol frais, léger et poreux, comme celui formé naturellement par la décomposition des feuilles. Elle fleurit de mai eu juin, et ses fruits mûrissent en juillet. On multiplie l'Actée de graines qui doit être semées de mai en juillet, en pépinière à l'ombre et en terre de bruyère; on repique le plant en pépinière et on le met en place en octobre-novembre, ou bien, ce qui vaut mieux, en mars. On peut aussi la multiplier par la division des racines ; ce dernier mode est même le plus usité.

L'Actée est moins vénéneuse que les Aconits; ses racines sont purgatives et diurétiques, et on les emploie quelquefois sous le nom d'*Hellébore* noir. L'usage qu'on fait de la poudre des feuilles, des fleurs et des fruits de cette plante lui a valu ses noms vulgaires d'Herbe aux poux, etc. En médecine vétérinaire, les racines d'Actée servent à établir des cautères aux bestiaux, et l'on assure que le suc de ses baies bouillies avec de l'alun donne une encre très-noire.



Actée à épi.

ADENOPHORA. — ADENOPHORA.

Étymol. — de *ἀδὴν*, glande, et *φορῶς*, je porte : allusion au nectaire qui entoure la base du style.

Fam. des *Campanulacées*.

Adenophora à feuilles de Lis. — *A. LILIIFOLIA, Lèdeb.*

Syn. let. — *Campanula liliifolia, Lin.*, *C. stylosa, Bess.*, *C. suaveolens, Willd.*; *Adenophora intermedia, Sweet*, *A. communis, Fisch.*, *A. stylosa, Rchb.* non *Fisch.*, *A. suaveolens, Hort.*

Syn. franç. — Campanule odorante.

Sibérie. — *Vivace.* — Plante glabre, à suc un peu laiteux. Tiges en touffe,

ADIA

s'élevant de 80 centimètres à 1 mètre, dressées, rameuses, à ramifications pyramidales. Feuilles alternes : les radicales pétiolées, ovales-arrondies, crénelées-dentées; les supérieures sessiles et plus étroites. Fleurs très-nombreuses, gracieusement inclinées et disposées en panicule pyramidale ; calice très-petit, à 5 divisions moitié plus courtes que le tube; corolle 2-3 fois plus longue que le calice campanulée, à 5 lobes peu saillants; sa couleur est d'un bleu pâle vers ses deux tiers supérieurs, et blanchâtre à sa partie inférieure; 5 étamines, libres, poilues à leur base, un peu plus courtes que la corolle; style très-grêle et longuement saillant, d'une couleur bleuâtre dans la partie qui dépasse la corolle, et qui est divisée au sommet en 3 branches.



Adenophora A feuilles de Lis.

Cette plante se plaît aux expositions demi-ombragées, dans les sols légers, sablonneux et frais, et même en terre de bruyère. On peut l'utiliser pour l'ornement des plates-bandes, des rocailles, etc. Sa multiplication s'opère d'éclats à l'automne ou au printemps. On peut aussi la semer d'avril en juillet, en pots et en terre de bruyère;

on repique les plants en pépinière demi-ombragée, et on les plante à demeure en septembre ou octobre, ou mieux en février-mars. La floraison a lieu de juillet en août. — On cultive dans les jardins plusieurs autres espèces d'*Adenophora*, qui sont très-peu distinctes de celle que nous venons de décrire,

***Adenostyles Japonica*.** — V. *LIGULARIA KEMPFERI*.

ADIANTE. ADIANTUM,

Étymol. — De &Aime, non mouillé : allusion au feuillage de ces plantes, qui reste sec après avoir été plongé dans

Fam. des *Fougères*.

Adiante du Canada. — *A. PEDATUM*, Lin.

Amér. sept.—*Vivace*.— Souche dure, rampante, noirâtre. Frondes de 40



Adiante du Canada.

à 50 centimètres de hauteur, à pétioles communs et secondaires également noirs. Le pétiole principal se ramifie au sommet d'une façon très-élégante, en deux branches étalées horizontalement, arquées en dedans à leur extrémité. Ces deux branches donnent naissance sur la partie externe du rachis à 7-8 ramifications (pinnules) qui vont en décroissant. Les pétioles de chaque pinnule portent deux rangées de folioles glabres, d'un vert clair, un peu cunéiformes, à bord supérieur tronqué en arc de cercle et incisé-crénelé. Les fructifications sont placées sous le bord et-au sommet de la fronde ou des folioles.

Cette *Fougère*, qui forme des touffes assez compactes, est sans contredit

une des plus élégantes parmi celles qui peuvent supporter l'hiver sous le climat de Paris. Plus que toute autre, elle prospère dans un terrain léger, frais, et à une exposition demi-ombragée ; elle réussira surtout dans une terre de bruyère tourbeuse, peu profonde, grossièrement concassée, recouverte d'une couche de mousse pour la maintenir constamment fraîche.

Cette espèce convient particulièrement à la décoration des parties basses et ombragées des rocailles, et à l'ornement des plates-bandes et des massifs de terre de bruyère au nord ou abrités du plein soleil. Sa multiplication s'opère d'éclats ou par la division des touffes, que l'on fait à l'automne ou de bonne heure au printemps. Lorsqu'on opère la division en automne, les éclats, munis de racine et le moins mutilés possible, sont en pots que l'on hiverne sous châssis, afin de faciliter leur reprise, puis on les met en place au printemps.

ADLUMIA. — ADLUMIA, Rom,

Étymol. — Nom américain de la plante,

Fam. des *Fumariacées*,

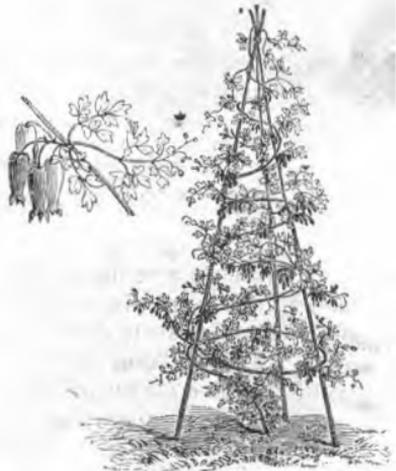
Adlumia — A. CIRROSA, *Ra fin*,

Syn. lat. — *Corydalis fungosa*, Vent.; *Fumaria fungosa*, H. Keu.

Syn. franç. — Fumeterre fongueuse ou grimpante.

Amér. boréale, Canada. — *Bisannuelle.* — Herbe toute glabre. Tige grêle, grimpante, rameuse et s'accrochant au moyen de vrilles, pouvant atteindre de 2 à 4 mètres de hauteur. Feuilles alternes, pétiolées, déchiquetées, à segments ovales, d'un vert gai. Fleurs élégantes, mais peu voyantes, d'un blanc rosé ou rose tendre, en grappe serrée ; calice à 2 sépales caducs ; corolle persistante, formée de 4 pétales soudés entre eux jusque vers leur milieu : les 2 latéraux connivents au sommet, l'antérieur et le postérieur gibbeux à leur base ; 6 étamines disposées sur 2 rangs, à filets réunis supérieurement, ceux du milieu pourvus à la base et en dehors d'un court éperon. Capsule siliquieuse, à 4-6 graines luisantes, vertes.

Par l'élégance de son feuillage et de ses fleurs, qui se succèdent de juillet en septembre, l'*Adlumia*, quoique un peu délicat, peut contribuer à l'ornement des berceaux, des treillages, des tonnelles, etc., au nord de préférence. On doit le semer d'août en septembre, en pépinière, en terre sableuse et légère, celle de bruyère, par exemple ; on repique le plant en pots ou en terrines, que l'on hiverne sous châssis à froid, et on le met en pleine terre au printemps. On peut aussi repiquer en pépinière, en ados et au midi, mais il faut protéger le plant contre la gelée, en répandant sur le sol une couche de paille longue, qu'on enlève dès que le temps le permet.



Adlumia à

ADONIDE. — ADONIS, LIN.

Étymol. — Allusion poétique au chasseur Adonis tué par un sanglier, et dont le sang fut, dit la mythologie, changé en fleur par Vénus.

Fam. des *Renonculacées*,

Adonide d'été. — A. *ÆSTIVALIS*,

Syn. *franç.* — Goutte-de-sang, Œil-de-faisan.

Indigène. — *Annuelle.* — Tiges droites, peu rameuses et très-feuillées, élevées d'environ 30 à 50 centimètres. Feuilles alternes, multifides, divisions linéaires, d'un vert intense. Fleurs solitaires au sommet des ramifications, offrant un calice à 5 sépales caducs d'un rouge jaunâtre; corolle composée de 5 à 10 pétales, ovales, plans, étalés, d'un rouge sanguin, marqués d'une tache noire à l'onglet; étamines en grand nombre. Fruits ou carpelles terminés en pointe dressée et agglomérés en épi oblong.

Cette plante convient pour la formation des bordures et des corbeilles; disséminée dans les plates-bandes et les massifs d'ornement, elle y produit également un bon effet. Elle exige un terrain sain. On la sème de préférence en place : — 1.° en septembre; — 2.° de mars en mai. Dans le premier cas, elle fleurit de mai jusqu'en juin; dans le second, la floraison a lieu de juin en juillet. On pourrait également en semer les graines, aussitôt mûres, en pépinière en planche, repiquer les plants en pépinière à l'automne, et les mettre en place avec leur motte de bonne heure au printemps; mais ce procédé est peu usité. Il arrive assez souvent, surtout dans les terrains meubles et sains, qu'elle se ressème d'elle-même; les Vantes qui en proviennent sont d'ordinaire les plus belles.



Adonide d'été.

Les tiges, qui sont assez succulentes, coupées et plongées dans l'eau ou plantées dans de la terre humide, se conservent fraîches durant plusieurs jours, et continuent à y

végéter : c'est ce que savent parfaitement les jardiniers qui en approvisionnent les marchés aux fleurs de Paris. Au printemps, dès que les premières fleurs se montrent, ils coupent les rameaux, les réunissent en bouquets, qu'ils plantent ensuite dans de très-petits pots; en arrosant abondamment, les fleurs s'épanouissent successivement et en grand nombre à la fois. Traitée ainsi, l'Adonide d'été forme de jolies potées qui peuvent servir à l'ornement des fenêtres et des appartements.

Les Adonis qu'on rencontre quelquefois dans les jardins sous les noms d'*Adonis autumnalis*, *flammea*, *miniata*, diffèrent peu du précédent, qui doit leur être préféré; on les cultive de même.

2. Adonide de printemps. — A. *VERNALIS*, Lin.

Pyrénées, Cévennes. — *Vivace.* — Racines fibreuses, noirâtres. Tiges ordinairement simples dressées; dépassant rarement 20 à 25 centimètres. Feuilles alternes les inférieures remplacées par des sortes d'écailles, les

ÆGOP

caulinaires élégamment découpées en lanières filiformes. Fleurs de 5 à 6 centimètres de diamètre, s'ouvrant complètement au soleil, pétales ovales-lancéolés, dentés au sommet, d'un jaune-citron verdâtre extérieurement, très-vif et luisant à l'intérieur.

Cette espèce est un des beaux ornements des rochers factices. Ses fleurs, vraiment remarquables, s'épanouissent de mars en avril : elles ont la propriété de se fermer et de se rouvrir plusieurs fois, mais leur épanouissement complet n'a lieu qu'au plein soleil. Ce pendant, lorsqu'on la cultive aux expositions du nord et de l'est, qu'elle semble particulièrement affectionner, et où le soleil ne donne pas ou fort peu, les fleurs s'épanouissent très-bien.

L'Adonide de printemps aime la terre de bruyère un peu tourbeuse : pour l'avoir belle, on doit pratiquer un trou au fond duquel on met des tessons ou de petits cailloux, que l'on recouvre de terre de bruyère grossièrement cassée ou émiettée, et dans laquelle on plante cette espèce. On la multiplie par semis, qui doivent être faits d'avril-mai en juin, en terrines, en terre de bruyère et à l'ombre. Les graines ne germent d'ordinaire qu'au printemps suivant; on repique alors les



Adonide de printemps.

plants en pépinière demi-ombragée, ou de préférence en pots, et on les met en place en automne, ou, ce qui vaut mieux, au printemps ; mais on peut aussi, et cela est préférable, laisser grossir toute l'année les plants dans la terrine, que l'on hiverne telle quelle, sous châssis froid, ou que l'on abrite derrière un mur au nord, et on les divise pour les planter à demeure au printemps suivant seulement. On peut aussi la multiplier d'éclats, mais seulement en automne.

Par prudence, on fera bien d'en conserver quelques pieds en pots qu'on hivernera sous châssis et que l'on traitera comme les plantes des Alpes.

On dit que les racines de cette plante jouissent des mêmes propriétés que celles de l'Hellébore; elles ont été employées autrefois aux mêmes usages.

Adyseton saxatile. — V. ALYSSE CORBEILLE D'OR.

Ægopodium Podagraria, Lin., *foliis variegatis*, Hort. — Umbellifère indigène, rustique, vivace, traçante qui forme d'assez belles touffes de feuilles radicales, ordinairement tripennatiséquées, d'un vert gai, élégamment panachées, lavées et marginées de blanc jaunâtre. Les feuilles caulinaires, ainsi que les fleurs verdâtres et disposées en ombelle, sont assez insignifiantes au point de vue ornemental ; en conséquence, empêcher les tiges florales de se développer, pour obtenir des feuilles radicales plus belles, plus nombreuses et de plus longue durée.

Culture en terre ordinaire de jardin. Convient pour bordures, rocailles et grottes; s'accommode assez bien de l'ombre et du couvert. Multiplication de traces et par la division des pieds tous les deux ou trois ans, en automne, ou mieux de bonne heure au printemps.

ÆTHIONÈME. ÆTHIONEMA, R. BROWN.

Étymol. — De *ἀθήνη*, extraordinaire, et *νήμα*, filet : de la conformation particulière des étamines.

Fam. des *Crucifères*.

Æthionème du mont Liban. — *IE. CORIDIFOLIUM, DC.*

(*Alb. Vilmorin*, no 3, 1853.)

Syn. *franç.* — **Æthionème** feuilles de *Coris*.

Orient. — **Plante vivace**, ou plutôt petit sous-arbrisseau à tiges nombreuses, suffrutescentes, h ramifications étalées, ne s'élevant pas à plus de 20 centimètres. Feuilles alternes, linéaires-lancéolées, glauques. Fleurs petites, roses, disposées en grappes ombelliformes, d'abord serrées, puis s'allongeant pendant la floraison. Chaque fleur, brièvement pédicellée, se compose de sépales et de 4 pétales, dont 2 plus grands; étamines jaunâtres, réunies 2 à 2, simulant une sorte d'aile. Fruits (ou silicules) comprimés, arrondis, échancrés au sommet et bordés d'une marge ondulée.



Æthionème du mont Liban.

L'Æthionème du mont Liban est une assez bonne plante d'ornement, mais qui est malheureusement délicate et un peu maigre. Elle fleurit de mai-juin à la fin de juillet, et forme alors des tapis d'un effet charmant. On peut la cultiver en bordure, en corbeille, ou bien en massif, en l'espaçant de 25 à 30 centimètres : quelques pieds disséminés dans les rocailles et sur des talus secs produisent un bon effet. Elle aime un sol

léger, sablonneux et même pierreux. Par prudence, il sera bon d'en conserver quelques pieds en pots qu'on hivernera sous châssis froid, avec les plantes des Alpes.

Le semis se fait de mai en juillet-août, en pépinière mi-ombragée; on repique le plant en pépinière en plein soleil et en terrain très-sain et aéré, ou bien en pots qu'on hiverne sous châssis près du verre, et on le met en place en octobre, ou mieux en mars et avril.

AGAPANTHE. — AGAPANTHUS,

— De *ἀγαπήτειος*, aimable, *ἔθνος*, fleur : de l'élégance des fleurs.

Fam. des *Liliacées*.

Agapanthe en ombelle. — *A. UMBELLATUS L'Hérit.*

(*Alb. Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, no 8, 1866.)

Syn. *lat.* — *Crinum Africanum, Lin.* ; *Maulhia linearis, Thunb.*

Syn. *franç.* — **Agapanthe** bleu, Tubéreuse bleue.

Cap. — *Vivace.* — Souches obliques, tubéreuses, à racines charnues, abondantes. **Feuilles** toutes radicales, presque distiques, linéaires, planes,

rubanées, dressées, puis réfléchies, lisses, d'un vert intense. Du centre des plus forts faisceaux de feuilles s'élève à environ 75 ou 80 centimètres, et quelquefois à 1 mètre, une tige (hampe) nue, lisse, faiblement comprimée, se terminant par une superbe ombelle de 30 à 50 et quelquefois de 100 à 120 fleurs bleues, inodores, portées sur des pédicelles rayonnant d'un point commun, et présentant à leur base une spathe à 2 bractées scarieuses. Chacune de ces fleurs est portée sur un pédicelle grêle, roide, égalant ou dépassant la longueur de la corolle ou périanthe : celui-ci, long de 3 à 4 centimètres, d'abord tubuleux et étroit à la base, se dilate brusquement, vers le quart de sa longueur, en un limbe ouvert, campanule, partagé en 6 parties à peu près égales, d'une jolie couleur bleu tendre, veinées longitudinalement de bleu plus foncé sur leur partie médiane; 6 étamines à filets sensiblement inégaux, déclinés, sont insérées à la base du limbe; style filiforme décliné; stigmate à 3 angles peu prononcés. Fruit capsulaire, oblong, à 3 angles saillants,



Agapanthe en ombelle

Fruit capsulaire, oblong, à

var. à fleurs blanches,

Cette variété ne diffère du type que par la couleur de ses fleurs, d'un blanc un peu verdâtre, parfois lilacé.

Var. naine. — A. MINOR, Lodd,

Cette variété est à fleurs bleues, et ne diffère du type que par des dimensions moindres dans toutes ses parties.

Var. à feuilles rubanées de vert et de blanc jaunâtre.

Jolie variété à fleurs bleues, remarquable surtout par la panachure de son feuillage, qui est d'un bon effet.

Les Agapanthes sont remarquables par leur feuillage, qui conserve sa fraîcheur toute l'année, et surtout par l'élégance de leurs inflorescences et la beauté de leurs fleurs, qui s'épanouissent de juin-juillet en août, et souvent jusqu'en septembre. On en forme quelquefois de superbes massifs en été, et quelques pieds disséminés dans les plates-bandes ou sur les pelouses y font un très-bon effet. Ces plantes s'accoutument assez bien de l'ombre du couvert et de la fraîcheur en été, aussi bien que du plein soleil, ce qui permet de les utiliser dans des situations très-variées. Malheureusement, elles ne sont pas tout à fait rustiques sous le climat de Paris, où elles ne peuvent passer l'hiver qu'à la condition d'être hivernées sous châssis ou en orangerie, presque au sec, et en les plaçant le plus près possible de la lumière. On les cultive généralement dans de grands pots ou en caisses drainées qu'elles remplissent promptement jusque par-dessus de leurs nombreuses et volumineuses racines. Le sol qui leur convient est un mélange, par parties égales, de terre franche siliceuse et de terre de bruyère, avec un dixième de terreau de feuilles; elles réussissent également bien en terre à Oranger, ou encore dans une terre ordinaire de jardin mélangée de terre franche et de terreau de feuilles ou de fumier bien consommé. Leur sortie

à l'air libre peut s'effectuer en avril-mai : on les maintient d'abord quelque temps dans un endroit un peu couvert, puis on les met en place, soit en les livrant à la pleine terre, soit en enterrant leurs pots. Dans le premier cas, il sera indispensable de les lever en motte et de les replanter en pots avant les gelées (1); dans le second cas, on devra les repoter au moins tous les trois ans. Leur multiplication pourrait s'opérer par semis, mais ce procédé est peu usité à cause de sa lenteur, car les plantes venues de graines ne fleurissent pas avant la cinquième ou la sixième année. Pour cette raison, on les multiplie ordinairement par la division des souches ou des touffes, qui se fait de préférence en automne, après la floraison. Chaque éclat, muni d'un bourgeon feuillé et de racines, est planté en pot; l'année suivante, on donne à ces divisions des pots plus grands, opération qu'on renouvelle, s'il y a lieu, chaque année. La floraison de ces divisions arrive souvent un an ou deux après.

AGÉRATE. — AGERATUM, LIN.

Étymol. — De ἀ γαρτος, sans vieillesse : allusion à la longue durée des fleurs. Les Grecs appelaient Α' γαρτον une sorte d'Immortelle.

Fam. des *Composées*.

1. Agérate du Mexique. — A. MEXICANUM, Hort. Vilm.

(Alb. Vilmorin, n° 5, 1855.)

Syn. lat. — *Ageratum cæruleum*, Desf., var., A. *conyzoides*, Lin., var.; *Phalacræa cælestina*, Hort. Germ.

Syn. franç. — Agérate bleu, Célestine, Eupatoire bleue.

Mexique. — Annuel; vivace et

suffrutescent en serre. — Tiges hérissées, rameuses dès la base, à ramifications étalées, puis dressées, s'élevant de 40 à 60 centimètres et quelquefois plus. Feuilles poilues, opposées, les inférieures ovales, presque obtuses, les supérieures vaguement rhomboïdales. Fleurs toutes flosculeuses, d'un bleu céleste ou bleu gris, réunies en capitules nombreux, presque globuleux, formant un corymbe terminal et souvent rameux; involucre à folioles linéaires-lancéolées et pubescentes. Du centre de chacun des petits fleurons qui composent les capitules, il sort deux filaments d'un bleu azuré, longs de 4 à 5 millimètres, qui ne sont autre chose que les stigmates; leur nombre est très-grand, et ils donnent à ces petits capitules en houppes ou pompons un aspect



Agérate du Mexique.

pelucheux d'un joli effet. — Culture du n° 2.

(1) Ou pourrait les lever en motte et les conserver l'hiver comme on le fait pour les Dahlias; mais les pieds traités ainsi ne fleurissent pas toujours aussi régulièrement que ceux qui ont été conservés ou relevés en pots et soignés un peu pendant l'hiver.

Var. naine. — A. MEXICANUM NANUM, Hort. Vilm.

Syn. lat. — *Phalacroea cœlestina nana*, Hort. Germ.

Variété très-trapue et compacte, à tiges ne s'élevant guère à plus de 15 à 25 centimètres, et à fleurs *bleu de ciel* ou *bleu gris*, comme dans le type. Le semis reproduit cette variété dans une assez forte proportion. On pourrait d'ailleurs perpétuer les pieds les plus franchement nains par le bouturage, comme il est dit plus loin.

Var. à feuilles panachées. — A. COELESTINUM VEL CÆRULEUM, FOL. VARIEG.

Cette variété ne diffère du type que par ses feuilles, qui sont assez fortement, bien qu'inégalement, bordées et panachées de blanc jaunâtre, ce qui la fait rechercher pour obtenir certains effets décoratifs.

e. Anémie bleu de oie! nain. — A. COELESTINUM NANUM, Hort.

Syn. lat. — *Ageratum cœruleum nanum*, Hort.

Syn. franç. — Eupatoire bleue naine, Célestine naine.

Annuel; vivace en serre. — Plante trapue, très-rameuse, à ramifications buissonnantes, atteignant environ 30 à 50 centimètres. Fleurs d'un *bleu céleste* un peu plus clair que dans l'espèce précédente, réunies en nombreux corymbes au sommet de tous les rameaux.

Les deux espèces et variétés qui précèdent sont des plantes du premier mérite, qui peuvent servir indistinctement à l'ornementation de toutes les parties des jardins d'agrément. Elles sont très-rustiques, s'accommodent de presque tous les terrains, et se plient à peu près à toutes les fantaisies des amateurs; elles réussissent même sur les dunes, dans les jardins aux bords de la mer. Leurs fleurs; qui sont très-élégantes, durent longtemps, se succèdent abondamment, suivant la culture, pendant une grande partie de l'année, de mai-juin en octobre-novembre, et sont très-employées dans la confection des bouquets.

Le semis de ces deux plantes peut se faire : — 1° en mars-avril, sur couche; on repique sur couche, et l'on met en place fin mai, en espaçant les pieds de 30 à 40 centimètres; — 2° fin avril, en pépinière à bonne exposition, et l'on repique à demeure vers le commencement de juin. Dans le premier cas, les fleurs se succèdent de juin en août; dans le suivant, la floraison se prolonge de juillet en septembre, et même jusqu'aux gelées pour l'*Agérate bleu de ciel nain*. — 3° On peut également semer en août-septembre en pépinière, repiquer en pots ou en terrines, que l'on hiverne sous châssis, ou de préférence en serre tempérée, en évitant l'excès d'humidité; on repote et l'on pince plusieurs fois, s'il le faut, et l'on obtient ainsi des plantes buissonnantes et trapues, qui se garnissent de fleurs dès le mois de mai. On peut également les multiplier de boutures que l'on fait la fin de l'été ou en automne, et que l'on hiverne sous châssis; on peut aussi faire ces boutures au printemps, sur couche et sous cloche, avec de jeunes rameaux pris sur des pieds conservés en hiver sous verre.

Il existe dans les cultures plusieurs variétés d'*Ageratum bleu*, donnant peu de graines, ou n'en donnant même pas, que l'on retrouve parfois dans les semis des deux précédentes, et qui ont été fixées par le bouturage, procédé au moyen duquel on continue à les perpétuer. Ces variétés ne diffèrent ni l'une ni l'autre entre elles que par leurs dimensions et de légères variantes dans le ton du coloris; elles sont traitées comme plantes de serre, et on les utilise très-fréquemment pour la décoration des jardins en été : leur mise en place s'effectue d'ordinaire à la fin de mai.

Tous ces *Agérates* sont fréquemment employés, suivant leurs dimensions, pour l'ornementation des plates-bandes, la garniture des corbeilles et des massifs, la formation des bordures, principalement autour des massifs d'arbustes, auxquels on les mélange quelquefois, surtout lorsqu'il y a des vides à combler. On les espace ordinairement de 30 à 40 centimètres. Au moyen de pincements répétés, et quelquefois en couchant les ramifications sur le sol, on en obtient d'assez bons résultats. On fait encore avec ces plantes de superbes potées qui se maintiennent longtemps, et conviennent particulièrement pour les gradins et les garnitures à l'ombre.

3. Agérate odorant. — *A. ODORATUM*, Hort. *Vilmor.*

Syn. lat. — *Ageratum conyzoides*, *Lin.*, var., *A. album*, *Steud.*

Syn. franç. — Agérate à feuilles de *Conyze*.

Amér. mérid. — *Annuel.* — Tige dressée, rameuse dès la base, pouvant s'élever de 30 à 60 centimètres, à ramifications un peu pyramidales. Feuilles opposées, presque glabres, ovales-rhomboidales ou cordées, dentées crénelées, exhalant, quand on les froisse, une odeur de fruit analogue à celle de la Pomme reinette. Fleurs ordinairement *bleuâtres*, parfois d'un blanc lilacé ou blanches, en petits capitules réunis en corymbes peu volumineux et terminaux.

Beaucoup moins élégante et moins ornementale que les précédentes, cette espèce peut cependant concourir aussi à la formation des massifs ou des corbeilles, et à l'ornementation des plates-bandes. Sa floraison, qui commence en juillet-août, se prolonge jusqu'en septembre-octobre.

On la sème : — 1° sur couche, fin mars-avril ; on repique sur couche, et l'on plante à demeure fin mai, en espaçant de 25 à 30 centimètres ; — 2° fin avril ou en mai, en pépinière à bonne exposition, et l'on repique à demeure dès que les plants sont suffisamment forts.

On rencontre fréquemment dans les jardins, sous les noms d'*Ageratum Hudsonii* et d'*Ageratum Houstonianum*, des plantes qui se rapprochent beaucoup de cette espèce, et qui n'en sont sans doute que de simples variétés.

Agérate remarquable. — V. EUPATOIRE A FEUILLES MOLLES.

Ageratum album. — V. AGÉRATE ODORANT.

Ageratum conspieuum. — V. EUPATOIRE A FEUILLES MOLLES.

Ageratum conyzoides. — V. AGÉRATE ODORANT.

Agraphis notons. — V. SCILLE PENCHÉE.

Agraphis patula. — V. SCILLE ÉTALÉE.

Agrostemma. — V. COQUELOURDE.

AGROSTIDE. — AGROSTIS, LIN.

Étymol. — Le mot *Ἀγρόστις* était, chez les Grecs, le nom générique des Graminées, du gazon; de *ἀγρός*, champ ; ces plantes croissant d'ordinaire en abondance dans les champs.

Fam. des *Graminées*.

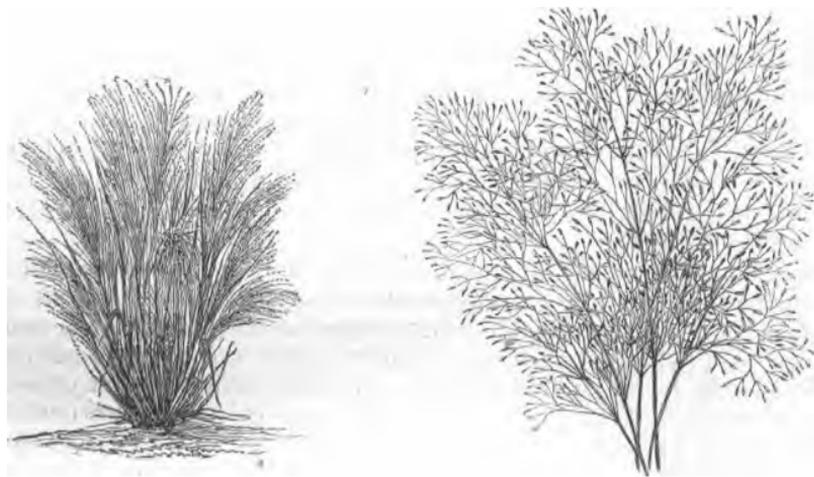
Agrostide nébuleuse ou capillaire. — *A. NEBULOSA*, *Boise.*

(*Alb. Vilmorin*, n° 2, 1852.)

Syn. lat. — *Agrostis capillaris*, *Hort.*

Espagne. — *Annuelle.* — Chaumes filiformes, nombreux, atteignant environ de 30 à 35 centimètres de hauteur, et portant des feuilles alternes, glabres,

à ligule fimbriée, blanchâtre, à gaine allongée et un peu rude: ces chaumes sont terminés par 4-7 et parfois jusqu'à 40 verticilles de rameaux capillaires, dressés, eux-mêmes très-rameux, à ramifications excessivement déliées, se terminant par un nombre considérable de très-petits épillets ou fleurs. Leur ensemble forme une gracieuse panicule ovale-oblongue, très-allongée, et la réunion de ces panicules produit des touffes plumeuses d'une si grande légèreté, que le moindre vent suffit pour les agiter. Les épillets, grossis, sont ovoïdes-oblongs, d'abord d'un vert rougeâtre, puis devenant, à la maturité, d'un rouge clair dans leur partie supérieure, et vert foncé dans leurs deux tiers inférieurs; ils sont portés par des pédicelles d'une ténuité extrême et d'une couleur violacée.



Agrostide nébuleuse ou capillaire.

Cette charmante Graminée convient particulièrement pour former de jolies bordures et pour orner les plates-bandes, les corbeilles, etc. ; à cause de son excessive légèreté et de sa longue durée, on ne saurait assez en recommander l'emploi pour la confection des bouquets, les garnitures de vases d'appartement, des corbeilles, paniers, suspensions, etc. Elle s'accommode aussi très-bien de la culture en pots, et peut ainsi servir vivante à l'ornementation des appartements, balcons, etc. Cueillis après la floraison, un peu avant la maturité des graines, et séchés à l'ombre, les chaumes de cette Graminée se conservent très-longtemps, en sorte qu'on peut s'en servir pour la confection des bouquets perpétuels. Il se fait même un commerce assez considérable des fleurs séchées de cette herbe, qui sont employées avantageusement, soit à l'état naturel, soit teintes ou peintes de diverses couleurs, etc., par les modistes et les artistes en fleurs artificielles.

On doit la semer : — 1° En septembre, sur place ou bien en pépinière ; dans ce dernier cas, on repique en pépinière avec abri, en réunissant plusieurs pieds, afin d'obtenir de petites touffes, qui peuvent être mises en place en mars-avril, en les espaçant de 20 à 25 centimètres, et s'il s'agit de bordures, on plantera sur deux rangs, en alternant : la floraison a lieu alors de mai juin en juillet. — 2° En avril-mai, sur place, en laissant entre chaque pied, lors de l'éclaircissage, un espacement d'environ. 40 centimètres; dans ce dernier cas, la floraison a lieu alors de juillet en août-septembre. La graine, étant très-fine, devra être très-peu recouverte.

Lorsque les plants sont jeunes, ils ressemblent à une mauvaise herbe,

c'est-à-dire à du gazon naissant ; il conviendra donc de veiller à ce qu'aucune méprise n'ait lieu, et qu'ils ne soient pas arrachés.

Agrostide élégante. — V. CANCHE ÉLÉGANTE.

Agrostis elegans ou **pulchella.** — V. CANCHE ÉLÉGANTE.

Aiglantine. — V. ANCOLIE DES JARDINS.

AIL. — ALLIUM,

Étymol. — Du celtique *all*, signifiant chaud, brûlant.

Fam. des *Liliacées*.

1. Ail doré. — A. MOLY, *Lin.*

Europe mérid. — *Vivace.* — D'un bulbe presque rond, à tuniques blanches, s'élève à 20 centimètres, parfois 30, une tige cylindrique, accompagnée de 1 ou 2, rarement 3 feuilles radicales larges ovales, très-lancéolées, glauques et engainantes. Cette tige est terminée par une ou deux spathes membraneuses, aiguës, d'où sortent de 30 à 40 fleurs d'un jaune d'or à l'intérieur, jaunes avec lignes médianes verdâtres en dehors, larges de 1 à 2 centimètres, disposées en ombelle fastigiée et dressée ou peu étalée. Chacune de ces fleurs (périclype) est formée de 6 divisions ovales-lancéolées, plus longues que les 6 étamines, qui dépassent elles-mêmes le style. Étamines, anthères, filets, style, ovaire, tout est jaune.

L'Ail doré fleurit en mai-juin. — Culture du no 2.



Ail doré.

2. Ail azure. — A. AZUREUM, *Ledeb.*

Syn. lat. — *Allium caeruleum*, *Don*, *A. caeruleum*, *Pall.*, *Link* et *Otto*.

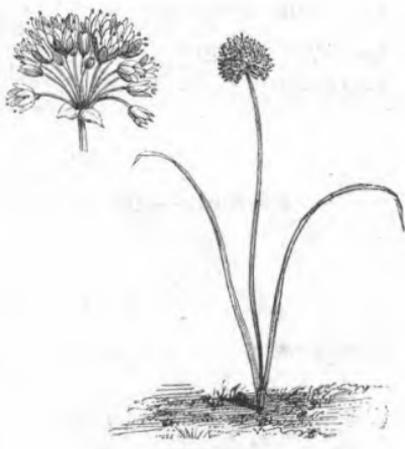
Sibérie. — *Vivace.* — Tige assez maigre, pouvant s'élever de 30 à 60 centimètres et plus, entourée, jusqu'à la moitié de sa hauteur par des feuilles triangulaires, longues de 15 à 30 centimètres. Les fleurs, d'un bleu d'azur, avec une ligne plus foncée sur la partie médiane de chaque division, sont réunies au sommet de la tige en ombelle serrée, presque globuleuse, plus longue que les spathes qui l'entourent avant l'épanouissement. Les filets des étamines sont également bleus et dilatés à leur base. — Cette espèce fleurit de juin en juillet. Elle est un peu délicate, exige un terrain chaud et sain, et a besoin d'être un peu abritée en hiver, comme les plantes des Alpes.

Ces deux Ails réclament un sol léger et une exposition chaude. Le premier est très-florifère, et produit un bel effet, cultivé en bordure épaisse ou par groupes, en plantant les bulbes à 15 centimètres, sur deux ou plusieurs rangs, ou en massif. Le second, plus délicat, a besoin d'être protégé contre les grands froids, dans les départements du Nord, et ses bulbes ne doivent être espacés que de 5 à 10 centimètres.

Ces plantes méritent d'être plus cultivées qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent ; leurs fleurs sont assez élégantes, et contrastent agréablement avec celles des autres plantes qui fleurissent à la même époque. On les multiplie aisément par la séparation des caïeux, qui se fait de la fin de juillet en août, et au besoin jusqu'en septembre-octobre. Les bulbes, que l'on peut laisser en place, doivent être arrachés tous les trois ou quatre ans seulement, et replantés à 8 ou 10 centimètres de profondeur, en terre neuve.

On peut cultiver de la même façon que l'Ail azuré : l'*Allium roseum*, Lin., des vignes du Midi, et sa variété blanche, qui fleurissent en mai-juin; les *Allium ciliare* ou Ail velu, l'*Allium Neapolitanum*, tous deux à ombelles de fleurs d'un blanc très-pur, à anthères brunes, qui forment de jolies touffes en plein air et fleurissent en avril et mai.

Les *Allium flavum*, Lin., ou Ail jaune, *A. narcissiflorum* vel *grandiflorum*, *A. liliiflorum*, sont également des espèces à fleurs assez jolies et qui méritent une place dans les collections d'amateurs. On devra leur appliquer la culture des plantes alpines.



Ail azuré.

3. Ail odorant. — *A. FRAGRANS*, Vent,

Syn. lat. — *Nothoscordum fragrans*, Kunth.

Amér. sept. — *Vivace.* — Plante glaucescente. Bulbe assez gros, arrondi, blanchâtre. Feuilles linéaires, carénées, obtuses, de 30 à 40 centimètres de longueur. Hampe arrondie, atteignant jusqu'à 60 centimètres de hauteur. Spathe bifide, plus courte que les pédicelles, qui sont grêles, roides et longs de 2-3 centimètres. Fleurs odorantes, de 8 à 20 en ombelle ; périanthe à divisions obtuses étalées, puis dressées, persistantes, d'un blanc légèrement carné, ligné plus foncé ; étamines anthères purpurines, insérées sur le sommet du tube. Ovaire cylindrique, à 6 côtes peu

— La floraison a lieu en mai-juin.

On doit planter cet Ail dans les talus inclinés au midi, ou dans les plates-bandes bien exposées. Une terre légère sablonneuse, profonde et bien drainée, lui est nécessaire. Il peut supporter l'hiver sous le climat de Paris, à la condition que les bulbes soient profondément enterrés (20 à 25 et même 30 centimètres), ou, s'ils le sont moins, on devra leur donner une couverture de feuilles ou de litière. Sa multiplication s'opère par la division des touffes ou la séparation



Ail odorant.

des caïeux, qui s'effectue d'ordinaire de juillet en août, et jusqu'en automne, et même au printemps sous les climats plus tempérés, Les bulbes devront être espacés d'environ 15 centimètres,

4. Ail des ours. — A, URSINUM, Lin.

Indigène. — Vivace. — Bulbe oblong-linéaire, blanc. Hampe dressée, haute de 20 à 25 centimètres, portant ordinairement 2 feuilles ovales-lancéolées ou elliptiques, d'un vert gai, plus pâles en dessous. Cette hampe est terminée par une spathe blanche, s'ouvrant en 1-2-3 valves, qui accompagnent de nombreuses fleurs blanches, réunies en ombelle fastigiée. Périanthe à 6 divisions linéaires, étalées en étoile, plus longues que les étamines; style à stigmate obtus.



Ail des ours.

L'Ail des ours fleurit sous bois d'avril en mai. Il est peu élégant, et exhale une odeur alliagée des plus prononcées; pourtant ses fleurs ne sont pas sans mérite, et comme cette plante recherche les expositions fraîches, mouillées même, et ombragées, qu'elle envahit assez rapidement, on pourrait l'utiliser pour la garniture des parties ombreuses et très-fraîches des jardins paysagers, où peu d'autres plantes réussiraient aussi bien.

Cet Ail est rustique, et on le multiplie par la séparation des bulbes, qui doit se faire de préférence à l'automne; les bulbes seront espacés d'environ 15 centimètres.

Ail noir. — A. NIGRUM, Lin.

France mérid. — Vivace. — Bulbe volumineux, ovoïde, à tuniques fauves.



Ail noir.

Feuilles épaisses, largement lancéolées-aiguës, ciliées aux bords, dressées, et glaucescentes dans le jeune âge, puis vertes et étalées. Hampe pouvant atteindre de 80 centimètres à 1 mètre de hauteur, cylindrique, terminée par une spathe univalve de laquelle sort un nombre considérable de fleurs, dont la réunion forme une vaste ombelle fastigiée. Périanthe à divisions blanchâtres, étalées en étoile, beaucoup plus longues que les étamines. Capsule presque arrondie, d'un vert très-foncé, légèrement brunâtre.

Plante remarquable par ses inflorescences volumineuses, dont l'épanouissement a lieu de mai en juin. Une terre légère, saine, et une exposition un peu sèche, conviennent à cet Ail, qui se multiplie comme les précédents, et dont les bulbes doivent être espacés de 15 à 20 centimètres.

Ail des chiens. — V. MUSCARI CHEVELU.

Ail à toupet. — V. MUSCARI CHEVELU.

Aimez-moi. — V. MYOSOTIS DES MARAIS.

Aira. — V. CANCHE.

&luge. — V. BUGLE.

Alcea rosea. — V. ROSE TRÉMIÈRE PASSE-ROSE.

Alcea Sinensis. — V. ROSE TRÉMIÈRE DE LA CHINE.

Alcée rose. — V. ROSE TRÉMIÈRE PASSE-ROSE.

Alchemilla alpine, **vulgaris** et var. **hybrida**. — Ce sont de charmantes petites plantes vivaces rustiques, qui forment des touffes basses et compactes comme les Fraisiers. Leurs fleurs, petites, verdâtres, sont insignifiantes; mais leur feuillage est assez élégant de forme, ce qui les fait rechercher pour la garniture des grottes, cascades et rocailles. L'Alchimille alpine a un joli feuillage argenté en dessous. — Culture par la division des pieds, de préférence au printemps.

Aletris. — V. TRITONIA.

Aletris Capensis, Lin. (*Veltheimia Capensis*, Red., *V. viridifolia*, Jacq.). — Liliacée assez élégante du Cap, ordinairement cultivée en orangerie, que nous ne mentionnons ici que parce qu'elle se prête assez bien à la culture en appartement et sur carafe, comme les Jacinthes. Plantée en automne et tenue à l'abri du froid, en lieu aéré et éclairé, elle arrive à fleurir à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps,

Alisma. — V. ci-après ALISME.

ALISME. — ALISMA, LIN.

Étymol. — De *ἄλισμα*, plantain aquatique,

Fam. des *Alismacées*,

Alisme Plantain d'eau. — A. **PLANTAGO**, Lin.

Syn. franç. — Flûteau d'eau, Pain de grenouille, Plantain d'eau vulgaire.

Indigène. — **Vivace, aquatique.** — Souche **bulbiforme**, d'où naissent des feuilles radicales longuement pétiolées, cordiformes ou ovales-lancéolées, parfois très-grandes, ordinairement dressées, disposées en rosette, du centre de laquelle partent des tiges nues, rameuses, à ramifications verticillées, pyramidales, atteignant près de 80 centimètres de hauteur. Fleurs petites, nombreuses, longuement pédonculées, verticillées au sommet de l'axe et sur les rameaux, d'une couleur *blanche* et *blanc rosé*; périanthe à 6 divisions, dont 3 internes pétaloïdes et plus grandes que les externes; 6 à 12 étamines à filets filiformes entourent de nombreux carpelles verticillés, disposés en tête comprimée.

Le Plantain d'eau produit un assez bon effet dans les pièces d'eau, les bassins et nu bord des rivières. Sa floraison a lieu de juin en septembre. On le multiplie aisément d'éclats à l'automne et au printemps,



Alisme Plantain d'eau.

mais le plus souvent de

graines que l'on sème d'avril en juin-juillet en pots non submergés, ou dont le fond seul baigne dans l'eau; dès que le plant s'est suffisamment développé, on le repique en terrines ou dans des pots tenus également le pied dans l'eau, et on le met en place peu de temps après. La graine, étant très-fine, devra être recouverte h peine et même simplement appliquée sur la terre. Dans le cas où l'on aurait à placer cette espèce dans un endroit trop profond, on devrait la planter dans des pots, des paniers ou des baquets que l'on maintiendrait élevés au, niveau de l'eau.

Alkékenge. — V. COQUERET.

Alliout d'eau. — V. NÉNUPHAR JAUNE.

Allium). — V. AIL.

Aloé. — V. TRITONIA.

ALONZOA. — ALONZOA, R. et PAV.

Étymol. — Dédié à Alonzo Zanoni, botaniste péruvien,

Fam. des *Scrofularinées*.

1. *Alonzoa* à feuilles Incisées. — A. INCISIFOLIA, R. et Pav.

Syn. lat. — *Hemitomus urticæfolius*, Desf.; *Hemimeris urticæfolia*, Wald.; *Alonzoa urticæfolia*, Steud.

Chili. — *Annuel; vivace en serre.* — Tige un peu anguleuse, très-rameuse, parfois ligneuse dès la base, à ramifications buissonnantes, élevées de 30 à 50 centimètres. Feuilles opposées, ovales-lancéolées, inégalement incisées, dentelées, d'un vert intense. Fleurs en grappe lâche, terminale, portées sur des pédicelles axillaires longs de 1 à 2 centimètres, pubescents; calice h 5 divisions presque égales, longues de 4 à 6 millimètres. La corolle, irrégulière et renversée par suite de la torsion du pédoncule, un peu en forme de plat à barbe, est d'un *rouge vermillon clair*, à tube court, s'épanouissant en une espèce de fossette ou de cavité ordinairement colorée en rouge pourpre ou brun; le limbe est étalé en roue et partagé en 5 lobes inégaux : les 2 supérieurs plus petits, les 2 latéraux plus grands, et l'inférieur au moins trois fois plus long que le calice ; 4 étamines arquées et incluses égale-



Alonzoa à feuilles incisées.

ment le style. — Culture du n° 2; mais paraissant constituée pour vivre plus longtemps qu'elle; aussi est-ce le n° 1 qu'on préfère pour la culture en pots et en serre.

II. *Alonzoa* de Warscewicz. — A. WARSCEWICZII, Régel.

Syn. lat. — *Alonzoa compacta*, Hort.

Chili. — *Annuel; vivace en serre* (bien qu'elle le soit moins franchement que le n° I). — Cette espèce diffère de la précédente par sa tige moins rameuse, plus effilée, atteignant jusqu'à 80 centimètres; par ses feuilles d'un vert moins foncé, et par ses fleurs plus grandes, entièrement d'un

rouge écarlate ou vermillon rosé, ordinairement sans tache et disposées en grappe lâche et allongée.

Par la couleur exceptionnelle de leurs fleurs, la longue durée de leur floraison, et leur port assez élégant, les *Alonzoa* produisent un assez bon effet dans les parterres, où ils peuvent entrer dans la composition des massifs, des corbeilles, et surtout des plates-bandes. Les pieds devront être espacés d'environ 40 centimètres.

On doit semer les *Alonzoa* en mars-avril, sur couche; on repique sur couche, et l'on plante à demeure fin mai. La première espèce est vivace en serre, et se propage encore de boutures faites, soit à la fin de l'été ou en automne, et hivernées en pots ou en terrines, en serre ou sous châssis, soit au printemps, sur couche et sous cloche, avec de jeunes rameaux herbacés pris sur des pieds conservés sous verre : ses fleurs apparaissent de juillet en octobre. La seconde espèce ne fleurit que de juillet en septembre. Afin d'obtenir des plantes plus ramifiées, plus trapues, et une floraison plus abondante, il sera bon, lorsque les plants auront atteint 15 centimètres environ, de leur faire subir un pincement de l'extrémité de la tige principale et de celle des diverses ramifications.

Moine *Bauhinorum*. — V. SABLINA DES FRÈRES BAUHIN.

Alonzoa compacta. — V. ALONZOA DE WARSCEWICZ.

Alsine laticifolia. — V. SABLINA A FEUILLES DE MÊLÈZE.

Alsine striata. — V. SABLINA A FEUILLES DE MÊLÈZE.

ALSTROEMÈRE. — ALSTROEMERIA, LM.

Étymol., — Dédié au baron Cl. Alströmer, botaniste et agronome suédois (1736-1794).

Fam. des *Amaryllidées*.

1. *Alströmère du Chili*. — *A. versicolor*, R. et Pav.

(*Alb. Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, no 8, 1866.)

Syn. lat. — *Alströméria pulchella*, Bort.

Chili. — *Vivace*. — Plante glabre, à racines fasciculées, renflées, charnues, assez semblables à une griffe d'Asperge. Tiges cylindriques, pleines, roides, élevées d'environ 60 centimètres à 1 mètre.

Feuilles alternes, sessiles, lancéolées-obliques, contournées, souvent arquées. À l'aiselle des bouquets de feuilles qui terminent les tiges, naissent des pédoncules au nombre de 3 à 10, longs de 8 à 10 centimètres environ, disposés en ombelle et portant chacun 1 ou 2 fleurs. Ces fleurs, longues de 4 centimètres et plus, sont presque campanulées; mais les 6 divisions qui les composent sont libres jusqu'à leur base et inégales : les 4 extérieures ou inférieures sont plus courtes, plus larges, d'un rose pile; les 2 supérieures ou intérieures sont plus ou moins dressées et un peu plus longues, plus étroites, en languette, d'un jaune rayé et pagellé de rose purpurin. Les étamines sont au nombre de 6; le pistil est composé d'un style grêle, triangulaire,



Alströmère du Chili.

et de 3 stigmates étalés recourbés. Capsule globuleuse, tronquée, à 6 angles carénés.

Il existe de nombreuses variétés de cette jolie plante, depuis le *blanc rosé* jusqu'au *jaune orangé* et *safrané*. Le semis ne les reproduit d'ordinaire qu'en mélange.

2. Alstrémère orange. — A. AURANTIACA, Don.

Chili. — *Vivace.* — Diffère de la précédente par son feuillage plus large, d'un vert plus luisant; par ses fleurs, atteignant presque 5 centimètres de long, et ayant les 4 divisions inférieures d'une belle couleur *jaune orangé*; les 2 divisions supérieures sont de *même* couleur, mais *diversement rayées* ou *striées de pourpre*.

Les *Alstrémères* sont de très-belles plantes d'ornement, qui fleurissent de juin-juillet en août, et parfois jusqu'en septembre. La *première* espèce varie à l'infini, en passant par toutes les nuances du blanc au pourpre par le jaune, et ces couleurs, tantôt uniformes, tantôt élégamment pointillées, maculées, ou rayées de teintes plus foncées et pourprées, rendent ces fleurs aussi élégantes que curieuses.



Alstrémère perroquet.

On doit les placer dans un lieu demi-ombragé, en terre légère et saine; les racines ont besoin d'être enterrées profondément (20 à 30 et même 40 à 50 centimètres): sans cette précaution, on s'exposerait à les voir périr. Bien que leur rusticité soit acquise, il faut néanmoins les protéger contre les grands froids, même sous le climat de Paris.

La première espèce se sème d'avril en juin, en pépinière, en terre de bruyère. Si le semis a lieu en avril, on doit choisir une exposition chaude; s'il se fait en juin, on choisit une exposition demi-ombragée. Aussitôt que le plant s'est suffisamment développé, on le repique en pépinière, et on le met en place de septembre en *octobre, à environ 25 à 30 centimètres de distance. Si la terre était par trop substantielle, compacte ou humide, il faudrait nécessairement l'alléger ou établir un bon drainage (1). On peut laisser les racines de ces plantes plusieurs années (trois ou quatre) sans les relever; la floraison n'en sera que plus abondante.

La seconde espèce peut être semée de mai en juin, soit en terrines, soit en pépinière; on repique également en pépinière, et l'on plante à demeure en septembre ou au printemps.

On peut aussi multiplier ces plantes par la division des racines, mais au printemps seulement (février, mars au plus tard); excepté cependant lorsqu'on les a élevées spécialement en pots, ce qui permet alors de les transporter et de les expédier depuis l'automne jusqu'au printemps. Cette opération demande assez d'attention, car les racines, un peu charnues, sont très-cassantes, et si on les meurtrit, elles se flétrissent et périssent promptement.

(1) Pour cela, il suffit de creuser une fosse de 75 centimètres environ, et d'y placer de 10 à 25 centimètres de gravier, de sable maigre, de charbon de bois ou de tessons de pots (jamais de plâtras), qu'on recouvre de terre.

Il existe plusieurs autres belles espèces d'*Alstrœmère* ; mais elles ne sont pas rustiques sous le climat de Paris, où l'on doit les conserver l'hiver sous châssis et sous verre, et à l'abri du froid, avec couverture de planches, etc., et ne les livrer en pleine terre qu'au printemps. Les jolis *Alstrœmeria tricolor*, *Brasilensis*, *psittacina* ou *perroquet*, *Pelegrina* vel *Peregrina* (vulgairement appelé *Lis des Incas*), sont dans ce cas.

Alstrœmeria pulchella. — V. ALSTROÈMÈRE DU

Althœa rosea. — V. BUSE TRÉMIÈRE, PASSE-ROSE.

ALYSSE (ALYSSON). — ALYSSUNI, LIN.

Étymol. — De a privatif, et λύσσα, rage de la propriété qu'on lui attribuait de guérir la rage.

Fam. des *Crucifères*.

1. Alysse Corbeille d'or. — A. SAXATILE, Lin.'

Syn. lat. — *Adyseton saxatile*, *Sweet*; *Alyssum petræum*, *Andrez.* ;
Aurinia saxatilis, *Desv.*

Syn. franç. — Alysse des rochers, Corbeille d'or, *Thlaspi* jaune.

Crète et Allemagne. — *Vivace.* — Plante revêtue d'un duvet grisâtre qui la rend mollement tomenteuse. Tiges sous-ligneuses et nues inférieurement, portant des feuilles ovales-oblongues, atténuées en *pétiole* et réunies en rosettes, desquelles naissent d'autres rosettes ou des rameaux florifères atteignant environ 20 à 30 centimètres. Fleurs très-nombreuses, jaunes, brièvement pédicellées, réunies en grappes, d'abord serrées et ombelliformes, puis paniculées; corolle à pétales échancrés au sommet, alternant avec les sépales du calice; 6 étamines, dont 2 plus petites. Fruits (silicules) vésiculeux, arrondis.



Alysse corbeille d'or.

Cette plante est susceptible de varier beaucoup en dimensions, suivant le climat, le terrain et surtout l'âge des sujets, qui n'atteignent 30 centimètres de hauteur que lorsqu'ils sont restés longtemps à la même place et dans des conditions très-favorables.

Var. feuilles panachées de blanc jaunâtre.

Cette variété est d'un bon effet en bordures et en glacis dans les terrains secs; elle fait aussi très-bien sur les rocailles, sur les ruines, et employée d'ailleurs comme l'espèce. Elle ne se reproduit que d'éclats ou par boutures.

L'Alysse corbeille d'or, appelé aussi *Thlaspi* jaune, prospère dans tous les terrains sains et à toutes les expositions. Cette espèce est, au printemps, un des plus jolis et des plus utiles ornements de nos parterres. Elle convient parfaitement pour orner les plates-bandes, pour former des bordures et pour garnir les rocailles, les grottes, les glacis et les crêtes de vieilles

murailles ; elle vient aussi très-bien dans les vases et poteries qui décorent les pilastres, et produit bon effet sur les rochers; mais elle y est un peu trop envahissante. Sa floraison s'effectue d'avril en mai, et quelquefois plus longtemps.

On doit la semer de mai en juillet en pépinière, en terre légère; on repique le plant en pépinière, et on le met en place à l'automne ou au printemps. Sa multiplication s'opère aussi fréquemment par la division des pieds ou d'éclats, que l'on fait de préférence après la floraison et la maturité des graines, c'est-à-dire de juillet en septembre, et encore de boutures, que l'on peut faire toute l'année.

ĉ. Alysse odorant. — *A. MARITIMUM*, Lamk.

Syn. lat. — *Alyssum odoratum*, Dort.; *Clypeola maritima*, Lin.; *Draba maritima*, Lamk.; *Glyce maritima*, Lindl.; *Koniga maritima*, B. Brown; *Lepidium fragrans*, Willd.; *Lobularia maritima*, Desv.; *Alyssum Ben-thami*, Bort.

Syn. franç. — Alysse maritime, Corbeille d'argent, Gazon de Marie.

Indigène. — *Annuel; vivace en serre par bouturage.* — Herbe très-rameuse, à ramifications étalées, puis dressées, atteignant de 20 à 25 centimètres. Feuilles alternes, lancéolées, pubérulentes, d'un vert cendré. Fleurs

blanches, à odeur suave, disposées en grappes simples, d'abord compactes et ombelliformes, puis allongées; calice persistant, une fois moins grand que la corolle, et entourant à peu près la moitié du fruit (*silicule*), qui est ovale, un peu aplati et mucroné.



Alysse odorant.

Cette espèce est très-convenable pour la formation des bordures, des corbeilles, pour tapisser le dessous des massifs de certaines plantes exotiques, et pour garnir les plates-bandes, surtout près des habitations. On en fait aussi d'assez jolies potées. Elle réussit dans tous les terrains sains et à toutes les expositions, mais mieux cependant au soleil. Elle croît en outre volontiers dans les jardins aux bords de la mer et jusque sur les dunes. On peut la semer

— 1^o En septembre, en pépinière; on repique le plant en pépinière au midi, et pendant l'hiver on doit le garantir des fortes gelées avec une légère couche de feuilles ou de litière, qu'on aura soin d'enlever toutes les fois que le temps le permettra; en mars-avril, on lèvera les pieds en motte, et on les mettra en place à 30 ou 40 centimètres. La floraison commence alors en mai et se prolonge jusqu'à la fin de juillet. — 2^o D'avril en juillet, en pépinière, ou mieux sur place, en laissant, lors de l'éclaircissage ou du repiquage, 20 à 25 centimètres entre chaque pied. La floraison commence dans ce dernier cas, en juillet-août, et se continue jusqu'en octobre. Semée du 15 juin au t^{er} août en place, elle arrive encore à fleurir de la fin d'août en octobre. Cette plante est remontante, et lorsqu'on a le soin de la couper dès que la première floraison est passée, elle repousse et peut continuer à fleurir jusqu'en novembre.

Var. à feuilles panachées. — *A. MARITIMUM VARIEGATUM*, Hort.

Syn. lat. — *Koniga variegata*, Hort.

Jolie petite plante à feuilles panachées de blanc jaunâtre et de vert, s'élevant rarement au delà de 20 centimètres. Cette variété peut être employée avec avantage pour faire des bordures entièrement blanches et des contrastes autour des corbeilles d'autres plantes basses et fleuries; elle décore également bien les rochers, les rocailles, les tertres, etc. Elle fleurit abondamment, ne donne que rarement des graines, lesquelles ne reproduisent du reste pas très-fidèlement la panachure. Il est d'ailleurs très-facile et plus sûr de la multiplier de boutures, que l'on peut faire presque toute l'année, en pots ou terrines sous cloches et sur couche, et que l'on hiverne, au besoin, sous châssis ou en serre, ce qui est du reste indispensable à Paris.

Alysse à fleurs pourpres. — *V. AUBRIÉTIE A FLEURS POURPRES.*

Alysse deltoïde. — *V. AUBRIÉTIE DELTOÏDE.*

Alysse des rochers. — *V. ALYSSE CORBEILLE D'OR.*

Alysse de Wiersbeck (*A. Wiersbeckii*). — Espèce vivace voisine de la Corbeille d'or, mais moins compacte et à inflorescences moins nombreuses, un peu plus larges, mais beaucoup plus allongées et d'apparence plus maigre. — Culture du n° 1. — Ornement de rochers, rocailles et jardins très-secs où l'on est obligé de sacrifier la beauté des plantes à leur rusticité.

Alysse épineux (*Alyssum spinosum*). — Assez jolie petite espèce que l'on cultive quelquefois dans les jardins, où elle forme des touffes excessivement ramifiées et compactes, hautes de 10 à 15 centimètres, un peu grisâtres, qui se couvrent, de la fin d'avril en mai, d'innombrables petites fleurs *blanc verdâtre*. — Propre aux bordures en terrains secs et arides ou pour décorer les rocailles. Multiplier de préférence par le semis fait en pépinière d'avril en juin, et repiquer les plants à la fin de l'été ou au printemps.

Alysse maritime. — *V. ALYSSE ODORANT.*

Alysse vésiculeux. — *V. VÉSICULAIRE UTRICULÉE.*

Alysson. — *V. ALYSSE.*

Alyssum Benthami. — *V. ALYSSE ODORANT.*

Alyssum macrostylum. — *V. AUBRIÉTIE A FLEURS POURPRES.*

Alyssum odoratum. — *V. ALYSSE ODORANT.*

Alyssum petraeum. — *V. ALYSSE CORBEILLE D'OR.*

Alyssum utriculatum. — *V. VÉSICULAIRE UTRICULÉE.*

AMARANTE. — AMARANTUS, LIN.

Étymol. — De *a* privatif, et *μαραινεν*, se flétrir : les fleurs, quoique desséchées, conservent longtemps leur couleur. Les anciens avaient consacré l'Amarante aux morts, d'où vient qu'ils la plantaient souvent autour des tombeaux.

Fam. des *Amarantacées*.

1. Amarante queue-de-renard. — *A. CAUDATUS*, Lin.

Syn. franç. — Amarante à queue, Discipline de religieuse.

Indes orientales. — Annuelle. — Tige herbacée, épaisse, dressée, striée-anguleuse, ou rameuse, élevée d'environ 60 à 80 centimètres et jusqu'à

I mètre. Feuilles pétiolées, alternes, ovales-obuses, d'un vert gai. Fleurs très-petites, agglomérées en verticilles nombreux disposés en épis, dont l'ensemble forme une panicule peu ramifiée, retombante et longuement pendante, de couleur *amarante*. Chaque épi est cylindrique, oblong, le central ou terminal plus long et flexueux. Les fleurs sont polygames et accompagnées de petites bractées *colorées*; corolle nulle; calice à 5 sépales *colorés*, plus courts que les bractées; 5 étamines; point de style, mais 2 ou 3 stigmates étalés. — Culture du n° 3.



Amarante queue-de-renard.

Cette plante étant d'autant plus belle qu'elle est plus vigoureuse et plus ramifiée, on se trouvera bien de donner beaucoup d'espace, d'air, et surtout beaucoup d'engrais, aux exemplaires dont on voudra obtenir un très-grand développement.

Var. à fleurs jaunes. — *A. CAUDATUS* var. *FLOR. LUTEIS*, *Hort.*

Ces deux plantes acquièrent tout leur développement et sont dans toute leur beauté de juillet en septembre. Elles sont peu délicates, croissent dans tous les terrains sains et aérés; mais elles seront d'autant plus belles et vigoureuses, que le sol sera plus fertile, et qu'on ne leur ménagera pas les *arrosements* pendant les chaleurs. Leur port très-pittoresque permet de les utiliser avantageusement pour orner les grands massifs et les plates-bandes des parcs et des jardins paysagers; placées isolément ou par groupes sur les gazons et dans les parties mouvementées, elles y produisent aussi un bon effet, ainsi que mélangées aux arbustes de l'intérieur et du bord des bosquets et des massifs. Enfin, on peut également les cultiver en pots et en orner les grands vases de jardins. — Culture du no 3.

2. Amarante à, feuilles rouges. — *A. & ANGUINEUS*, *Lin.*

Syn. lat. — *Amarantus paniculatus* var. *sanguineus*, *Moq.*

Indes orientales. — *Annuelle.* — Tige élevée d'environ 90 centimètres. Feuilles alternes, pétiolées, ovales, atténuées aux deux extrémités, d'un *rouge sanguin*. Fleurs *pourpres*, disposées, partie en glomérules à l'aisselle des feuilles supérieures, partie en épis grêles et flexueux, un peu lâches, formant une panicule plus ou moins rameuse.

C'est de juillet en octobre que cette espèce produit le plus d'effet. Par ses dimensions, son port remarquable et la coloration particulière de son feuillage, elle convient parfaitement pour l'ornementation des plates-bandes, pour border les massifs des grands jardins, et pour la composition des corbeilles à feuillage ornemental, soit seule, soit entourée d'une plante à fleurs blanches, ou d'un feuillage blanchâtre ou panaché de blanc. Elle entre aussi dans la décoration des jardins pittoresques, où, placée isolément ou par *groupes* sur les pelouses, elle produit un bon effet.

Cette espèce ainsi que les précédentes sont rustiques, mais elles se plaisent surtout dans les terrains légers, riches en humus, et à une expo-

sition chaude; elles réussissent assez bien dans les jardins aux bords de la mer et sur les dunes. En été, des arrosements copieux doivent leur être donnés.

On les sème ordinairement : — 1° du 15 mai au 1^{er} juin, sur place; — 2° dans le commencement de mai, en terre légère et en pépinière au midi. Dans ce dernier cas, on repique en pépinière, à environ 15 à 20 centimètres, et l'on plante à demeure en juin, à environ 40 à 50 centimètres, en alternant. — 3° On peut aussi les semer sur couche en avril, les repiquer sur couche, et les planter à demeure à la fin de mai.

3. marante gigantesque. — A. SPECIOSUS, Sims.

Syn. franç. — Amarante élégante, A. pyramidale.

Népal. — Annuelle. — Tige herbacée, simple, robuste, ou faiblement rameuse, un peu anguleuse et rougeâtre, haute d'environ 1 mètre à 1,50, et quelquefois plus. Feuilles alternes, longuement pétiolées, ovales-lancéolées, obtuses, teintées ou lavées de rougeâtre. Fleurs très-nombreuses, d'un pourpre foncé cramoisi, réunies en gros épis veloutés, dressés, presque cylindriques, obtus, paniculés; le terminal souvent beaucoup plus long et simulant un plumet, les latéraux médiocrement rapprochés; calice plus court que les bractées.

On rencontre quelquefois chez cette espèce des pieds dont les feuilles sont marquées au centre de leur limbe d'une large tache ou marbrure vert clair, entourée de zones ondulées rougeâtres d'un dessin assez original; mais cette particularité, d'ailleurs peu constante, disparaît à l'époque de la floraison.

L'Amarante gigantesque est dans toute sa beauté de juillet en septembre. Elle convient spécialement à l'ornementation des grandes corbeilles et des plates-bandes; quelques pieds disséminés parmi les massifs d'arbustes nouvellement plantés et clair-semés, ou bien isolés ou groupés sur les pelouses, produiront un très-bon effet. — Culture du n° 3.



Amarante gigantesque.

4. Amarante tricolore. - A., TRICOLOR, Lin.

(Alb. Vilmorin, n° 9, 1859.)

Syn. lat. — *Amaranthus melancholicus* var. *tricolor*, Lamk.

Indes orientales. — Annuelle. — Tige herbacée, épaisse, sillonnée, rameuse, pouvant s'élever de 75 centimètres à 1 mètre. Feuilles nombreuses, longuement pétiolées, glabres, ovales, ou oblongues-lancéolées, acuminées et finement mucronées au sommet, à limbe un peu décurrent sur le pétiole. Ces feuilles sont d'une coloration très jolie et très-remarquable. Les plus jeunes, rapprochées en touffe au sommet de la tige et de tous les rameaux, présentent le plus souvent trois couleurs bien tranchées : le pétiole est vert clair ou jaune; la base du limbe, jusque vers le milieu, est d'un beau rouge pur-

purin transparent ou *carmin foncé*; au-dessus de la partie rouge, s'étend une large tache d'un *jaune vif transparent*, qui ~~occupe~~ quelquefois tout le sommet de la feuille, dont la pointe est le plus souvent *verte*, ce qui en rehausse la beauté. Les feuilles adultes ont le plus souvent une nuance un peu différente, et ne présentent généralement que deux couleurs : le pétiole est *vert clair* ; le limbe, dans sa moitié ou dans ses deux tiers inférieurs, est *rouge cramoisi*, *passant quelquefois à une teinte plus sombre*, et le sommet de la feuille est *vert*; quelquefois, au contraire, ces feuilles sont *vertes à la base* et *rouges au sommet*. Les fleurs, d'un vert clair et tout à fait insignifiantes, sont nombreuses et réunies, le long de la tige et des rameaux, en *glomérules serrés* ; le calice égale presque les bractées.



Amarante tricolore.

La beauté de la panachure de cette espèce est parfois subordonnée à la température, à la culture, et d'autres fois à des circonstances qu'il n'est pas toujours possible de préciser.

Var. bicolore jaune et vert. — A. BICOLOR, *NoCCA*.

Syn. lat. — *Amaranthus melancholicus tricolor* var., *Lamk*; *Glomeraria bicolor*, *Cav.*

Syn. franc. — Amarante bicolore jaune.

Tige herbacée, simple ou peu rameuse, d'un *vert clair* ou *jaundtre*, élevée d'environ 80 centimètres à 1 mètre. Feuilles nombreuses, assez rapprochées, d'un *vert tendre*, *diversement panachées* ou *striées de jaune clair*. Souvent une moitié de la feuille est jaune et l'autre moitié verte; souvent, et c'est surtout le cas pour les feuilles terminales ou les plus jeunes, la coloration jaune envahit presque tout le pétiole et la majeure partie du limbe de la feuille, en sorte qu'il ne reste de verte que son extrémité; d'autres fois, au contraire, l'extrémité de la feuille est jaune et sa base verte. Les fleurs de cette variété sont, comme dans la précédente, *glomérulées*, verdâtres et insignifiantes.

L'Amarante bicolore jaune est assez délicate, et demande plus particulièrement un terrain très-sain, une exposition chaude et aérée; elle est assez sujette à dégénérer et à *retourner* entièrement au vert, si l'on ne prend un soin tout particulier dans le choix des porte-graines.

Var. bicolore ronge carminé vit et rouge sombre.

— A. BICOLOR, *NoCCA*, var.

Syn. lat. — *Amaranthus melancholicus tricolor*, var.

Syn. franc. — Amarante bicolore rouge.

Tige forte, sillonnée, rameuse, haute d'environ 80 centimètres à 1 mètre, fortement teintée de rouge, surtout vers les extrémités. Feuilles alternes, longuement pétiolées, ovales-lancéolées aiguës et finement *muconées* au sommet, un peu ondulées sur les bords. Les feuilles jeunes, en touffe au sommet de la tige principale et des rameaux, sont entièrement colorées de *rouge cocciné luisant* ou *écarlate*, ou bien *carmin éclairé et transparent* : cette cou-

leur, excessivement vive et jolie, ne peut être facilement décrite. Les, feuilles adultes présentent dans leur moitié inférieure cette même coloration, mais avec une teinte plus foncée et plus sombre à mesure qu'elles vieillissent; leur moitié supérieure est colorée, surtout dans les feuilles anciennes, de *rouge violet sombre* mélangé de *vert*, ce qui produit une teinte presque noirâtre. Les fleurs, excessivement nombreuses, sont réunies en groupes serrés tout le long de la tige et des rameaux, à l'aisselle des feuilles; elles sont petites, vertes, insignifiantes, entremêlées de bractées un peu rougêtres, ainsi que le sommet des dents du calice.

Cette variété, désignée aussi sous le nom d'*Amarantus bicolor ruber*, Hort., a un port pyramidal qui la rend très-ornementale; elle paraît être, en outre, plus rustique que la précédente.

War. très-ronge. — A. MELANCHOLICUS RUBER VÉL. RUBERRIMUS, Hort.

Syn. lat. — *Pixidium melancholicum*, *Mæsch*, var.

Syn. franc. — Amarante mélancolique très-ronge.

Cette plante est très-intéressante par la coloration de son feuillage, qui est d'un *rouge rosé vif*, comme éclairé, luisant, plus lumineux sur les pétioles; elle est plus trapue, plus ramifiée que la précédente, et ses tiges, plus érigées, sont et demeurent très-feuillées depuis la base jusqu'au sommet. Ses fleurs, *complètement* insignifiantes, sont réunies en glomérules axillaires.

C'est une bonne plante, que l'on devra, dans quelques cas, préférer à la précédente et à l'Amarante à feuilles rouges (no 3) pour les massifs de feuillage coloré, pour les bordures dans les jardins paysagers, et pour la décoration des plates-bandes. Ses rameaux pourront aussi être parfois utilisés dans les garnitures de feuillage pour appartements; toutefois ils n'ont que fort peu de durée dans l'eau. Etant pincée jeune, on peut la faire ramifier, et obtenir ainsi des plantes plus basses et en même temps plus amples.

Ces quatre dernières plantes méritent d'être signalées parmi nos espèces de haut ornement: leur feuillage, qui en est la partie essentielle, et qui rivalise par la richesse de ses coloris avec les plus jolies fleurs, est magnifique, et produit un très-bel effet dans les jardins paysagers, où ces Amarantes peuvent être cultivées concurremment avec des plantes à grand feuillage, telles que les Balisiers, les *Wigandia*, les Berces, la Renouée d'Orient, les Ricins, les *Solanum*, etc. On les emploie aussi avantageusement pour décorer les plates-bandes et les corbeilles de toutes dimensions; on s'en sert parfois pour entourer les massifs d'arbustes ou pour garnir les vides qui peuvent y exister; enfin, on les cultive souvent en pots, qu'on place sur les gradins ou dans les jardinières d'appartement. Leurs branches, coupées, donnent de la variété aux garnitures de feuillage qu'on fait dans les appartements; toutefois elles ne se maintiennent fraîches dans l'eau que fort peu de temps. Elles sont un peu plus délicates que les précédentes. Un sol léger et une exposition chaude leur sont nécessaires. Elles réussissent volontiers



Amarante mélancolique très-ronge.

dans les jardins aux bords de la mer et sur les dunes. On les sème sur couche en avril ; on repique sur couche, et l'on plante à demeure à la fin de mai. On peut aussi les semer en pépinière en mai, pour avoir des plantes plus tardives et moins hautes.

On cultive quelquefois plusieurs autres espèces d'Amarantes intermédiaires, pour la forme et la beauté, entre les *Amarantes queue-de-renard*, *gigantesque*, *sanguine* et *mélancolique* : tels sont, entre autres, les *Amarantus lividus*, *altissimus*, *paniculatus*, etc. ; mais ces espèces ou variétés étant peu constantes et moins ornementales que celles que nous avons décrites, nous croyons inutile de les mentionner : les personnes qui voudront les posséder devront les cultiver comme nous l'avons dit pour les nos 3 et 4.

Amarante Césosie. — V. CÉLOSIE.

Amarante crête-de-coq. — V. CÉLOSIE.

Amaranthus. — Quelques auteurs orthographient ainsi le nom latin d'Amarante.

Amarantine. — V. AMARANTOÏDE.

AMARANTOÏDE. — GOMPHRENA, LIN.

Étymol. — Altération de *Gomphœna*, nom donné par Pline à une espèce d'Amarante.

Fam. des *Amarantacées*.

Amarantoïde violette. — G. GLOBOSA, Lin.

(*Alb. Vilmorin*, no 19, 1869.)

Syn. franç. — Amarantine, Amarantine globuleuse, Amarantolidès, Antolidès, Bouton de bachelier, Delidès, Hétolidès, Immortelle à bouquets, Immortelle à boutons, Tolidès.

Indes orientales. — Annuelle. — Plante herbacée, mollement velue, blanchâtre, rameuse dès la base, à ramifications étalées, puis ascendantes, fermes, noueuses, pouvant s'élever à 30 centimètres. Feuilles opposées, presque amplexicaules, ovales-lancéolées ou oblongues aiguës ou obtuses. Fleurs d'un violet luisant, disposées en capitules globuleux, qui sont tantôt solitaires, tantôt réunis par 2 ou 3 à l'aisselle de 2 petites feuilles, et situés à l'extrémité de pédoncules dressés, longs de 8 à 12 centimètres.



Amarantoïde violette.

Ce qui constitue la beauté de l'Amarantoïde, n'est pas la corolle, qui manque complètement ; ce n'est point non plus le calice à 5 sépales cotonneux, petits et souvent invisibles, mais bien des écailles ou bractées sèches et scarieuses qui enveloppent le calice. Parfois les étamines sont saillantes, et la couleur jaune d'or des anthères contraste agréablement avec celle des écailles.

Les capitules floraux de cette plante sont très-recherchés pour la confection des bouquets, non-seulement à cause de leur forme et de leur jolie couleur, mais aussi pour leur durée presque indéfinie, qui

leur a fait donner le nom d'Immortelle. Les fleurs, coupées et desséchées la tête en bas et à l'ombre, conservent très-bien leur couleur, ce qui les rend précieuses pour la confection des bouquets d'hiver, la garniture et la décoration des vases et meubles de salon.

Cette espèce a donné naissance aux trois principales variétés suivantes :

Amarantoïde blanche, à fleurs d'un *blanc de crème*.

Amarantoïde couleur de chair.

Amarantoïde panachée, à fleurs *blanches veinées* ou *striées de violet*.

Les **Amarantoïdes** sont des plantes très-recherchées pour la décoration des corbeilles et des plates-bandes; on en fait aussi de jolies potées. Elles aiment un sol léger, ou au moins sain, riche en humus, et une exposition chaude. Elles se sèment fin mars-avril sur couche; on repique sur couche et l'on plante à demeure fin mai, à 25 ou 30 centimètres de distance. La floraison commence dès le mois de juillet, et se prolonge jusqu'en septembre et même octobre.

1. Amarantoïde orange. — *G. AURANTIACA*, *Desne.*

(*Alb. Vilmorin*, n° 4, 1854.)

Syn. lat. — *Gomphrena globosa aurantiaca Hoveyana*, *Hort.*,
G. Haageana, *Klotzsch.*

Syn. franc. — **Amarantine** orangée, **Amarantoïde orange** de *Hovey*.

Mexique. — *Annuelle.* Tige rameuse, comme articulée ou genouillée, mais ferme et dressée, un peu grêle, pouvant atteindre 30 à 35 centimètres. Feuilles opposées, presque sessiles, oblongues-aiguës ou obtuses, légèrement velues, d'un vert pâle. Fleurs en têtes ovoïdes plus grosses que dans l'espèce précédente, mais moins nombreuses, et d'un *beau jaune orangé luisant*.



Amarantoïde orange.

L'**Amarantoïde orange** est très-distincte de l'espèce précédente et notablement plus délicate; elle ne réussit bien sous notre climat que maintenue dans le terreau d'une vieille couche, ou plantée en terrain très-sain, très-perméable, et à une exposition aérée et chaude. Le reste de la culture ne diffère pas de celle indiquée pour l'espèce précédente. Peut-être qu'en essayant de cultiver cette espèce de diverses autres

manières, on arrivera à trouver un procédé qui donnera de meilleurs résultats que ceux obtenus jusqu'à présent; cette plante est assez intéressante pour engager à faire quelques essais dans ce sens.

Amarantolidés. — **V. AMARANTOÏDE VIOLETTE.**

Amarantus et Amaranthus. — **V. AMARANTE** et **CÉLOSIÉ.**

AMARYLLIS. — AMARYLLIS, LIN.

Étymol. — Nom d'une bergère célébrée par Virgile.

Fam. des *Amaryllidées*.

1. Amaryllis Belladone. — A. *BELLADONA*, Lin.

(*Alb. Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, no 5, 1863.)

Syn. lat. — *Belladonna purpurascens*, Sweet; *Callicore rosea*, Link; *Coburgia Belladonna*, Herb.

Syn. franç. — Belladone d'automne.

Cap. de Bonne-Espérance. — *Vivace.* — Bulbe volumineux, piriforme-allongé, à tuniques nombreuses, les extérieures d'une couleur brune ou fauve, duveteuses intérieurement. Feuilles rubanées, canaliculées, obtuses, grandes, glabres, d'un vert gai, s'étalant à peu près sur deux côtés. Hampe nue, robuste, pleine, atteignant, chez les bulbes adultes, de 80 centimètres à 1 mètre et quelquefois plus de hauteur, terminée par une spathe bifide, de laquelle sortent, en s'épanouissant successivement, de 6 à 10 fleurs en entonnoir, grandes à peu près comme celles du Lis blanc ordinaire et de même forme. Les fleurs, horizontales ou gracieusement inclinées, sont d'un rose tendre, et exhalent une odeur douce et suave; le tube, peu développé, est marqué de petites côtes; le limbe est formé de 6 divisions, dont 3 plus petites; au centre, 6 étamines ascendantes entourent un style incliné et surmonté de 3 stigmates. — La floraison varie d'août en octobre.



Amaryllis Belladone.

Var. agréable. — A. *BELLADONA BLANDA*, Hort.

Syn. lat. — *Amaryllis blanda*, Gawl., *A. Belladonna latifolia*, Herb.; *Belladonna blanda*, Sweet; *Coburgia blanda*, Herb.

Syn. franç. — Amaryllis Belladone à feuilles larges.

Cap. — Bulbe gros, piriforme arrondi, atteignant deux fois le volume d'un œuf de cygne. Feuilles très-larges, nombreuses (une douzaine environ), oblongues, en ruban, obtuses, dressées, divergentes, un peu canaliculées, les intérieures plus longues que les extérieures, larges de 4 centimètres. Hampe très-forte, un peu comprimée, haute d'environ 1 mètre, portant une spathe à 2 valves brunâtres, de laquelle sort une magnifique ombelle d'une douzaine de fleurs longues de 10 à 12 centimètres, blanches, mais devenant d'un rose pille à mesure qu'elles vieillissent, portées sur des pédoncules divariqués presque aussi longs qu'elles, inodores. Péricorolle (fleur) obscurément labié, à segments très-étalés, recourbés; étamines déclinées, divergentes. — Sa floraison a lieu de mai en juillet.

Il existe plusieurs autres belles variétés encore peu connues et qui méritent d'être plus répandues; nous citerons, parmi les plus recommandables de l'ancienne collection de M. Truffaut, les suivantes :

Var. *rosea perfecta.*

Superbe variété, à hampe vigoureuse, terminée par une ombelle de 8 à 42 fleurs à divisions *réfléchies*, lavées et striées de *rose teudre*, se fondant vers le centre du périanthe, dont la base est d'un *blanc pur*.

Var. *spectabilis bicolor ou mutabilis.*

Dans cette variété, la hampe, également forte, est terminée par 8 à 42 grandes fleurs d'un *blanc pur* dans le tube et à la gorge; la moitié supérieure des divisions est striée de *rose carminé foncé* passant à *l'amarante*.

Var. *speciosa purpurea.*

Dans cette variété, la hampe est un peu moins forte que chez les deux précédentes, et porte de 6 à 8 fleurs allongées, à divisions d'une belle couleur *pourpre*, ne descendant pas jusqu'au fond du tube, qui est d'un ton plus clair et *jaundre* à l'intérieur.

Bien que les feuilles de l'Amaryllis Belladone d'automne manquent *complètement* lors de l'épanouissement des fleurs, et qu'elles ne puissent par conséquent en relever ni l'éclat ni la fraîcheur, cette espèce et ses variétés n'en méritent pas moins d'être répandues dans tous les jardins d'amateurs. Leur rusticité permet de les cultiver en pleine terre, même dans le nord de la France, ou, à l'aide d'une couche de litière, de feuilles ou d'un panneau vitré, elles peuvent résister aux fortes gelées. Leur floraison (celle de la variété *blanda* exceptée) a lieu d'août an octobre, suivant la force des oignons, et aussi selon le climat et l'exposition.

L'Amaryllis Belladone et ses variétés aiment un terrain profond et sain, léger et sableux de préférence; si le sol était argileux et compacte, il serait nécessaire de le drainer. Si l'on peut les planter dans une plate-bande en ados, ou au sud-est, ou même à l'ouest, ou, ce qui est préférable, au midi, elles réussiront d'autant mieux. La culture en pots de ces Amaryllis, ne donnant que rarement de bons résultats, ne leur est pas ordinairement appliquée.

Pour que les oignons de cette Amaryllis fleurissent normalement, il convient de ne pas les changer trop souvent de place, et l'on ne devra guère procéder à leur transplantation et à leur séparation que tous les trois ou quatre, ou mieux tous les cinq ou six ans au plus. Cette opération doit se faire de préférence après la dessiccation des feuilles, qui doit arriver normalement en juin-juillet; et, afin de préserver les oignons des atteintes de la gelée, on les plantera assez profondément (26 à 30 centimètres); cette profondeur est d'ailleurs nécessaire pour obtenir une belle floraison. La distance entre les oignons sera d'environ 30 centimètres. On dit, en outre, que ces Amaryllis ne fleurissent bien que lorsque les feuilles se sont normalement développées en bonne saison, et que les oignons ont subi en été une période de repos convenable. La floraison est aussi, dit-on, compromise lorsque les feuilles, ayant poussé de trop bonne heure, ont souffert au printemps, ou qu'un été pluvieux prolonge trop longtemps leur végétation.

Cette espèce et ses variétés fructifient rarement, et d'ailleurs les graines ne donnant des individus aptes à fleurir que plusieurs années après le semis, on les multiplie ordinairement par la division des caïeux, qui se fait au moment de l'arrachage ou de la replantation. Ces caïeux, convenable-

ment soignés, laissés en place et abrités, fleurissent la troisième ou la quatrième année, et ils n'atteignent leur complet développement que vers huit ou dix ans.

Les bulbes adultes de ces Amaryllis, arrachés dans leur saison de repos et placés sur des tablettes, dans un lieu sain, obscur et à l'abri du froid mais non chauffé, s'y conservent presque d'une année à l'autre; ils flou rissent même étant sortis de terre, en saison normale; mais cela les fatigue beaucoup, et fait flétrir leurs bulbes, en sorte que la floraison de l'année suivante se trouve gravement compromise: on évite jusqu'à un certain point cet inconvénient en supprimant le bourgeon floral dès son apparition

2. **Amaryllis à rubans.** — *A. VITTATA*, *L'Hérit.*

Syn. lat. — *Hippeastrum vittatum*, *Herb.*

Syn. franç. — Amaryllis à bandes, A. de Rouen, A. rayée, A. veinée; Belladone d'été.

Amér. mérid. — *Vivace.* — Bulbe moyen, presque arrondi, à tunique fauve brunâtre. Feuilles allongées, rubanées, canaliculées, glabres, d'un vert foncé, parfois teintées ou lavées de rougeâtre, avec la nervure principale blanchâtre. Hampe nue, fistuleuse, élevée de 40 à 60 centimètres; portant de 2 à 6 grandes fleurs horizontales ou penchées, à odeur aromatique. Ces fleurs, d'une beauté remarquable, ont un tube allongé, verdâtre et souvent maculé de rose ou de rouge; leur limbe est à 6 divisions irrégulièrement réfléchies et à bords ondulés; leur couleur est blanche ou rose clair, et elle est marquée chacune de trois stries plus foncées. Les étamines, qui sont inégales, se courbent vers le haut, et le style suit la même direction. — La floraison a lieu de juin en juillet.

Var. à fleurs rouges. — *A. VITTATA RUBRA*, *Hort.*

Dans cette belle variété, les fleurs sont d'un rose plus foncé, à peu près analogue à la couleur des stries qui existent sur les divisions des fleurs de l'espèce



Amaryllis à rubans.

L' Amaryllis vittata et ses variétés, longtemps cultivés en pots, en serre tempérée ou sous châssis (ce que l'on continue assez généralement à faire encore aujourd'hui), réussissent parfaitement en pleine terre, moyennant quelques soins peu dispendieux; il est reconnu qu'ils peuvent résister sans abri aux hivers du midi de la France, et qu'au moyen d'une couche de litière, ils ne redoutent pas ceux des départements du Nord, surtout lorsqu'ils sont cultivés au pied d'un mur, à une exposition chaude et abritée.

Pour la culture de cette espèce, on doit choisir une plate-bande exposée au midi, creuser une fosse de 40 à 50 et même 75 centimètres de profondeur, place dans le fond environ 15 à 20 centimètres de gravier ou d'escarbilles (jamais de plâtras), et ce lit, qui est destiné à

favoriser l'écoulement de l'eau des arrosements et des pluies, doit être recouvert d'une égale quantité ou d'une quantité double de terre légère et sableuse (de la vieille terre de bruyère, par exemple). On peut encore, entre le gravier et la terre, placer une couche de feuilles mortes, ou du terreau de feuilles, ou bien encore des débris de terre de bruyère. La plantation s'effectue en lignes espacées de 30 centimètres, et à 25 centimètres sur les lignes pour les variétés hybrides. *L'Amaryllis vittata* type, dont le développement est moins grand, peut être planté plus serré. Les oignons doivent être fort peu enfoncés, et seulement de manière que leur collet soit couvert de 1 à 2 centimètres de terre, ou qu'il affleure le niveau du sol.

Après leur plantation, qui s'opère en août ou en mai-juin, mais mieux en août, les oignons peuvent être abandonnés à eux-mêmes. Pendant les grandes chaleurs, on ne doit pas négliger de les arroser copieusement; puis, lorsque les gelées surviennent, on les protège, soit avec un panneau muni de ses châssis, soit avec des feuilles sèches, qu'on enlève à la fin de l'hiver, dès que le temps le permet. La floraison de cette *Amaryllis* s'effectue de juin en juillet, et ses fleurs sont vraiment remarquables (1).

La replantation des bulbes ne doit guère avoir lieu que tous les trois ou quatre ans au plus; elle s'opère, ainsi qu'il est dit plus haut, en mai-juin ou en août, et c'est aussi à cette époque que l'on doit séparer les caïeux qui servent à multiplier cette plante. Les caïeux sont plantés en pépinière, dans une plate-bande établie comme il a été dit plus haut, et ils y sont traités de la même façon que les bulbes adultes, mais en les plaçant le collet à fleur de terre et plus rapprochés; on les couvre, l'hiver, de feuilles ou de panneaux, et ils demeurent ainsi en pépinière jusqu'à ce qu'ils soient de force à fleurir, ce qui arrive au bout de trois ou quatre ans.

Un des hommes qui se sont le plus passionnément occupés en France de la culture des *Amaryllis*, M. Souchet (de Fontainebleau), désireux de doter l'horticulture de variétés nouvelles et douées surtout d'une rusticité plus grande que les plantes qu'il cultivait en serre tempérée ou sous châssis, eut l'idée de féconder *L'Amaryllis vittata* avec les *Amaryllis Brasiliensis* et *pulverulenta*. Les graines qu'il obtint de ces croisements réitérés furent semées avec soin, et produisirent, au bout de quelques années, une série de plantes nouvelles d'une incontestable beauté. Les fleurs étaient devenues plus grandes, mieux faites, à divisions moins étroites et moins pointues; leurs coloris, plus beaux, présentaient toutes les nuances intermédiaires entre le bleue et le rouge, en passant par le rose, accompagnées parfois de stries variées, et enfin, chose remarquable, ces nouvelles variétés étaient d'une vigueur et d'une rusticité au moins égales à celles de *L'Amaryllis vittata*, et d'une culture aussi facile.

Depuis lors, de nouveaux croisements et de nombreux semis ont eu lieu, qui ont amené de nouvelles améliorations et enrichi notablement les collections, en sorte qu'aujourd'hui on possède un certain nombre de variétés nommées très-remarquables, et qu'il est vraiment regrettable de ne pas voir plus répandues; on ne saurait donc assez en recommander la culture.

(1) Les oignons d'*Amaryllis vittata* et hybrides, ainsi que ceux de plusieurs espèces ou variétés voisines, telles que les *Amaryllis Regina*, *Brasiliensis*, *pulverulenta*, *psittacina*, etc., étant conservés l'hiver en stratification dans du sable, en un lieu bien abrité du froid, s'y conservent très-bien, et, livrés à la pleine terre en avril-mai, ils donnent parfois en juin-juillet une assez belle floraison. Les oignons de ces espèces et variétés, cultivés et conservés au contraire en pots, et rentrés l'hiver en serre chaude ou tempérée, arrivent à fleurir vers la fin de l'hiver ou au commencement du printemps, ce qui les rend précieuses, et doit engager de plus en plus les amateurs à adopter la culture de ces belles plantes.

S. Amaryllis de Guernesey. — A. SARNIENSIS, Lin.

Syn. lat. — *Nerine Sarniensis* et *Guernesiana*, *Herb.*; *Lilium Sarniense*, *Dougl.*

Syn. franç. — **Guernésienné**, Lis de Guernesey.

Japon. — *Vivace.* — Bulbe piriforme, arrondi vers le sommet, noirâtre et assez gros. Feuilles planes, longues, subcanaliculées, glabres d'un vert intense se développant après la floraison.



Amaryllis de Guernesey.

Hampe de 30 à 50 centimètres de hauteur, terminée par 8 10 belles fleurs disposées en ombelle d'un rouge-cerise vif. Ces fleurs, largement ouvertes, sont formées de 6 divisions lancéolées, un peu étroites et roulées en dehors; lorsqu'on les regarde au soleil, elles paraissent comme parsemées de petites paillettes d'or.

Bien que cette Amaryllis ne fleurisse pas régulièrement chaque année elle mérite cependant d'être plus répandue dans les jardins. Sa culture est la même que pour l'espèce précédente ; toutefois on devra espacer les oignons de celle-ci de 20 à 25 centimètres seulement, et on les recouvrira de 10 à 15 centimètres. Une exposition chaude, un terrain drainé et sain, lui sont nécessaires, et il sera prudent en

hiver de la préserver des grands froids au moyen d'une couche de feuilles, etc. On élève aussi quelquefois cette espèce dans des pots à fond drainé, en terre légère et substantielle, plusieurs oignons ensemble. Lorsque les oignons sont tenus arrachés à l'époque de la floraison, qui s'effectue en septembre-octobre, il leur arrive de fleurir hors de terre quand même; mais cela les fatigue beaucoup et les épuise. La meilleure époque pour la transplantation et la multiplication de cette espèce est de juin en juillet et le commencement d'août.

La véritable patrie de cette Amaryllis est le Japon : son nom d'Amaryllis de Guernesey lui vient de ce qu'elle a été retrouvée abondamment naturalisée à Guernesey, où l'on croit qu'elle fut apportée par un bâtiment qui aurait, dit-on fait naufrage sur les côtes de cette île. Il y a plus d'un siècle, on l'y trouvait abondamment; mais, par suite du commerce qu'en ont fait les habitants de l'île, cette espèce y est devenue assez rare, et ne s'y rencontre guère maintenant que cultivée.



Amaryllis de Guernesey.

Le dessin qui se trouve en tête de cet article représente la floraison produite par des bulbes arrachés en Me et fraîchement replantés ; le second dessin qui est ci-contre au bas de la page représente une floraison normale sur bulbes plantés de l'année précé-

dente et n'ayant point été dérangés de leur place.

4. Amaryllis Atamasco. — A. ATAMASCO, Lin.*Syn. lat.* — *Zephyranthes Atamasco*, Herb.*Syn. franç.* — Amaryllis de Virginie.

Amér. sept. — Vivace. — Bulbe petit, ovale-oblong, noirâtre. Feuilles linéaires, ligulées, glabres, d'un beau vert, se développant en même temps que les fleurs. Hampe ne dépassant guère 20 à 30 centimètres, uniflore. Fleur dressée, en entonnoir, à tube allongé, à limbe régulier et divisions lancéolées-aiguës : les 3 extérieures blanches, striées de rose, les intérieures blanches.

Cette jolie espèce fleurit quelquefois en juin mais plus ordinairement en juillet. On l'a cultivée fréquemment en bordure, et on la multiplie de caïeux comme les espèces précédentes, et, comme elles aussi, elle demande une couverture l'hiver dans les départements du Centre et du Nord. Sa replantation et sa multiplication doivent être effectuées de préférence au printemps, en espaçant les bulbes d'environ 10 à 15 centimètres. Cette espèce, caïeutant très-abondamment, exige d'être rajeunie tous les trois ou quatre ans, sans quoi les bulbes se toucheraient et se gêneraient par trop. On peut également en faire d'assez jolies potées.



Amaryllis Atamasco.

5. Amaryllis blanche. — A. CANDIDA, Lindl.*Syn. lat.* — *Amaryllis nivea*, Schult.; *Argyropsis candida*, Rem.; *Zephyranthes candida*, Herb.

Pérou et rives de la Plata. — Vivace. — Bulbe assez petit, arrondi, noirâtre. Feuilles linéaires, fasciculées, épaisses, convexes en dessous, planes et canaliculées en dessus, longues d'environ 6 à 20 centimètres, quelquefois un peu plus. Hampe droite, ne s'élevant guère à plus de 10 à 15 centimètres, et terminée par une seule fleur dressée, courtement pédonculée, à tube presque nul, à divisions à peu près égales, ovales-obtuses. Etamines à anthères -subulées, tordues, dressées, réfléchies au sommet; stigmate obtus, à lobes presque dressés. Les fleurs de cette espèce sont d'un blanc pur éclatant, verdâtre leur base; leur épanouissement a lieu d'ordinaire le jour et ce n'est qu'à l'ombre que les divisions s'étalent complètement en : la nuit, elles se referment. La floraison a lieu, suivant le climat et l'exposition, de juillet en octobre. — Culture et emploi du no 4, espèce avec laquelle celle-ci a la plus grande analogie. Les bulbes devront être plantés à 10 ou 15 centimètres.

6. Amaryllis Jaune. — A. LUTEA, Lin.*(Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, no 9, 1867.)**Syn. lat.* — *Sternbergia lutea*, Gawl.*Syn. franç.* — Lis Narcisse, Narcisse d'automne.*Europe mérid.* — Vivace. — Bulbe piriforme arrondi, à tuniques noi-

râtres. Feuilles dressées, linéaires, obtuses, d'un vert intense, glabres, développant en même temps que les fleurs, plus longues que la hampe, réunies à leur base par 1-3 écailles ou enveloppes membraneuses.



Amaryllis jaune.

feuilles persistent en hiver et jusque ass avant dans le printemps. Hampe élevée de à 12 centimètres, uniflore. Spathe tubuleu à la base, fendue d'un seul côté au-dessus d l'ovaire, ovale-lancéolée, concave, obtuse atteignant le milieu du périanthe (fleur). -Fleur longue de 4 à 5 centimètres, dressée turbinée-campanulée, à tube court en en tonnoir, à limbe partagé en 6 division oblongues obtuses, un peu concaves, don 3 internes un peu plus courtes, toutes d'un jaune doré; étamines également jaunes.

Cette plante fleurit de septembre en octob- bre. On doit la cultiver en bordure ou par groupes, et en l'associant au *Crocus speciosus*, au Safran cultivé et aux Colchiques, qui fleu- rissent en même temps, on obtient un con- traste de couleurs très-agréable. Elle produit,

aussi un joli effet lorsqu'on la plante dans les gazons. Peu délicate, elle vien bien dans tous les terrains, mais de préférence dans les sols légers et à bonn- exposition. On ne doit guère la replanter que tous les trois ou quatre ans; elle sera ainsi plus florifère que si on la relève chaque année. L'*Amaryllis jaune* se multiplie Comme les espèces précédentes; mais la transplantation l- de ses bulbes doit s'effectuer de préférence en juin-juillet et août, sans quoi la floraison suivante en souffrirait. Les bulbes adultes, arrachés en été et conservés hors de terre sur des tablettes, à l'abri, y fleurissent volontiers et automne; mais cette floraison anormale les fatigue beaucoup : mieux vaut autant que possible, les replanter tout de suite, en les espaçant d'environ 10, 15 ou 20 centimètres. Pendant les hivers rigoureux et humides, on fera bien de couvrir cette espèce avec des feuilles ou de la litière.

7. *Amaryllis* Lis Saint-Jacques. — A. FORMOSISSIMA, Lin.

(AM. *Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, n° 10, 1868.)

Syn. lat. — *Sprekella formosissima*, Heist., S. Heisteri, Trew.

Syn. franç. — *Amaryllis* magnifique, A. à fleur en croix, A. reine de beauté, Croix de Saint-Jacques.

Amér. mérid. — *Vivace*. — Bulbe à tuniques noirâtres, marqué de stries éparses rouge sang. Feuilles peu nombreuses, planes, comprimées, presque linéaires, glabres. Hampe fistuleuse, s'élevant à environ 20 à 30 centi- mètres, terminée par une spathe à 2 valves, d'où sort une seule fleur pen- chée, quelquefois, mais rarement, deux, d'un rouge pourpre ou plutôt écar- late foncé velouté. Cette fleur présente un tube très-court, et un limbe divisé en 6 parties: la pièce postérieure ou supérieure est droite et presque rejetée en arrière ; 2 autres sont latérales et obliquement dressées; les trois autres, ou inférieures, sont inclinées et s'avancent ensemble en embrassant les éta- mines. Ces 6 divisions sont irrégulières, bilabiées, et disposées de façon à si- muler grossièrement les croix rouges brodées sur les habits des chevaliers

de Saint-Jacques de Calatrava, d'où lui est venu son nom vulgaire. Les étamines, au nombre de 6, et à peu près de même longueur que les pièces qui les enveloppent en partie, sont inclinées, réunies à leur base par une membrane frangée, courbées vers le sommet et renfermées dans la lèvre inférieure; leurs filets sont d'un rouge pourpré. Style également incliné et courbé au sommet; stigmate d'un rouge pourpré, à 3 divisions.

Bien que cette espèce craigne le froid, on peut parfaitement la considérer comme plante bulbeuse rustique de pleine terre. Pour cela, au printemps,

et quand les gelées ne sont plus à craindre, c'est-à-dire en mai, on plante les bulbes en pleine terre saine, à bonne exposition, et leur floraison a lieu ordinairement un ou deux mois après. A l'automne (octobre), lorsque les gelées approchent, on coupe les feuilles, qui sont encore très-vertes, puis, quelques jours après, on arrache les bulbes, que l'on conserve sur des tablettes, dans un lieu sec et sain, à l'abri de la gelée, jusqu'au printemps suivant. Il n'est pas rare de voir les oignons de cette *Amaryllis* conservés ainsi, se mettre à pousser au printemps sur les tablettes et y développer leur hampe florale. Cette curieuse espèce se prête aussi parfaitement à la culture en pots, et de même que les Jacinthes, elle réussit très-bien forcée ou élevée sur carafes remplies d'eau; mais, pour bien réussir, il



Amaryllis Lis Saint-Jacques.

sera bon de ne la planter et de ne commencer à l'arroser qu'à la fin de l'hiver, et de ne la chauffer que lorsque les bulbes auront émis déjà des racines : elle fleurit alors, suivant la culture, en mai-juin ou juillet.

Le *Lis Saint-Jacques* donne peu de caïeux et se partage naturellement et le plus ordinairement en deux oignons, que l'on sépare après l'arrachage (octobre-novembre), ou au printemps, quelques jours avant leur plantation. Quelquefois aussi on fend artificiellement l'oignon en deux dans le sens longitudinal; par une section qui passe au centre de l'oignon, et chacune des parties est plantée à part, après qu'on les a laissées se cicatriser à l'air : cette dernière opération ne doit être faite qu'au printemps. Pour la culture en pots, il conviendra d'employer de préférence une terre fraîche, légère mélangée d'un quart de terreau de feuilles, ou bien de la terre franche sableuse et d'un quart de terre de bruyère.

Amaryllis bandes. — V. AMARYLLIS A RUBANS.

Amaryllis à fleur en croix. — V. AMARYLLIS LIS SAINT-JACQUES.

Amaryllis Belladone d'été. — V. AMARYLLIS A RUBANS.

Amaryllis bianda. — V. AMARYLLIS BELLADONE AGRÉABLE.

Amaryllis de Rouen. — V. AMARYLLIS A RUBANS.

Amaryllis de Virginie. — V. AMARYLLIS ATAMASCO.

Amaryllis longifolia var. *maxima*. — V. CRINOLE.

Amaryllis magnifique. — V. AMARYLLIS LIS SAINT-JACQUES.

Amaryllis nivea. — V. AMARYLLIS BLANCHE.

Amaryllis reine de beauté. — V. AMARYLLIS LIS SAINT-JACQUES.

Amaryllis veinée ou rayée. — V. AMARYLLIS A RUBANS.

Amberboa moschata. — V. CENTAURÉE MUSQUÉE.

Amberboa odorat*. — V. CENTAURÉE ODORANTE.

Ambrette jaune. — V. CENTAURÉE ODORANTE.

Ambrette musquée. — V. CENTAURÉE MUSQUÉE.

Ambrina ambrosioides. — V. ANSÉRINE AMBROISIE.

Ambrina Botrys. — V. ANSÉRINE BOTRYS.

Ambrosine. — V. ANSÉRINE AMBROISIE.

1

AMMOBIUM. — AMMOBIUM, R. BROWN.

Étymol. — De *ἄμμος*, sable; *βίος*, vie : plante qui aime les lieux sablonneux.
Fam. des *Composées*.

Ammobium ailé. — A. ALATUM, R. Brown.

Nouvelle-Hollande. — *Annuel et vivace.* — Plante couverte de nombreux poils mous, soyeux et argentés. Tiges rameuses, roidées, élevées d'environ 50 centimètres, fortement ailées par la décurrence des feuilles, dont les radicales sont oblongues-lancéolées, en rosette touffue, les caulinaires plus étroites. Fleurs en capitules assez larges de près de 2 centimètres, disposées en corymbe paniculé ; involucre formé d'écaillés imbriquées, scariées, d'un blanc nacré, égalant presque le disque, qui est conique et jaune.

Cette plante est peu cultivée, cependant elle n'est pas sans mérite : sa floraison, abondante et continue, la rend assez propre à l'ornementation des plates-bandes et des corbeilles dans les jardins où le terrain est sec, sablonneux surtout, et où l'on ne peut donner de grands soins. Ses fleurs,



Ammobium ailé.

qui sont blanches, étant coupées jeunes et en boutons, puis séchées dans l'obscurité, la tête en bas, se conservent assez bien, et peuvent dans cet état être employées à la composition des bouquets perpétuels : c'est ce qui fait donner quelquefois à cette plante le nom d'*Immortelle*. Les fleurs fraîches sont aussi utilisées fréquemment pour la confection des bouquets et la garniture des vases, où elles se maintiennent en bon état assez longtemps. On peut la semer : — 1° en septembre-, en pépinière ; on repique le plant en pépinière au midi, ou de préférence en pots que l'on hiverne sous châssis, et on le met en place en avril, à 35 ou 40 centimètres de distance ; — 2° fin mars ou avril, sur couche ; on repique sur couche et l'on plante à demeure en

mai. Dans le premier cas, les fleurs se succèdent de mai en septembre, et dans le suivant, de juillet-août en septembre-octobre.

Amourette. — V. BRIZE et SAXIFRAGE OMBREUSE.

Amsonia latifolia. — V. AMSONIE A LARGES FEUILLES.

AMSONIE. — AMSONIA, WALT.

Étymol. — Dédié à Ch. Amson, voyageur botaniste en Amérique.

Fam. des *Apocynées*.

Amsonie feuilles de Saule. — A. SALICIFOLIA, Pursh.

Caroline. — *Vivace.* — Tiges d'environ 50 à 80 centimètres, ascendantes, très-feuillées et un peu rameuses au sommet. Feuilles glabres, alternes, lancéolées-aiguës. Fleurs d'un *bleu clair*, en cymes terminales et corymbiformes; calice à 5 dents aiguës; corolle petite, infundibuliforme, à tube arrondi, à gorge barbue blanchâtre, à limbe partagé en 5 segments étalés et presque obliques; 5 étamines, insérées sur le milieu du tube de la corolle; style unique à stigmate globuleux. Fruits (follicules) géminés, dressés. — Voyez la culture au no 2. — La floraison a lieu de mai-juin en juillet.

2. Amsonie à larges feuilles. A. TABERNÆMONTANA, Walt.

Syn. lat. — *Amsonia latifolia*, ; *Tabernæmontana Amsonia*,

Caroline. — *Vivace.* — Tiges plus dressées que dans l'espèce précédente, dont elles acquièrent la hauteur. Feuilles ovales-lancéolées, un peu en pointe à la base, aiguës au sommet. Fleurs en cymes, d'un *bleu pâle*; calice à divisions lancéolées-aiguës; corolle un peu velue en dehors, à segments également lancéolés-aigus.

Les *Amsonia* fleurissent en mai-juin-juillet et parfois jusqu'en août. Ils prospèrent en terre de bruyère tourbeuse, fraîche et grossièrement concassée; en outre une exposition demi-ombragée leur est nécessaire. Ces plantes, bien qu'assez jolies, ont un emploi très-limité dans les jardins, toutefois on peut s'en servir pour décorer les parties fraîches et ombragées des grottes, des cascades, des rocailles, etc. Leur multiplication s'opère le plus souvent d'éclats ou par division des pieds en automne ou au printemps. Lorsqu'on en aura des graines, on pourra les semer d'avril en juin en pots ou terrines, en terre de bruyère; on repiquera le plant en pépinière ombragée dans un sol léger et frais; puis on le mettra en place en automne ou au printemps.



Amsonie larges feuilles.

Anacyclus radiatus. — V. ANTHEMIS PURPURIN.

Anagallide. — V. MOURON.

Anagallis. — V. MOURON.

Anchusa. — V. BUGLOSSE.

ANCOLIE. — *AQUILEGIA*, LIN.

Étymol. — De *aquilegium*, réservoir d'eau : de là conformation des pétales. Ou bien de *aquila*, aigle : de la forme des pétales en bec crochu, ou figurant encore assez bien les serres de l'aigle. Peut-être aussi de la forme en cornet qu'affectent les jeunes feuilles, et où se rassemblent des gouttelettes d'eau ou de rosée.

Fam. des *Renonculacées*.

SECTION A. — FLEURS BLEUES OU BLEUÂTRES.

1. **Ancolie de Sibérie à fleurs doubles.** — *A. SIBIRICA*, Lin., FL. MEN.

Sibérie. — *Vivace.* — Plante plus naine que la suivante, à tiges **nombreuses**, roides, dressées, touffues, ne dépassant pas 30 à 40 centimètres de hauteur. feuilles semblables à celles de l'espèce suivante, les **caulinaires** plus rares. Fleurs grandes; doubles, *toujours dressées, bleues*, à l'exception des pétales **corniculés**, dont le limbe ou le bord est *blanc*, tournant parfois au *jaunâtre*, ce qui forme une couronne qui contraste agréablement avec le bleu intense de la fleur. — La floraison de cette espèce s'effectue de mai en juin; les pieds doivent être espacés de 35 à 40 centimètres. — Culture du n° 6.



Ancolie de Sibérie à fleurs doubles.

Cette espèce a produit quelques variétés qui se maintiennent assez franchement par la voie du semis, dans les couleurs *chair, lie de vin et lilas rougeâtre*. Il serait, dans tous les cas, toujours possible

de perpétuer les variétés intéressantes qu'on aurait obtenues, puisque ces plantes se multiplient très-facilement d'éclats à la fin de l'été ou au printemps.

b. **Ancolie des jardins.** — *A. VULGARIS*, Lin.

Syn. franç. — *Aiglantine*, Clochette, Colombine, Cornette, Dame **nonteuse** Gant de bergère, Gant de Notre-Dame, Manteau royal.

Indigène. — *Vivace.* — Tiges herbacées, droites, peu rameuses, fermes, élevées d'environ 0m,80 à 1 mètre. Feuilles radicales en touffe; les **caulinaires** alternes, toutes **tripennatiséquées**, à segments arrondis et crénelés, d'un vert glauque en dessous. Fleurs brièvement pédicellées, perdantes, renversées, disposées en grappes paniculées; calice à 5 sépales colorés égaux; corolle à 5 pétales égaux, en forme de cornet d'abondance ou de capuchon, courbés en dedans, ayant l'ouverture dirigée vers la terre, et ne tenant au réceptacle que par le bord de leur limbe. Entre les étamines et les carpelles se trouvent de petites écailles membraneuses, plissées transversalement. Étamines en nombre indéfini, formant un faisceau central qui fait d'ordinaire saillie au dehors de la fleur. Fruits (follicules) au nombre de 5, renfermant plusieurs graines d'un noir luisant.

Cette plante varie à *fleurs blanches, pourpres, violettes, roses*, etc.; elle

varie également à fleurs panachées, striées, bordées ou pointées d'une couleur secondaire, et à fleurs plus petites penchées ou dressées; il en existe même à fleurs doubles ou pleines, ce qu'il faut attribuer à la transformation des étamines en pétales : ces dernières sont à peu près les seules que l'on recherche pour l'ornement. Dans les fleurs d'Ancolies appelées capuchonnées ou doubles, il n'est pas rare de rencontrer jusqu'à 5 séries de cornets régulièrement emboîtés dans chacun des 5 pétales extérieurs, ce qui rend ces fleurs excessivement curieuses. Chez celles appelées Ancolies étoilées ou Ancolies hybrides, les cornets sont transformés en séries de pétales à peu près plans et étalés. Enfin, on cultive des variétés grandes et des variétés naines, qui ont tantôt des fleurs penchées, tantôt des fleurs dressées, qui appartiennent à la section des capuchonnées ou à celle des étoilées. — Toutes ces variétés fleurissent de mai en juin.



Ancolie capuchonnée.



Ancolie hybride.

Les races capuchonnées, étoilées ou hybrides, ainsi que les variétés panachées, et même quelques coloris particuliers, ont été fixés, et le semis les reproduit assez franchement. Dans tous les cas on pourra toujours conserver et multiplier les variétés de choix par la division des pieds à la fin de l'été ou mieux au premier printemps.

Lors de leur plantation, on devra les espacer de 40 à 50 centimètres. — Culture du n° 6.

Var. à feuilles panachées. — *AQUILEGIA FORMOSA* *VERVAENA*, Hort.

Syn. lat. — *Aquilegia lucida* fol. varieg., Hort.

Variété à fleurs simples roses, intéressante par son feuillage qui est large panaché ou bariolé de jaune sur fond vert. Le semis reproduit assez fidèlement cette panachure, qui pourra d'ailleurs être perpétuée par la division des pieds.

3. Ancône des Alpes. — *A. ALPINA*, Lin.

^fAlpes. — Vivace. — Tiges de 30 centimètres, peu rameuses. Feuilles à lobes profondément lobés-dentés. Fleurs simples, grandes, pendantes, bleu clair, à éperons ou cornets presque droits. — Les fleurs de cette espèce se succèdent de juillet en août; les pieds doivent en être espacés de 35 centimètres. — Culture du n° 6.

4. Ancolie odorante. — A. FRAGRANS, Benth.

Honolulu. — *Vivace*. — Tiges élevées de 60 à 70 centimètres, très-rameuses, buissonnantes. Fleurs simples, grandes, d'un blanc carné ou lilas et exhalant une odeur agréable.

La floraison de cette belle espèce a lieu de mai en juin ; les pieds doivent être espacés de 40 à 50 centimètres. — Culture du no 6.

Il existe plusieurs autres belles espèces d'Ancolies qui pourraient être introduites avec avantage dans la décoration des jardins. Nous citerons, entre autres, les *Aquilegia jucunda*, *olympica*, qui ont de très-grandes fleurs bleues bordées de blanc.

SECTION B. — FLEURS ROUGES.

5. Ancolie du Canada. — CANADENSIS, LM.

Canada. — *Vivace*. — Tiges s'élevant à 40 ou 50 centimètres, peu rameuses. Feuilles petites, -vert glauque, à segments presque obtus, incisés-dentés. Fleurs simples, étroites, pendantes, de plus de 3 centimètres de long, à éperons d'un rouge cocciné ; les sépales et l'ouverture des pétales ou cornets sont d'une couleur safranée et verdâtre ; étamines nombreuses, inégales et saillantes, ainsi que les styles.

Cette espèce est charmante et très-curieuse par la forme et la coloration de ses fleurs, qui se succèdent de mai en juin.

Il en existe une variété un peu plus grande dans toutes ses parties, que l'on cultive sous le nom d'*Aquilegia Canadensis major*, et que l'on perpétue par la division des pieds. — Voyez la culture à l'espèce suivante ; les pieds de celle-ci doivent être espacés de 30 à 40 centimètres.

6. Ancolie de Skinner. — A. SKINNERI, Hook.

Amérique nord-ouest, Guatemala. — *Vivace*. — Tiges peu rameuses, h ramifications divariquées, atteignant de 60 à 80 centimètres. Feuilles deux fois divisées en trois, à segments cordés trilobés et inégalement incisés. Fleurs simples, grandes, étroites, longues de près de 6 centimètres, à éperons d'un rouge écarlate ou pourpre ; les sépales, ainsi que l'ouverture des pétales ou cornets, sont colorés en jaune ou vert jaunâtre ; sépales au moins une fois plus longs que les pétales ; étamines nombreuses, inégales, en touffe saillante, ainsi que les styles, qui y sont entremêlés.

Cette espèce, une des plus belles et des plus curieuses du genre, fleurit de mai en juillet, et si l'on a soin d'en rabattre les tiges après la première floraison, il n'est pas rare de la voir refleurir une seconde fois en septembre et octobre. Les pieds doivent être espacés de 35 à 40 centimètres.

On commence à trouver dans les jardins plusieurs variétés horticoles à fleurs simples ou semi-doubles d'Ancolies, qui paraissent être le résultat d'un croisement entre l'*Aquilegia Skinneri* et les variétés de l'Ancolie des jardins.

D'ordinaire les variétés issues de ce croisement ont plus vigoureuses, plus élevées que les types, et leurs fleurs, qui tiennent



Ancolie de Skinner.

pour la forme de celles de leurs deux parents, affectent des coloris singuliers; qui sont un mélange de rouge, de bleuet de jaune, d'où résultent des tons assez faux et exceptionnels.

Ces variétés, jusqu'ici assez inconstantes par le semis, peuvent au besoin être propagées par la division des pieds faite de bonne heure au printemps.

Par leur port, leur feuillage assez élégant, et surtout par la richesse et la variété des coloris, par les formes bizarres que présentent leurs fleurs, les Ancolies sont avec raison cultivées dans tous les parterres, où on les emploie de préférence à la décoration des plates-bandes. Elles ne sont pas difficiles sur la qualité du terrain, et viennent même assez bien à l'ombre, surtout les variétés de l'Ancolie des jardins, dont on peut tirer un assez bon parti pour orner les clairières des bosquets. Les espèces n^o 5 et 6, ainsi que le n^o 3, sont un peu plus délicates; elles ont besoin d'un sol mélangé de terre de bruyère, et elles préfèrent en outre une exposition demi-ombragée; cependant elles réussissent très-bien dans toute bonne terre saine et douce, telle que la terre franche argilo-sableuse des environs de paris.

En général, on sème les graines d'Ancolie d'avril en juin, ou bien aussitôt mûres, en pépinière à l'ombre; il arrive souvent que ces graines ne lèvent qu'au printemps suivant. Les espèces n^o 3, 5 et 6 doivent être semées de préférence en terre de bruyère et à l'ombre, bien qu'on puisse espérer les voir réussir semées en plein jardin. On repique les jeunes plants en pépinière saine et bien exposée, et on les met en place en automne ou au printemps. On peut aussi les multiplier d'éclats, soit d'août en automne, soit de bonne heure au printemps.

ANDROSACE. ANDROSACE, TOURN.

Étymol. — De ἀνδρ, homme, ou ἀνδρῶς, d'homme; σάκος, bouclier : de la forme des feuilles de quelques espèces, ou peut-être de celle de leurs inflorescences.

Fam. des *Primulacées*.

1. *Androsace velue*. — A. VILLOSA, Lin.

Alpes. — *Vivace*. — **Herbe** gazonnante. Feuilles petites, lancéolées-oblongues, ciliées, réunies en rosette, d'où partent successivement de 3 à 5 hampes hautes de 4 à 6 centimètres et terminées par une sorte d'involucre ou de collerette formée de folioles elliptiques. C'est de cette collerette que naissent des pédicelles rayonnants, longs de quelques millimètres et disposés en ombelle serrée, comme chez certaines Verveines; chacun de ces pédicelles est terminé par une charmante petite fleur blanche à gorge purpurine ou jaunâtre. Calice à 5 sépales persistants; corolle monopétale en entonnoir ou plutôt en patère, à limbe divisé en 5 petits lobes entiers; 5 étamines; style court. — Culture du n^o 4.

2. *Androsace do Vitali*. — A. VITALIANA, Lamk.

Syn. lat. — *Androsace lutea*, Lamk.; *Aretia Vitaliana*, Lin.; *Gregoria Vitaliana*, Dub.; *Primula Vitaliana*, Lin.

Alpes. — *Vivace*. — Tige très-rameuse, grêle, gazonnante ne dépassant pas 10 centimètres. Feuilles sessiles, étroites, linéaires-lancéolées, éparses sur les jeunes rameaux. Fleurs solitaires, brièvement pédicellées; calice campanulé à 5 divisions; corolle monopétale, tubuleuse, à 5 lobes ovales-aigus, à tube renflé vers la moitié de sa hauteur et à gorge dilatée. Le tout d'un jaune orangé. — La floraison a lieu en avril-mai, parfois dès la fin de mars. — Culture du n^o 4.